



Rifal
Réseau international
francophone
d'aménagement
linguistique

21

Terminologie et diversité culturelle

Afrique centrale
et de l'Est
Afrique de l'Ouest
Canada
Communauté
française de
Belgique
France
Haïti
Madagascar
Maroc
Québec
République
centrafricaine
Roumanie
Suisse
Tunisie
Union latine



Revue semestrielle
coéditée par l'Agence
de la francophonie
et la Communauté
française de Belgique

N° 21
juin 2000

Terminologies nouvelles

Rifal

par Louis-Jean Rousseau

Page 2

Avant-propos

Terminologie et diversité culturelle

par Marcel Diki-Kidiri

Page 5

Introduction

par Marcel Diki-Kidiri, Sophie David,

Danièle Dubois, Jacques Poitou

Page 7

Contributions

Terminologie et linguistique :

la théorie des portes

par Maria Teresa Cabré

Page 10

Prototypes, saillance et typicalité

par Jacques Poitou

Page 16

Une approche culturelle

de la terminologie

par Marcel Diki-Kidiri

Page 27

Terminologie européenne et
terminologie africaine :

éléments de comparaison

par Edema Atibakwa Baboya

Page 32

Le geste technique, fondement
conceptuel du verbe

par Paulette Roulon-Doko

Page 39

Symbolisme végétal et terminologie
dans la culture malgache

par Olivia Ramavonirina

Page 43

Terminologie, dénomination et
langues minoritaires face à la

modernité : vers une interrogation
soucieuse du social

par Emmanuel Aïto

Page 46

La définition chez les scientifiques

par Danielle Candel

Page 52

Une théorie réaliste de la
terminologie : le sociocognitivism

par Rita Temmerman

Page 58

Penser les nouvelles
fonctionnalités de thesaurus

par Widad Mustafa el Hadi

Page 65

« Indexation discursive » *versus*

« indexation lexicale ».

Éléments de définition

par Muriel Amar

Page 71

Bibliographie de la néologie

par John Humbley

Page 80

En bref

Page 83

Sommaire

Le Rifal, un nouveau réseau au service de l'aménagement du français et des langues partenaires

Créés à l'occasion du premier sommet des chefs d'État des pays et gouvernements ayant en commun l'usage du français (Paris 1985), le Rint (Réseau international de néologie et de terminologie) et le Riofil (Réseau international des observatoires francophones de l'inforoute et du traitement informatique des langues) viennent de s'unir pour créer un nouveau réseau, le Rifal (Réseau international francophone d'aménagement linguistique) dont la mission sera centrée sur le développement, la promotion et l'informatisation du français.

Les réseaux d'origine, le Rint et le Riofil ont tous deux au cours des dix dernières années assuré la concertation francophone en matière de langue et ont fait par leurs travaux la démonstration qu'il était possible de conduire, dans le cadre de la programmation de l'Agence intergouvernementale de la francophonie, des actions en faveur du développement du français dans un rapport dialectique avec les langues partenaires. Les principales réalisations de ces réseaux ont été les suivantes.

Le Rint

Le Rint était une organisation intergouvernementale francophone orientée vers le développement terminologique et vers la coopération internationale en matière d'aménagement linguistique. Dès sa création, le Rint a cherché à rassembler les principaux acteurs dans ses domaines d'intervention. Il s'agissait d'organismes à vocation terminologique mandatés par chacun des 21 gouvernements suivants : Bénin, Burundi, Cameroun, Canada, Communauté française de Belgique, Congo, France, Guinée, Haïti, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Québec, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Suisse, Tunisie. L'Union latine faisait également partie du Rint, à titre de membre associé.

Le Rint a mené des actions de veille, d'information, de production, de diffusion et de formation en matière d'aménagement terminologique, de néologie et de terminotique. Les réalisations du Rint sont nombreuses et variées. On peut consulter dans le site Internet du Rint ⁽¹⁾ plusieurs bases de données, de même que la liste des publications qui témoignent des nombreux travaux terminologiques soutenus par le réseau, la liste des actes des colloques et séminaires organisés par le Rint et

(1) <http://www.rint.org>

Le Rifal

publiés dans *Terminologies nouvelle* ⁽²⁾, revue publiée par le Rint et consacrée à l'aménagement terminologique, notamment aux questions touchant la terminologie, la néologie, la phraséologie, la sociolinguistique, etc.

Le programme terminologique du Rint s'est déployé en plusieurs volets: inventaire des ressources terminologiques et terminotiques; veille terminologique et néologique dans Internet (système *Balnéo*), publication de dictionnaires terminologiques sous label Rint.

Le système *Balnéo* a pour objectifs la collecte, l'échange et la diffusion rapides de matériaux terminologiques touchant plus particulièrement les néologismes, afin de rendre plus facile et plus efficace la mise à jour des dictionnaires terminologiques et des banques de terminologie. Conçu de manière à simplifier la saisie, la consultation, l'importation ou l'exportation de données en environnement *Windows*, le système *Balnéo* est ouvert gratuitement à tout organisme ou à toute personne qui souhaite participer activement aux échanges terminologiques dans Internet.

Depuis sa création, le Rint dresse un inventaire permanent des travaux terminologiques publiés. En 1999, un nouveau volet de l'inventaire comprend la terminologie disponible dans Internet ⁽³⁾. Enfin, le Rint diffuse dans Internet une bibliographie de la néologie couvrant les publications postérieures à 1980.

La production de dictionnaires terminologiques, qui répond à un besoin de diffusion du vocabulaire scientifique et technique, est une suite logique des travaux d'inventaire et de veille déjà évoqués. Le Rint a soutenu la publication d'une quarantaine de dictionnaires, dont plusieurs ont été réalisés par les pays du Sud. Ces projets multilingues sont la plupart du temps le fruit d'un travail de

coopération entre plusieurs pays en réponse à des besoins communs.

Par ailleurs, afin de participer au transfert de connaissances et au transfert technologique Nord-Sud, le Rint, en collaboration étroite avec le Riofil, a mis sur pied un programme de formation ciblé vers les terminologues des pays du Sud, en privilégiant une formation pratique, le plus souvent absente dans les programmes universitaires, visant l'efficacité technique sur le terrain et le désenclavement informatique de l'espace francophone du Sud, en même temps que le développement de l'activité linguistique et terminologique dans ce même espace. Le programme conjoint de formation Rint-Riofil comprenait:

- Des actions favorisant la création, le support et le partage de ressources linguistiques;
- Des actions en faveur du traitement informatique des langues nationales;
- L'utilisation d'outils de traitement avancé du français et des langues nationales (concordances de mots, alignements textuels multilingues, grammaires de traitement morphologique et syntaxique, correcteurs orthographiques avancés, etc.);
- Des actions favorisant l'accès aux inforoutes.

Le Riofil

Le Riofil avait comme mission de couvrir tous les aspects de l'informatisation des langues. Ce regroupement visait les objectifs suivants: la promotion de l'élaboration et de la diffusion d'outils informatiques facilitant le traitement et l'exploitation de l'information en français et dans les langues partenaires; la normalisation et la standardisation pour une reconnaissance optimale sur les

nouveaux supports de l'information des caractères du français et des autres langues; la conduite de l'inventaire et la diffusion des ressources linguistiques; le développement harmonisé des capacités du Sud en matière d'appropriation des nouvelles technologies de traitement des langues et d'accès à l'inforoute; la formation à l'utilisation des outils de traitement automatique du français et des langues partenaires, à la production de contenus francophones, au développement et à l'utilisation de serveurs, à la maîtrise des NTIC ⁽⁴⁾.

Réseau pluraliste, le Riofil se composait des observatoires suivants:

- Observatoire québécois (OQIL);
- Observatoire français (DGLF);
- Observatoire canadien (Ocil);
- Observatoire wallon (Owil);
- Observatoire suisse (Osil).

Il s'agissait de regrouper des experts du Nord et du Sud aux compétences complémentaires afin d'assurer la présence du français et des langues partenaires sur les nouveaux supports de l'information, de mener des études et des actions (veille technologique, enquêtes, diffusion de l'information, formation), de formuler des recommandations aux décideurs.

Comme en témoignage abondamment son site Internet ⁽⁵⁾, le Riofil a rassemblé et diffusé de nombreux travaux et des informations

(2) L'abonnement à *Terminologies nouvelles* est gratuit et la revue est accessible en ligne dans le site Internet du Rint.

(3) Voir à ce sujet la chronique de Marc Tessier dans ce numéro de *Terminologies nouvelles*.

(4) Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

(5) <http://www.riofil.org>.

abondantes dans chacun de ses champs d'intérêt. En effet, ce site Internet, en lien avec celui de chacun des observatoires nationaux, constitue un véritable portail qui donne accès à des répertoires de produits d'informatisation des langues, à des entreprises, des experts, des centres de recherche, des organismes de normalisation, des études spécialisées, une vitrine technologique, etc. La plupart des éléments de ce site seront repris, en les développant davantage, dans le site Internet du Rifal.

Le Riofil a entrepris un travail important d'évaluation de la capacité des logiciels les plus courants (navigateurs, courrier électronique, systèmes d'exploitation, conception de pages *Web*, aide à la rédaction, etc.) à traiter le français dans son intégralité. De plus, le Riofil a soutenu le développement d'outils tels le *Bellerive*, un didacticiel sur les conventions typographiques du français.

Prospective : des actions intégrées de développement linguistique au sein du Rifal

Le Rifal, qui vient de tenir ses premières assises en juin 2000 à Paris, au siège de l'Agence intergouvernementale de la francophonie, souhaite mettre en œuvre dès cette année des actions intégrées en faveur du développement linguistique et de l'informatisation des langues. Conscient de l'enjeu majeur que représentent pour les langues les nouvelles technologies de l'information et de la communication, le réseau s'est donné les objectifs suivants : contribuer à l'aménagement, la promotion, la consolidation, la valorisation et le développement de l'usage du français

et des langues partenaires, notamment en assurant :

1. La concertation en matière de terminologie et de néologie, en favorisant le travail coopératif et en constituant un pôle de référence en matière de méthodologie et de terminotique ;
2. La promotion et le soutien du traitement informatique du français et des langues partenaires en favorisant l'utilisation des NTIC et des inforoutes ;
3. Le développement de la production de contenus en français sur les inforoutes et l'utilisation du français dans les NTIC, dans un contexte de multilinguisme incluant les langues partenaires ;
4. La collecte et la diffusion de l'information sur la terminologie, la néologie et le traitement informatique des langues.

Ces objectifs ambitieux seront mis en œuvre dans les champs d'intervention suivants : veille technologique, documentaire et terminologique, évaluation et labellisation ; promotion, information et diffusion ; soutien à la production ; formation, normalisation, coordination, coopération et rayonnement. Dès cette année, la programmation du Rifal portera sur :

1. Le développement terminologique : étude sur une banque de terminologie en réseau pour les pays du Sud, soutien à l'édition de lexiques en français et langues partenaires et poursuite de travaux de veille néologique ;
2. La poursuite des inventaires terminologiques et terminotiques et des inventaires des normes internationales ayant une portée sur le traitement des langues ;
3. La création d'une nouvelle revue, pour prendre la suite de *Terminologies nouvelles*, et d'un nouveau site Internet pour la diffusion de l'information et de bases de données

sur l'ensemble des champs d'intervention du Rifal.

Le Rifal est ouvert à tous les États ou gouvernements membres de l'Agence intergouvernementale de la francophonie qui en font la demande. Il est constitué d'institutions à vocation linguistique officiellement mandatées par leur gouvernement. Ces institutions pourront créer à l'échelle nationale des collectifs regroupant tous les acteurs intéressés par les travaux du réseau. Pour de plus amples renseignements sur le Rifal, on peut s'adresser à son Secrétariat général ⁽⁶⁾.

Louis-Jean Rousseau,
Secrétariat général du Rifal.

(6) Adresse du Rifal :
Office de la langue française,
200, chemin Sainte-Foy, 4^e étage,
Québec (Québec)
G1R 5S4, Canada.
Téléphone : 418-643-2134
Télécopie : 418 528 1373.

Terminologie et diversité culturelle

Depuis sa constitution en tant que discipline, vers la fin du XIX^e siècle, la terminologie n'a pas cessé d'évoluer sous la pression de nouveaux besoins, de nouvelles situations qui émergent et deviennent dominants au sein de la société. Analysant cette évolution, Loïc Depecker (1998 : 7) distingue trois grandes ères de la terminologie :

« La discipline commence à apparaître au XIX^e siècle à la faveur de la révolution industrielle, qui favorise la création des premiers organismes de normalisation technique. À cette époque, la tendance de la terminologie est d'être une *terminologie normalisante*; il s'agit de se retrouver entre les termes et les objets, et de désigner de façon fiable les différents éléments des produits construits, à construire et à échanger. C'est dans le contexte de la normalisation technique que commencera de se constituer, pendant l'entre-deux-guerres, la terminologie comme discipline en tant que telle. L'intensification des échanges internationaux à partir des années 1950, et la création d'ensembles géolinguistiques, font prendre conscience de la nécessité de soutenir et compléter le travail de traduction par le traitement de terminologies multilingues adaptées. Sous cet angle, il s'agit d'une *terminologie traductive*. (...) S'y ajoute aujourd'hui au moins un troisième aspect : avec l'économie mondialisée et la société de l'information, nous sommes entrés dans une nouvelle ère

de la terminologie : celle de ce qu'on pourrait appeler la *terminologie informationnelle*. » (Depecker 1998 : 7).

Bien que cette analyse ne touche pas du tout aux fondements théoriques de la terminologie en tant que discipline, elle souligne déjà très nettement le conditionnement socio-économique de la terminologie, à la fois dès sa constitution en discipline et dans ses pratiques ultérieures. Or, la théorie classique de la terminologie basée sur les travaux d'Eugen Wüster, a été conçue essentiellement pour satisfaire le besoin de normalisation technique qui constituait l'enjeu majeur de cette époque. En conséquence, est exclu tout ce qui est susceptible d'entraîner une variation aléatoire, notamment, la synonymie, la polysémie, l'individu, la société, la culture. Et même la langue n'est prise en compte que dans la seule dimension d'instrument de communication professionnelle dans le cadre d'un discours contrôlé et institutionnalisé, purgé de toute possibilité d'équivoque. Un tel modèle théorique suppose également que les relations entre les termes et les objets sont non seulement univoques mais aussi immuables, car cette stabilité garantit une meilleure fiabilité des termes. Si de par sa conception même, ce modèle théorique répond bien aux préoccupations de normalisation qui l'ont suscité, il est, sans surprise, incapable de rendre compte de nombreuses observations empiriques relatives aux pratiques terminologiques dans des situations réelles de communication professionnelle, tel

Avant-propos

que le fait qu'un même expert puisse traiter un même sujet dans un texte «scientifique» et dans un texte de vulgarisation (avec plus ou moins de «scientificité») selon le public auquel il s'adresse (communication devant ses pairs, publication dans une revue «grand public»). Par ailleurs, il n'est pas rare qu'en dépit des efforts de normalisation, s'installe une double terminologie (une officielle et une autre informelle) dans une même entreprise, un même organisme, etc. Même la polysémie qui est tant pourchassée comme source d'ambiguïté est sournoisement omniprésente, car des domaines entiers comme l'informatique, la biochimie, l'aéronautique etc., exploitent à fond la métaphore comme mode de dénomination et source culturelle de conceptualisation (cf. ici même Rita Temmerman, Oliva Ramavonirina, Edema Atibakwa). Il y avait donc urgence à repenser la terminologie autrement, au moins de façon à rendre compte de la dimension sociale de cette discipline.

La *socioterminologie* a été le premier pas dans cette direction. Mais, calquée sur la sociolinguistique, elle s'est donnée comme objectif d'étudier comment les locuteurs (utilisateurs, sujets, etc.,) réagissent aux termes techniques, les utilisent ou les rejettent, et ce que cela induit comme relation de communication, et comme jeu et enjeu de pouvoir. Dans cette perspective, Emmanuel Aito souligne la nécessité de prendre en considération les besoins terminologiques des langues minoritaires, trop souvent délaissées au profit des langues de plus grande communication.

Bien qu'elle représente déjà un progrès important, la socioterminologie ne remet pas directement en cause les fondements théoriques de la terminologie, pas plus que la sociolinguistique ne se veut une rénovation théorique de la linguistique. Cette direction sera

explorée plutôt par les trois approches théoriques présentées ici, à savoir: la *terminologie sociocognitive* (Rita Temmerman), la *théorie des portes* (Teresa Cabré), et la *terminologie culturelle* (Marcel Diki-Kidiri, Edema Atibakwa). La terminologie sociocognitive place la compréhension d'un texte de spécialité au cœur de sa démarche et redéfinit le terme comme «unité de compréhension». Celle-ci, contrairement au «terme» de la théorie classique, a une valeur communicative contextuelle et entre dans plusieurs réseaux conceptuels, sémantiques, lexicaux, syntaxiques, diachroniques et pragmatiques. La *théorie des portes* abandonne l'idée d'une théorie générale de la terminologie, qui n'a pu être proposée par Wüster qu'au prix d'une restriction drastique sur l'objet de la terminologie, le terme. En revanche, elle expose une théorie du terme qui rend compte de son caractère polyédrique, et permet son étude par différentes disciplines, chacune avec ses méthodes propres. Ainsi, le terme peut être étudié comme un signe linguistique à part entière (plus besoin de l'opposer au mot), comme une unité de cognition (un modèle conceptuel idéalisé), comme un élément de communication (avec des degrés de compréhension) etc. La terminologie elle-même n'est donc plus qu'un espace de rencontre et d'interaction entre plusieurs disciplines concernées par le savoir, la technologie, et toutes les formes de spécialité. Enfin, avec la terminologie culturelle, la culture d'une communauté humaine donnée est au centre de la démarche. Cette culture se nourrit de toute l'expérience humaine en terme de productions, de savoirs et de savoir-faire de tous genres. Chaque nouvelle réalité est perçue et reconceptualisée de manière à intégrer la culture, et devient à son tour un archétype, une grille d'interprétation pour la compréhension et l'appropriation de nouvelles réalités.

Dès lors, la langue dans laquelle les dénominations se font est la langue commune. Seule sa capacité d'expression est étendue à la prise en charge de nouveaux domaines de spécialités. Le terme est analysé comme signe linguistique ayant trois composantes (et non seulement deux): un signifiant, un signifié (limité ici à la sémantique lexicale) et un concept (ouvert éventuellement sur des classes d'objets). La diversité des cultures est totalement prise en charge par cette approche théorique aussi bien dans l'espace que dans le temps, car une connaissance approfondie de la culture est indispensable pour réaliser des travaux de terminologie dans cette perspective théorique (cf. l'article de Paulette Roulon-Doko).

Nous n'avons pu que résumer très succinctement des communications qui représentent elles-mêmes des années de travaux, en espérant vous avoir donné l'envie d'aller lire les articles ici publiés et si possible les publications des auteurs. La mondialisation est une raison de plus pour défendre la diversité culturelle, comme nous y invite Oliva Ramavonirina.

*Marcel Diki-Kidiri,
Unité mixte de recherche
Langage, langues et cultures
d'Afrique noire,
Villejuif.*

Introduction

Les recherches sur le lexique, en particulier dans le cadre des pratiques terminologiques, sont soumises à des renouvellements sous l'influence conjointe des domaines théoriques, des développements technologiques et des demandes sociales. Ces derniers en particulier suscitent une «mondialisation» des échanges, de quelque nature qu'ils soient, via les réseaux informatiques, le développement de l'Internet, etc. associé à un accroissement quantitativement impressionnant des «données» (bases de données beaucoup plus importantes, accès au texte intégral), mais aussi qualitativement (textes, sons et images sont devenus le lot commun de n'importe quel site). Par ailleurs, le nombre des «utilisateurs» a considérablement augmenté (même si cette augmentation s'est assez inégalement répartie); ces «utilisateurs» se sont aussi diversifiés à la fois dans les communautés nationales et internationales, devenant eux aussi des spécialistes de l'interrogation et du «surf». Dans ce contexte la terminologie, ancrée jusqu'alors dans les technologies des dictionnaires et vocabulaires, se trouve questionnée et contrainte d'envisager un renouvellement (ou tout au moins une réflexion) sur ses pratiques et plus

largement sur ses cadres théoriques fondateurs.

Les textes réunis ici tentent d'aborder ces questions, à partir de points de vue et de compétences diversifiés, axés davantage sur le lexique comme objet théorique et sur les pratiques terminologiques.

C'est pourquoi, autour de «l'accès à l'information» ou plutôt de «l'accès à des informations» ou encore de la «construction des informations»:

(i) Le questionnement sur le lexique se trouve renouvelé, et ce sur des plans variés:

– Le lexique face à différentes approches en sémantique lexicale, même si sont discutés ici plus particulièrement les apports de la sémantique cognitive;

– Le lexique dans ses rapports avec le discours et notamment à travers la question de la construction de la référence;

– Le lexique dans ses rapports avec les discours dits de spécialité.

(ii) L'individu, qu'on le nomme locuteur, sujet, etc., est réintégré dans le processus même de construction du sens. *De facto*, de solitaire et isolé, il devient un acteur central qu'on ne peut évacuer;

(iii) La communauté, dans ses dimensions linguistique, historique et culturelle, vient elle aussi au centre des préoccupations comme espace de structuration collective des connaissances et des savoirs.

Introduction

Changement d'objet?
Changement de méthodes?
Renouvellement théorique? Autant de points que des chercheurs de divers horizons, réunis en décembre 1999, ont débattu. Tous, à travers la prise de conscience de l'évolution rapide de ce champ de recherches, et en montrant la difficulté de développer des terminologies contemporaines fondées sur les bases de la conception de l'école de Vienne, posent d'une manière ou d'une autre la nécessité de réexaminer les cadres fondateurs de la terminologie.

Cette confrontation des recherches (dites fondamentales) en sémantique cognitive et des recherches en terminologie et sur les discours (dits de spécialité) a de fait permis aux chercheurs de ces deux communautés de commencer d'évaluer les développements théoriques en sémantique, confrontés à certaines pratiques du lexique (en particulier dans le domaine de la terminologie). Et symétriquement, d'identifier en quoi les réflexions théoriques issues de pratiques terminologiques peuvent orienter les recherches fondamentales.

Il en résulte que la plupart des articles manifestent une position critique vis-à-vis de l'autonomie théorique de la terminologie et insistent sur la nécessité d'ouverture et d'interactions avec les développements actuels des recherches pluridisciplinaires en sémantique cognitive en particulier.

C'est ce que montre clairement l'article de Maria-Teresa Cabré qui invite au débat. Elle propose en effet de dépasser la discussion de la validité de la «Théorie générale de la terminologie» systématisée par Wüster et l'école de Vienne dans les années 30, en lui substituant un effort d'articulation des recherches pluridisciplinaires visant davantage à l'élaboration d'une «théorie des termes». Centrée sur l'objet «polyédrique» que sont les termes, envisagés selon des approches

linguistiques, cognitives et sociales, la «théorie des portes» invite à «entrer en terminologie» par des voies différentes, qui vont éclairer chacune des facettes de l'objet visé et répondre à la diversité des questions suscitées par la diversité des pratiques et des motivations de LA terminologie.

Les articles de Marcel Diki-Kidiri, Atibakwa Edema et Paulette Roulon-Doko concernés par la terminologie dans les cultures africaines, et de ce fait par les langues africaines, insistent sur la nécessité de prendre en compte les variations conceptuelles que la diversité des langues introduit nécessairement dans la fixation des valeurs sémantiques des termes.

Au lieu de considérer que la terminologie doit imposer une norme centrée sur les conceptions de la culture d'origine des technologies, le travail de Marcel Diki-Kidiri suggère de prendre pleinement en compte l'héritage culturel spécifique dans l'appropriation des nouveautés, en particulier les nouveautés technologiques importées d'autres cultures. Une telle attitude, non seulement préserve le respect des identités des communautés concernées, mais conditionne également le succès de l'intégration (appropriation) des «nouveautés». Cette attitude pratique, mais aussi politique, conduit à redéfinir des cadres théoriques de la dénomination qui soient aptes à prendre en compte la tension entre référence et métaphorisation, démotivation et remotivation du signe (terme). Dans ce cadre, la terminologie constitue un espace de réflexion centré sur la question de l'accès à la «modernité». Marcel Diki-Kidiri insiste aussi sur la nécessité de redéfinir des méthodologies adaptées à cette nouvelle perspective, à la fois dans le domaine «fondamental» de la recherche et dans le domaine pratique de la production des termes.

L'article de Atibakwa Edema discute en détail les différentes

oppositions entre terminologie africaine et terminologie européenne. Cette discussion est illustrée par les motivations qui ont conduit à produire une traduction de «dictionnaire» dans deux langues africaines différentes.

L'article de Paulette Roulon-Doko apporte un exemple concret d'identification d'un noyau sémantique pertinent pour l'interprétation d'une classe de verbes en gbaha (langue oubangienne) qui ne peut intervenir que par un déplacement assez radical de point de vue: en effet, l'intelligibilité du champ sémantique des verbes retenus n'advient que si on se détache d'une conceptualisation «centrée sur les objets» (assez habituelle dans notre culture) pour aller vers une conceptualisation centrée sur le geste de l'acteur, geste technique de l'épluchage en l'occurrence.

Revenant sur des pratiques plus familières liées au développement technique, l'article de Muriel Amar, à partir d'une analyse des textes fondateurs et normatifs fixant la pratique de l'indexation, conduit à poser deux types d'indexation, l'indexation «lexicale» et l'indexation «discursive». Cette typologie, fondée sur des critères linguistiques (distinction sens et référence, mode de construction de la référence, problématique de la thématization), a des conséquences importantes: elle place les discours (leur mode de constitution et les principes de leur rassemblement en documents) et les utilisateurs au centre de la démarche, dans la mesure où le travail de l'indexeur devient un travail de propositions de parcours interprétatifs. Dans le contexte de l'Internet, ces deux approches ne sont pas équivalentes.

L'article de Widad Mustafa el Hadi, après avoir situé les différentes approches en indexation, reprend la question des thesaurus. Initialement identifié et identificatoire des

approches classiques, le thesaurus peut cependant trouver une place dans les approches centrées sur les discours et les utilisateurs, s'il est transformé en dispositif de navigation. Widad Mustafa el Hadi examine alors quelles sont les conditions requises. Ce faisant, de manière plus générale, sa contribution s'intègre dans une question plus générale: comment peut-on prendre en compte les savoirs existants?

Danielle Candel, quant à elle, travaille la gestion de la «diversité culturelle» entre concepts au sein de la langue française: l'étude en cours qu'elle rapporte, contraste les analyses d'un «même» discours, le discours scientifique, par deux «populations»: les spécialistes de domaines scientifiques et techniques qui le produisent et les lexicographes qui l'étudient et l'exploitent. Danielle Candel est ainsi conduite à aborder la question de l'identification et du repérage de termes en contexte définitoire, et spécifier les caractéristiques des discours scientifiques.

Enfin, les deux derniers articles contribuent à évaluer dans quelle mesure la prise en compte de la sémantique cognitive est fructueuse dans le renouvellement des approches en terminologie. L'article de Jacques Poitou en reprend les principaux concepts, la notion de prototype, de saillance et de typicalité, pour les discuter et mettre à jour leur caractère problématique et leurs éventuelles ambiguïtés (étant donné les différentes versions et définitions qui ont été proposées).

Pour terminer, le texte de Rita Temmerman inscrit une dimension sociocognitive à la sémantique cognitive, et développe ainsi une théorie «réaliste de la terminologie», qui lui permet de traiter, de manière à la fois fondée au point de vue de la théorie et opérationnelle, le travail terminologique d'identification de termes propres à un domaine

(l'exemple retenu concerne une description de l'ADN).

En résumé, si l'ensemble des textes que nous avons ainsi réunis suite à nos journées de travail suggère de manière unanime les difficultés d'une conception unique du lexique issue de l'école de Vienne, il nous semble tout à fait vivifiant et encourageant que les pratiques de la terminologie nous conduisent à prendre en compte la diversité culturelle et langagière. Si la terminologie n'a plus à s'imposer comme domaine, elle peut s'instaurer comme espace pluridisciplinaire, où chaque discipline se permet de définir, chacune dans ses propres cadres conceptuels et ses méthodes, l'objet complexe et unificateur: les termes. Ce déplacement de la terminologie comme dogme, aux problèmes diversifiés des pratiques de la terminologie permet de renouer les fils rompus d'une sémantique lexicale coupée de la dynamique et de la variation des usages de la langue.

En vous souhaitant bonne lecture.

Le comité de rédaction:

Marcel Diki-Kidiri,

Sophie David,

Danièle Dubois,

Jacques Poitou.

Terminologie et linguistique : la théorie des portes (1)

Dans ce texte, nous proposons une théorie des termes, qui peut être construite à partir des théories linguistiques et qui inclut différents aspects d'une théorie de la connaissance et de la communication. Les termes, analysés du point de vue de ces disciplines différentes, deviennent alors des objets polyédriques, et la linguistique peut en rendre compte parfaitement. Il s'agit donc de montrer comment un système coopératif intégré de plusieurs théories peut décrire les unités terminologiques.

Termes-clés :
théorie des termes ; linguistique ;
terminologie ; épistémologie ;
connaissance spécialisée.

Introduction

Ce texte est conçu comme une invitation au débat. Son objectif est de proposer une théorie des unités terminologiques et de montrer en quoi une théorie générique de la terminologie est inadéquate. La principale raison pour ne pas proposer une «théorie de la terminologie», mais plutôt une «théorie des termes», est qu'une théorie de la terminologie implique un caractère disciplinaire. En revanche, nous considérons que ce sont les objets, ceux qui forment les espaces disciplinaires et les perspectives d'analyse, qui constituent l'objet d'une théorisation. Nous soutenons donc que la terminologie, considérée comme la totalité des unités terminologiques, ne relève pas de la linguistique (qu'elle soit générale ou appliquée), mais qu'elle peut être traitée à partir des théories linguistiques, de même qu'à partir d'une théorie de la connaissance, ou de la cognition, ou de la communication. Le débat mené par les partisans de la Théorie générale de la terminologie (TGT) pour décider si la terminologie relève de la linguistique appliquée ou d'une discipline indépendante devient alors non pertinent. Par contre, le débat devrait être posé de la façon suivante : les termes, les unités qui constituent

l'objet du domaine de connaissance appelé terminologie, peuvent être analysés à partir de disciplines différentes et, en tant qu'ils sont des objets polyédriques, ils peuvent participer de son champ d'étude et même devenir une partie centrale de l'objet d'analyse et de théorisation. À partir de la linguistique, il est parfaitement possible et plausible d'élaborer une théorie des termes, théorie où ils sont décrits comme des unités de forme et de contenu, dont l'usage dans certaines conditions discursives particulières leur fait acquérir une valeur spécialisée. Logiquement, cette théorie doit être suffisamment large pour rendre compte de la spécificité des termes, sans toutefois les traiter comme des unités différentes des mots du lexique non spécialisé. De plus, cette perspective linguistique doit être compatible avec d'autres perspectives du traitement des termes, qui doivent compléter leur description et représenter leur caractère polyédrique. Il s'agit donc de rendre compte de la description des termes à travers un système coopératif et parfaitement intégré de plusieurs théories visant à représenter chacune de manière spécifique les différents aspects d'un terme.

(1) Je remercie Judit Feliu, boursière de recherche à l'Institut Universitari de Lingüística Aplicada, qui a traduit ce texte catalan en français, ainsi que Sophie David et Danièle Dubois pour leurs corrections.

1 Ce qu'on a appelé traditionnellement la «Théorie classique de la terminologie»

La terminologie moderne, vue comme une discipline systématique et une pratique organisée, est née à Vienne dans les années trente suite aux travaux d'E. Wüster. Les raisons qui ont porté Wüster à s'intéresser à la terminologie sont essentiellement pratiques : il veut surmonter les difficultés de la communication professionnelle, difficultés qui trouvent leur origine, selon lui, dans l'imprécision, la diversification et la polysémie de la langue naturelle. Wüster considère donc la terminologie comme un outil de travail qui doit servir à désambigüiser de manière efficace la communication scientifique et technique. Cet intérêt et ce désir d'arriver à une communication sans aucune ambiguïté reflètent les idées philosophiques du Cercle de Vienne, qui visent à trouver une langue universelle qui rende possible l'interaction humaine, sans que celle-ci ne se trouve limitée de quelque manière que ce soit ; autrement dit, dépasser les restrictions de la langue commune ou ordinaire.

À cette époque-là, le travail de Wüster portait avant tout sur des questions méthodologiques et normatives, et non pas sur des questions théoriques. Son intérêt pour la théorie est né un peu plus tard, comme résultat de sa réflexion sur le processus de travail mené pour élaborer son dictionnaire. Son doctorat (DES) (*Internationale Sprachnormung in der Technik, besonders in der Elektrotechnik*), soutenu à l'Université de Stuttgart (1931) porte sur la méthodologie. Il y explicite les raisons qui justifient la systématisation des méthodes de travail en terminologie ; il établit les principes que doivent suivre les

travaux sur les termes ; il indique les paramètres principaux d'une méthodologie de traitement des données terminologiques. Son ouvrage posthume de 1979 (*Einführung in die allgemeine Terminologielehre und terminologische Lexikographie*) rassemble l'ensemble de sa théorie (qui avait été auparavant partiellement publiée dans quelques revues spécialisées). C'est cette théorie que nous appelons «Théorie générale de la terminologie» (TGT). Par ses travaux, Wüster est considéré aujourd'hui comme le créateur de la TGT et le fondateur de la terminologie moderne. L'école de Vienne, fondée et dirigée par Wüster, a été jusqu'à récemment le seul groupe de travail qui ait développé un ensemble systématique de principes dont la cohérence avec les objectifs – qui peuvent être considérés comme trop restreints –, nous amène à la considérer comme une théorie qui vise à la standardisation des unités de communication.

La théorie de Wüster apparaît, dans le cadre d'une conception contemporaine de la terminologie, c'est-à-dire un domaine de convergence entre la linguistique, les sciences cognitives, les sciences de l'information, la communication et l'informatique, comme un objet d'analyse et d'application très restrictif. Wüster limite son objet aux unités univoques standardisées, propres aux domaines scientifico-techniques. Il restreint ainsi l'activité terminologique au recueil de concepts et de termes en vue d'une standardisation (fixation de notions et de dénominations standardisées). De même, il restreint la notion de domaine de spécialité puisqu'il ne s'intéresse qu'à la science et à la technique. Il réduit enfin ses objectifs de manière à assurer l'univocité de la communication professionnelle, principalement sur le plan international.

La conception de Wüster ne se serait pas inscrite comme une discipline singulière et ne se serait pas

différenciée de la linguistique – et dans la linguistique, de la lexicologie –, sans cette perspective particulière de recueil et d'étude des unités proposées. Pour Wüster, la terminologie est en effet fondée sur l'étude des termes, à partir de la notion qu'ils expriment, et sur l'analyse de leurs relations. Le concept est alors le point de départ du travail terminologique. On part de l'identification et de l'établissement des concepts dans un champ de connaissance particulier pour en fixer les dénominations standardisées correspondantes. Il est donc nécessaire, pour l'établissement des concepts, de parvenir à un consensus sur la totalité des caractéristiques les plus communes qui représentent un morceau de la réalité, en laissant de côté les traits moins habituels mais plus représentatifs du point de vue culturel. Pour les dénominations, la standardisation implique la suppression de la variété dénominative en faveur d'une seule forme de référence. La méthodologie de travail de la terminologie est donc onomasiologique. Cette condition contraste avec la méthodologie de la lexicographie, qui a un caractère sémasiologique et une perspective normative, même si au départ elle est fondée sur la description.

À l'heure actuelle, les idées de Wüster sont reconsidérées par plusieurs spécialistes en terminologie du fait de leur caractère réductionniste et idéaliste. Les spécialistes les considèrent insuffisantes pour rendre compte des unités terminologiques dans un scénario de communication diversifié. Le réductionnisme et l'idéalisme de cette théorie se voient confirmés, d'un côté, par la conception globale de l'unité terminologique et sa condition uniquement dénominative, avec toutes les conséquences que ce fait comporte (oubli des aspects syntaxiques, négation de la variation, non-traitement des aspects communicatifs

des termes), et, de l'autre côté, par l'importance accordée aux aspects de standardisation, et ce, dans une perspective de communication professionnelle internationale. La TGT est fondée théoriquement sur l'homogénéité et l'universalité de la connaissance spécialisée, mais aussi sur la volonté d'unifier les formes d'expression. On laisse alors de côté de nombreuses données empiriques, sauf dans quelques rares domaines.

Les éléments fondamentaux de la théorie de Wüster, radicalisée par ses défenseurs, peuvent être synthétisés de la manière suivante :

- a) La terminologie est conçue comme *un domaine autonome*, et elle se présente comme un *domaine d'intersection* constitué par les «sciences des choses», et par d'autres disciplines comme la linguistique, la logique et l'informatique.
- b) Les *objets d'étude* de cette théorie sont les concepts, véhiculés à travers des unités de désignation, linguistiques (dénominales et désignatives en même temps) et non linguistiques (exclusivement désignatives). Ces unités sont spécifiques d'un domaine de spécialité, avec un usage restreint à ce domaine-là.
- c) Les termes se trouvent définis comme des dénominations linguistiques des concepts. Ainsi, un terme est l'unité (linguistique ou non linguistique) qui désigne un concept.
- d) Les termes sont analysés à partir du concept qu'ils représentent et, pour cette raison, *le concept est conçu comme antérieur ou encore préexistant à la dénomination*.
- e) Les concepts d'un même domaine de spécialité entretiennent entre eux des relations différentes. La totalité des relations entre les concepts constitue la *structuration conceptuelle* d'un domaine. La *valeur d'un terme* s'établit par la place qu'il prend dans la structuration conceptuelle du domaine.
- f) L'*objectif* est d'étudier les termes dans une perspective de *standardisation*

conceptuelle et dénomminative, unilingue dans le cas de la communication professionnelle nationale, ou multilingue dans le cas de la communication internationale.

g) La *finalité appliquée* de la normalisation terminologique est d'assurer la *précision et l'univocité de la communication professionnelle — strictement professionnelle* — avec l'usage de termes normalisés.

On peut en partie expliquer les insuffisances de la TGT à partir de l'analyse de la pensée de Wüster. Et plus précisément à partir des points suivants : pour Wüster, seule la réalité peut être conceptualisée par la science, laquelle, à travers de la logique, organise la connaissance scientifique. Les concepts sont structurés logiquement et ontologiquement de façon hiérarchique.

La connaissance scientifique, vue comme quelque chose d'universellement homogène, est le modèle qu'il faut suivre pour organiser les concepts de tous les domaines d'activités. De ce fait, on nie ou annule toutes les différences qu'ils comportent : les contextes socioculturels, les zones géographiques, les réalités socio-économiques, les langues (en ce qui concerne leur typologie et leur condition sociale). Dans n'importe quel processus de standardisation, l'uniformisation de la connaissance se fait à travers un consensus. Si les concepts peuvent être unifiés, les dénominations aussi. Les normes Iso sont le reflet explicite de cette idée. Avec ce processus d'uniformisation, on efface la diversité dénomminative et conceptuelle de la réalité.

La fonction stricte de la terminologie est celle d'étiqueter la dénomination des concepts dans la communication professionnelle et, en conséquence, leur valeur communicative dans le discours professionnel n'a aucun intérêt. Selon Wüster, cette valeur est l'objet d'étude d'autres disciplines. En conséquence,

on ne considère pas la dimension communicative des termes, ni leurs aspects discursifs, ni leur projection grammaticale. L'unité terminologique intéresse seulement pour elle-même et d'un point de vue particulier, celui de la standardisation.

La TGT ne s'attache pas non plus à l'étude de l'évolution des concepts. La TGT considère que les concepts sont statiques. Et s'ils ne le sont pas, la perspective strictement synchronique qu'elle adopte les traite de cette façon.

Pour la TGT, les termes n'ont pas de valeur pragmatique, et ils ne présentent aucune variation sémantique parce qu'ils ne sont considérés que dans un seul registre : le registre formel professionnel. La communication professionnelle prototypique est formelle entre les spécialistes, bien qu'on accepte que le niveau de spécialisation varie. Cependant, on affirme que les termes standardisés peuvent servir pour toutes les circonstances communicatives.

Récemment sont apparus des commentaires critiques sur les fondements de la TGT, qui ont surtout montré l'incapacité non seulement à expliquer globalement la communication spécialisée et ses unités les plus représentatives (les termes), mais aussi à décrire les variétés terminologiques dans toute leur complexité représentative et fonctionnelle.

Les contributions critiques font référence aux trois aspects de la terminologie qui constituent les fondements de son caractère interdisciplinaire : les aspects cognitifs, les aspects linguistiques et les aspects sociaux.

Dans le cadre des sciences de la connaissance, on a questionné la notion même de connaissance spécialisée défendue par la TGT, principalement en ce qui concerne son uniformité et sa différence vis-à-vis de la connaissance générale sur le monde. Plusieurs auteurs ont proposé, comme alternative, une intégration cognitive,

diversifiée fonctionnellement dans la performance des sujets parlants. La psychologie cognitive a défendu par exemple une interrelation entre les différentes classes de connaissance et leurs processus d'acquisition. De même, elle a insisté sur le caractère social de la terminologie.

La linguistique pour sa part a refusé de ne s'intéresser qu'aux aspects prescriptifs des termes, limitation qu'imposait la TGT. De même, la distinction entre les termes et les unités lexicales de la langue générale a été remise en cause. En considérant la terminologie comme une discipline appliquée, et une discipline appliquée à un seul domaine de connaissance, on s'interdisait d'expliquer comment les termes font partie ou peuvent être une partie de la compétence des sujets parlants quand ces derniers acquièrent des connaissances spécialisées et deviennent des spécialistes.

Dans le cadre de la sociologie et de la communication, on a refusé la conception idéaliste des termes et le caractère traditionnellement attribué à la communication spécialisée, dans laquelle les termes perdaient partiellement leur condition d'unité de la langue naturelle, et où leur transfert avait lieu dans un seul registre, avec la négation de la variation discursive. Les données empiriques, à l'exception de celles qui sont associées au domaine de la communication standardisée internationale ou nationale (à laquelle la TGT était restreinte) ont fourni plus d'arguments aux contributions critiques qu'aux propositions défendues par la TGT.

La plupart des critiques adressées à la TGT font donc référence aux insuffisances de la théorie pour deux raisons principales:

- L'idéalisation de la réalité, de la connaissance et de la communication;
- La limitation du champ d'application à la standardisation.

On peut donc dire que certaines conceptualisations de la TGT sont la conséquence de ces principes

réducteurs. Mais d'autres points théoriques ne peuvent se justifier qu'en référence à une position idéaliste. Cette idéalisation est établie à partir des deux propositions suivantes: (i) la connaissance scientifique – contrairement à la connaissance générale – est antérieure à n'importe quelle expression; (ii) la connaissance scientifique est uniforme et indépendante des langues et des cultures. Cependant, l'étude de données réelles fournit de nombreux arguments pour montrer l'insuffisance de la TGT, qui est fondée sur des propositions non démontrées. Elle apparaît comme une théorie qui ne peut être falsifiée.

2 Un changement de point de vue

Une analyse simple de la communication spécialisée réelle dans des situations professionnelles différentes montre que la théorie élaborée par Wüster – bien qu'elle soit interdisciplinaire – ne rend pas compte des données empiriques. En particulier, la distinction, tellement défendue, entre la linguistique et la terminologie, établie sur le caractère approximatif de la langue, de même que sur la prise en compte de ses finalités, interdit d'en faire la démonstration.

Dans le cadre de la communication spécialisée, on utilise différents processus pour lesquels, sans nier le caractère spécialisé de la connaissance et de son transfert, on peut montrer l'existence de caractéristiques qui coïncident avec celles d'autres unités utilisées dans des situations communicatives différentes. Cette constatation nous amène à supposer que les unités terminologiques partagent de nombreux traits avec d'autres unités de la langue naturelle et d'autres systèmes symboliques non linguistiques. Il s'agit

donc ici de savoir si les termes sont des unités spécifiques complètement différentes d'autres unités appartenant à d'autres classes de signes.

La communication spécialisée n'est pas une forme de communication complètement différente de la communication générale; et la connaissance spécialisée n'est ni uniforme ni totalement séparée de la connaissance générale, et ce dans toutes les situations de communication.

Par conséquent, la terminologie ne peut pas être expliquée de manière autonome, indépendamment de l'étude des autres signes dénommatifs qui ont une capacité référentielle ou dénomminative. Elle ne peut pas non plus être décrite indépendamment des autres signes de la langue naturelle, également constitués d'une forme et d'un signifié, de même elle ne peut pas être tenue à l'écart des théories qui visent à expliquer la communication et la cognition. Cependant, on doit décrire le caractère interdisciplinaire de ses unités: les termes.

3 Les bases de notre approche

Notre contribution est née sur la base des quelques prémisses suivantes: a) On conçoit la terminologie comme un domaine de connaissance nécessairement interdisciplinaire qui doit intégrer les aspects cognitifs, linguistiques, sémiotiques et communicatifs des unités terminologiques. Une théorie qui rend compte de cette interdisciplinarité doit permettre une approximation multidimensionnelle des termes. b) L'objet de la terminologie est constitué par les termes, et c'est pour cette raison que l'on considérera uniquement une théorie des termes et non une théorie de la terminologie. c) Les unités qui véhiculent la connaissance spécialisée peuvent avoir

un caractère linguistique et/ou non linguistique. On les appelle unités terminologiques ou termes. Ces unités ont un caractère linguistique et apparaissent au sein d'une langue naturelle.

d) Ces unités sont en même temps semblables et différentes des unités lexicales d'une langue, appelées *mots* par la lexicologie. Leur spécificité se trouve dans leur aspect pragmatique et dans leur mode de signification. Leur signifié est le résultat d'une négociation entre experts. Cette négociation se produit dans le discours spécialisé à travers des prédications qui déterminent le signifié de chaque unité.

5 Un format pour notre approche

Les idées précédentes nous permettent de formuler une première esquisse d'une construction théorique fondée sur les propositions suivantes :

a) La conception de la terminologie comme domaine de connaissance nécessairement interdisciplinaire, qui traite des termes et qui intègre les aspects cognitifs, linguistiques, sémiotiques et communicatifs des unités terminologiques, nous conduit à proposer ce que nous appelons « la théorie des portes ». Il s'agit d'une théorie qui rend possible le traitement multidimensionnel des termes.

b) Selon cette théorie, l'objet « terme » est une unité à trois aspects : un aspect sémiotique et linguistique ; un aspect cognitif ; et un aspect communicatif.

c) Ces trois aspects intègrent les termes dans trois théories différentes et, bien que ces trois théories nous amènent à la complexité des unités terminologiques, elles suivent des trajets différents (*cf.* le trajet linguistique ci-dessous)

d) Les unités qui véhiculent la connaissance spécialisée peuvent avoir un caractère linguistique ou non

linguistique, mais on appelle unité terminologique ou simplement termes, ceux qui ont un caractère linguistique et apparaissent dans une langue naturelle.

e) Les termes sont des unités récursives et dynamiques qui peuvent « passer » d'un domaine de spécialité à un autre. Cette capacité rend compte à la fois de la mobilité des unités du lexique commun vers le lexique spécialisé, de même que d'une spécialité à une autre.

f) Par conséquent, l'homonymie de la terminologie traditionnelle se justifie à notre avis comme la polysémie.

g) Les unités terminologiques participent des mêmes caractéristiques formelles que les mots, bien qu'elles s'en distinguent par leurs conditions de production et de réception et par leurs modes de signification. Pour rendre compte de cette situation, on propose de les traiter comme des unités discursives provenant d'une seule forme de base : les unités lexicales, que le locuteur connaît soit comme usager de la langue, soit comme professionnel d'un domaine particulier.

h) Ces unités lexicales de base se trouvent associées à un grand nombre d'informations grammaticales, pragmatiques et encyclopédiques. Les conditions discursives activent seulement quelques informations. Et cette sélection d'information peut les amener à acquérir une valeur pragmatique particulière, qui est reliée aux traits du signifié. L'une de ces valeurs peut être qualifiée de « terminologique » ou de « spécialisée ».

i) Le but d'une théorie des termes est de décrire formellement, sémantiquement et fonctionnellement les unités qui peuvent acquérir une valeur terminologique, de rendre compte de l'activation de cette valeur et d'exprimer les relations établies avec d'autres signes du même système ou d'un système différent, et ce, afin de faire progresser la connaissance sur la communication spécialisée et les

unités qu'on y utilise. L'objectif de la terminologie appliquée est alors celui de recueillir les unités de valeur terminologique sur un sujet donné et dans une situation particulière, et d'établir leurs caractéristiques selon cette situation. Une de ces caractéristiques peut être celle d'unité standardisée. La finalité appliquée à la collecte et à l'analyse des unités ayant une valeur terminologique est diverse et ouvre la porte à nombreuses applications. Dans toutes ces applications, les termes activent leur double fonction : la représentation de la connaissance spécialisée et son transfert. Cette double fonction se manifeste et s'observe à différents degrés et dans des situations hétérogènes.

j) Les termes sont utilisés dans la communication spécialisée, communication caractérisée par des facteurs de type linguistique (sémantiques, lexicaux et textuels) et pragmatique (émetteur direct ou médiateur, médiateur linguistique ou cognitif, destinataire, situations). La communication spécialisée admet alors différents niveaux de spécialisation, plusieurs degrés d'opacité cognitive, qui indiquent différents niveaux de densité terminologique et cognitive.

6 Quand on entre par la porte de la linguistique : éléments et conséquences

Le linguiste qui veut décrire le langage et les langues commence toujours avec quelques données sur les langues. La provenance de ces données est le discours oral ou écrit des sujets parlants. Un linguiste concerné par la description des unités terminologiques doit les chercher dans les productions orales et écrites des spécialistes. On appelle texte spécialisé la totalité de productions discursives de caractère spécialisé.

Une des caractéristiques les plus remarquables d'un texte spécialisé est la présence des unités terminologiques. Plus le niveau de spécialisation d'un texte est élevé, plus sa densité terminologique est grande.

D'habitude, un texte hautement spécialisé montre précision et concision et systématisme; la terminologie qu'on y utilise a tendance à la monosémie et à l'univocité. Au fur et à mesure que le degré de spécialisation diminue, le discours acquiert des caractéristiques du discours non spécialisé: du point de vue sémantique, on observe des variations conceptuelles, des redondances, des ambiguïtés, un manque de précision stricte; du point de vue de l'expression, on observe un haut niveau de synonymie, mais surtout un usage très répandu d'expressions paraphrastiques qui expriment analytiquement un concept qui, dans un niveau spécialisé, serait désigné sans erreur possible par un seul terme.

Au-delà de ces précisions, le linguiste, qui s'intéresse aux termes, commence son travail à partir du texte spécialisé. Un texte spécialisé possède une structuration cognitive organisée grammaticalement. Cette structuration est composée par des unités de connaissance spécialisée qui deviennent les noyaux d'un réseau et qui sont reliés de diverses manières.

De plus, on trouve dans le texte des unités de signification générale et des unités de signification spécialisée. Les unités de signification spécialisée acquièrent leur valeur terminologique dans un domaine de spécialité quand elles sont effectivement utilisées dans ce domaine. C'est donc le domaine qui cristallise leur signifié et leurs conditions d'usage.

Parmi les unités de signification spécialisée, il y a des unités non linguistiques (qui appartiennent à des systèmes symboliques non naturels) et des unités linguistiques (qui appartiennent à la langue naturelle). Les unités spécialisées linguistiques

peuvent appartenir à différents composants d'une grammaire: la morphologie (morphèmes), le lexique (unités lexicales), les unités syntagmatiques (unités phraséologiques) et syntaxiques (phrases).

Les unités linguistiques syntagmatiques peuvent se trouver lexicalisées et devenir unités du lexique, bien qu'elles aient une structure syntaxique. La totalité des unités lexicalisées (monolexicales et polylexicales ou syntagmatiques) constitue ce qu'on appelle la terminologie, où les unités prototypiquement terminologiques sont de catégorie nominale.

Les unités terminologiques peuvent être décrites à partir de la grammaire d'une langue (phonologie, morphologie, lexique, syntaxe des phrases et texte). Cependant, pour rendre compte de la spécificité des unités terminologiques, cette grammaire doit inclure des règles et des conditions formelles, mais aussi quelques éléments sémantiques (sémantique cognitive) et pragmatiques.

En considérant ces principes, le trajet suivi par un linguiste, intéressé à l'élaboration d'une théorie des termes dans un cadre linguistique, devrait être:

- a) Le texte comme point de départ, en considérant sa structure et ses conditions discursives;
- b) L'analyse de la structure du texte;
- c) La détection des unités qui constituent cette structure;
- d) La détection des unités qui véhiculent une connaissance spécialisée, lesquelles sont porteuses d'une signification spécialisée;
- e) La discrimination des unités linguistiques qui sont porteuses d'une signification spécialisée;
- f) La discrimination des unités lexicales qui sont porteuses d'une signification spécialisée;
- g) L'analyse des unités lexicales qui sont porteuses d'une signification spécialisée;

- h) L'établissement des relations conceptuelles entre ces unités;
- i) La détection des synonymes ou équivalents conceptuels, que la synonymie soit totale ou partielle;
- j) L'établissement de la structure conceptuelle du texte en intégrant les unités et les relations;
- k) La corrélation entre la structure conceptuelle et la structure discursive.

Après tout ce trajet, un linguiste est capable d'intégrer l'analyse de ces unités dans une théorie à base linguistique. Mais cette théorie doit être suffisamment large et flexible pour décrire le caractère polyédrique des termes. Une théorie formelle et strictement grammaticale ne peut jamais rendre compte de la spécificité significative des unités terminologiques, en tant qu'elles doivent être considérées comme des véhicules de connaissance spécialisée et qu'elles sont utilisées dans des situations spécifiques de communication.

*M. Teresa Cabré,
Institut Universitari de Lingüística
Aplicada,
Universitat Pompeu Fabra,
Barcelona.*

Bibliographie

- Cabré (M.-T.), 1999: *La terminología: representación y comunicación. Elementos para una teoría de base comunicativa y otros artículos*, Barcelona, Universitat Pompeu Fabra, Institut Universitari de Lingüística Aplicada.
- Diki-Kidiri (M.), 1999: «Le signifié et le concept dans la dénomination», *Meta*, XLIV, 4, pp. 573-581.
- Rey (A.), 1999: «La terminologie, entre l'expérience du réel et la maîtrise des signes», *Séminaire de terminologie théorique*, Barcelona, Universitat Pompeu Fabra, Institut Universitari de Lingüística Aplicada.
- Slodzian (M.), 1994: «Comment revisiter la doctrine terminologique aujourd'hui?», *La Banque des Mots*, numéro spécial 7, 1995, pp. 11-18.

Prototypes, saillance et typicalité

Cet article examine de façon critique le concept de prototype en sémantique lexicale et d'abord les modes différents d'approche de la typicalité. Sont analysés d'abord la problématique du meilleur exemplaire, qui recouvre plusieurs critères que l'on peut ramener aux deux principes antinomiques du familier et du non familier valorisé positivement ; ensuite le critère de l'accessibilité, dont la mise en œuvre dans les tests de production de liste permet de mettre en évidence, plus qu'une simple hiérarchie de typicalité, un réseau complexe de relations entre termes et/ou entre sous-catégories. L'analyse des concepts de saillance et de typicalité amène à distinguer plusieurs plans (un plan sémantico-référentiel, un plan morpho-phonologique et un plan lexical) qui interfèrent dans la structuration des catégories par les locuteurs-sujets.

Termes-clés : prototypes ; typicalité ; catégorisation ; sémantique lexicale ; analogie.

(1) Communauté aborigène de Nouvelle-Guinée, cf. Rosch (1973 : 331).

(2) D'autres procédures, plus postulées que pratiquées nous semble-t-il, s'inscrivent dans la dimension de l'acquisition des catégories ou de leur détérioration (aphasie) avec l'hypothèse sous-jacente que les éléments les plus typiques sont acquis les premiers et sont aussi les plus résistants à la détérioration pathologique. Indépendamment des difficultés expérimentales de la mise en œuvre de ce troisième type de procédures, elles ne semblent valables que si l'on part du principe d'une acquisition linéaire des catégories comme une construction continue. Or, rien n'est moins sûr. Ainsi, dans un domaine particulier, l'acquisition des catégories de formation de pluriel en allemand, les études menées (cf. notamment Petit 1985) montrent que cette acquisition n'est en rien linéaire, mais est marquée par des phases successives de surgénéralisation d'un allomorphe particulier, soit un pluriel identique au singulier, pluriel en -s, pluriel en -en etc., soit des changements de prototype.

1 Introduction

Depuis une vingtaine d'années, le terme de « prototype » connaît une certaine faveur parmi les linguistes (et pas seulement parmi les sémanticiens), mais qu'entend-on au juste par là ? Si l'on met de côté les emplois non définis du mot et de l'adverbe dérivé « prototypiquement » (tels objets linguistiques ont « prototypiquement » telle caractéristique...), le constat s'impose que les conceptions prototypiques ressemblent fort à une auberge espagnole : « meilleur » exemplaire (c'est-à-dire jugé comme tel par une population donnée), exemplaire central, exemplaire le plus cité, exemplaire le plus accessible, appris en premier, version standard et étendue du prototype (cf. Kleiber 1990), etc. Deux questions affleurent dans cette diversité d'emplois : d'une part la définition précise du terme et sa délimitation par rapport à des termes voisins, voire apparentés (saillance, typicalité, etc.), de l'autre la question des procédures susceptibles d'être mises en œuvre pour parvenir à la mise en évidence du prototype. Questions reliées, évidemment, puisqu'une définition donnée implique la mise en œuvre de procédures données et la mise en œuvre de procédures données entraîne une définition donnée. De fait, dans les premiers travaux de Rosch sur la catégorisation (Rosch 1973), la structure prototypique des catégories est inférée de tests qui impliquent une certaine définition du prototype, à partir de laquelle des généralisations sont peut-

être hasardeuses tant qu'elles n'ont pas été vérifiées par d'autres expériences. Ainsi, du fait que les Dani⁽¹⁾ appellent plus volontiers (c'est-à-dire plus rapidement ou plus massivement) « carré » une figure dont les angles sont droits et les côtés égaux qu'une figure qui n'a pas toutes ces caractéristiques, on peut en déduire une certaine conception du prototype (définie à partir de la reconnaissance de formes), mais on ne peut à strictement parler appeler un tel carré « meilleur exemplaire » que si l'on définit « meilleur » comme « reconnu plus aisément ». On peut certes en conclure, plus généralement, une certaine inégalité des différents éléments de la catégorie, c'est-à-dire une échelle de typicalité (le prototype étant alors une sorte de superlatif de typique), mais il paraît hasardeux d'en postuler la même inégalité dans toutes les dimensions expérientielles envisageables : le rapport entre un carré « meilleur » et un carré « moins bon » n'est sans doute pas le même que le rapport entre un « bon exemplaire » de la catégorie « meubles » comme la table et un « mauvais exemplaire » comme le téléphone (cf. Rosch 1975).

Les procédures envisagées pour la définition du prototype telles qu'elles ont été exploitées jusqu'à présent relèvent de différents types. Nous en examinerons ici deux. Les premières s'appuient sur un jugement des locuteurs sur des objets qui leur sont soumis ; c'est la procédure de la « goodness-of-exemplar » (qualité de l'exemplaire). Les secondes mettent en œuvre l'accessibilité aux membres de la catégorie (reconnaissance ou production plus ou moins rapide des membres de la catégorie)⁽²⁾.

2 Des procédures de mise en œuvre du prototype à sa définition

2.1 Les jugements des locuteurs sur les éléments d'une même catégorie

La première approche possible tourne autour du concept de «goodness-of-exemplar», mesurable sur la base de tests de jugement: l'élément e_i est considéré comme prototype de la catégorie C s'il est jugé par les sujets comme «meilleur» membre de la catégorie que e_j (j). On obtient ainsi une échelle de «typicalité», le prototype étant l'élément situé au plus haut niveau de cette échelle. Mais vu les réponses habituellement divergentes des sujets testés à la question de la «goodness-of-exemplar», le critère est ici quantitatif: e_i est considéré comme prototype de la catégorie si le nombre de sujets qui lui attribuent le label «meilleur exemplaire» est plus grand que le nombre de sujets qui l'attribuent à d'autres éléments. Cela veut dire qu'indépendamment de la question de l'opacité de l'antécédent causal de tels jugements, ce qui sera considéré comme prototype pour la population testée dans son ensemble ne le sera pas nécessairement pour telle ou telle partie de cette population ou même pour tel ou tel sujet. Autrement dit, ce type de tests pose aussi la question de l'hétérogénéité de la population testée et de la différence entre analyse au niveau individuel et analyse au niveau collectif.

De plus, comme le remarque Cruse (1990: 385) à propos des catégories sémantico-référentielles, la «goodness-of-exemplar» recouvre elle-même «au moins trois dimensions» qui sont, selon lui, la bonne formation (un oiseau à une patte est moins bien formé qu'un oiseau à deux pattes), la typicalité (un merle est un oiseau plus

typique pour les Anglais qu'un aigle) et la qualité (une émeraude est d'autant plus appréciée qualitativement que son éclat est intense). Notons tout de suite que ces dimensions pourraient elles-mêmes être divisées en sous-dimensions (un oiseau plus ou moins gris est sans doute plus «typique» pour un Anglais ou un Français qu'un oiseau rouge et vert, un gros diamant est mieux évalué (et plus cher) qu'un diamant de faible dimension, etc.).

La «bonne formation» ne peut elle-même avoir quelque pertinence que pour une catégorie sémantico-référentielle relativement homogène (c'est-à-dire d'un certain niveau hiérarchique qui semble être ce que l'on appelle le niveau de base ou, selon la tradition aristotélicienne, le niveau des espèces) et par rapport à un critère donné: on peut comparer un merle à une patte et un merle à deux pattes, mais la comparaison entre un merle à deux pattes et un flamand rose à une patte ne ferait pas sens, pas plus que la comparaison entre un merle à une patte et un pingouin au plumage bien blanc...

Enfin, le jugement de «bonne formation» ne peut être limité à une expérience perceptuelle, il recouvre de multiples autres dimensions. Une table à quatre pieds est certes «mieux formée» qu'une table à laquelle il manque un pied, mais ce fait prend une valeur différente selon le contexte dans lequel il est fait: une table cassée est invendable pour le marchand de meubles, inutilisable pour le consommateur. Et si les jugements convergent dans cet exemple concret, il n'y a là nulle nécessité. (3)

Le jugement de typicalité, que Cruse (1990: 385) définit comme étant le constat que les objets «typiques» ont beaucoup de propriétés communes et peu de propriétés inhabituelles saillantes, nous semble être une manifestation d'un constat de familiarité, lui-même lié à la fréquence des «rencontres» des sujets testés avec

les objets qui leur sont soumis. La pertinence de ce critère est attestée par de multiples expériences; cf. notamment les expériences de Glass et Meany (1978), in Vrignaud 1999: 57) selon lesquels les sujets classent parmi les oiseaux atypiques des oiseaux possédant des propriétés déviantes de celles de la catégorie (pingouin et autruche) et des oiseaux peu ou mal connus (fauvette, mainate) (4). Mais le lien ainsi établi entre typicalité et familiarité fonde le caractère égocentrique de la structure des catégories: les éléments qui apparaissent comme étant les plus typiques sont ceux qui sont le plus familiers aux sujets testés et donc ceux dont ils ont l'expérience la plus fréquente. Ce fait apparaît nettement dans l'étude sur les boissons présentée dans Poitou et Dubois 1999: les boissons qui, selon d'autres critères, apparaissent comme étant les plus typiques pour les sujets testés (des adolescents de 13-14 ans) sont celles qu'ils préfèrent (le coca et d'autres sodas).

Troisième aspect mentionné par Cruse, le jugement sur la qualité de l'objet ne peut guère être pertinent que dans le cadre de catégories «de base» relativement homogènes et il implique que la définition du prototype est conditionnée par l'évaluation des éléments d'une catégorie par rapport à un modèle idéalisé: le «meilleur» exemplaire n'est, dans cette perspective, pas un exemplaire moyen, ni un exemplaire

(3) Une table en chêne au plateau rayé est peu vendable, mais le défaut peut être indifférent à un consommateur qui envisage de la recouvrir d'une nappe...

(4) On peut relier à cette approche la procédure mise en œuvre par Rosch (1975) et Dubois (1983) de listage des attributs des membres d'une catégorie: plus les membres d'une catégorie possèdent d'attributs qui se recouvrent avec ceux d'autres membres, plus ils sont typiques.

familier, mais un élément qui possède à un haut degré (ou massivement) des propriétés évaluées positivement, souhaitées ou attendues par les locuteurs-sujets dans les objets concernés.

En fin de compte, les trois facteurs sous-jacents au jugement de «goodness-of-exemplar» mentionnés par Cruse, indépendamment des conditions de leur mise en œuvre (niveau hiérarchique des catégories), apparaissent comme relevant de deux principes antinomiques: la familiarité des éléments de la catégorie pour les sujets (critères de la bonne-formation et de la «typicalité») et la non-familiarité (critère de la qualité). Leur mise en œuvre ne peut donc qu'engendrer des hiérarchies différentes au sein d'une même catégorie. Ainsi, pour des sujets français, les «meilleures» boissons pourraient être, selon un critère de la familiarité, l'eau du robinet et, selon le critère de la non-familiarité, un Clos de Vougeot Premier cru et de la meilleure année – un exemplaire «moyen» ou un exemplaire remarquable.

2.2 L'accessibilité comme approche de la typicalité

«The prototypical examples of a category appear to be accessed faster and processed more rapidly than more peripheral examples». (Cruse 1990: 384). Ce critère de l'accessibilité peut être mis en œuvre dans le cadre de tests de production: plus un élément

(5) Nous nous référons ici, comme dans la suite de cet article, au test mené auprès d'adolescents allemands de Rhénanie-Westphalie en 1992 sur une dizaine de catégories (vêtements, odeurs, bruits, sports, professions, arbres, fleurs, légumes, fruits, boissons, outils) et dont une analyse partielle est présentée dans Poitou et Dubois (1999).

est accessible rapidement, plus il peut être produit rapidement. Ces tests, baptisés par les psychologues «production de normes catégorielles», ont été abondamment pratiqués, et pas seulement dans le domaine des catégories sémantiques: cf. les tests de production de formes morphologiques menés par Aronoff (1980) et, à sa suite, par bien d'autres – nous y reviendrons. Dans le domaine spécifique des catégories sémantico-référentielles, la consigne pour ces expériences consiste à donner à un ensemble de sujets un terme considéré comme un nom de catégorie (le terme inducteur) et à leur demander de lister les termes constituant des instanciations de cette catégorie (cf. entre autres Dubois 1983, Dubois 1986, Poitou & Dubois 1999).

Là encore, la mise en œuvre de ce critère implique une analyse quantitative sur un ensemble de sujets. Les éléments que l'on considère comme les plus accessibles, c'est-à-dire ceux qui sont effectivement produits le plus rapidement sont ceux que le plus de sujets testés produisent rapidement. Le critère de l'accessibilité peut donc être abordé à partir du rang moyen de citation d'un terme.

On distingue cette consigne d'une consigne d'association libre, où les

sujets sont invités à lister les termes qui leur viennent à l'esprit sans qu'il doive s'agir d'instanciations de la catégorie. Pourtant, si les résultats obtenus avec ces deux consignes ne peuvent qu'être différents, ils ne diffèrent pas nécessairement quant aux processus cognitifs par lesquels les sujets produisent ces listes de termes. En effet, si, dans le premier type d'expérience, les termes sont normalement tous des instanciations de la catégorie, dont le rapport avec le terme inducteur peut donc être analysé comme un rapport de généralité, le nom de la catégorie ne fonctionne pas nécessairement comme terme inducteur pour tous les termes listés (cf. schéma ci-dessous). Bien au contraire, l'examen de détail des listes individuelles⁽⁵⁾ fait apparaître des similarités entre termes, sur le plan morphophonique ou sémantico-référentiel, qui indiquent que des termes listés peuvent fonctionner eux aussi comme termes inducteurs pour les termes suivants. Ainsi, dans la liste produite par un sujet allemand à partir du terme *Möbel*, on trouve en rang 1 *Sesse* (fauteuil), en rang 2 *Sofa* et en rang 3 *Sofatisch* (table basse). On peut supposer que le sujet, tout en restant dans le cadre d'instanciations du terme générique, produit le deuxième terme à partir du premier, quel que soit le

Contiguités attestées entre les deux premiers termes cités

Getränke		Kleidung		Möbel	
Cola-Fanta	29	Hose-Pullover	11	Stuhl-Tisch	29
Cola-Limo	13	Hose-Jeans	11	Schrank-Bett	10
Cola-Wasser	10	Hose-Rock	9	Schrank-Tisch	10
Cola-Red Bull	6	Hemd-Hose	9	Sessel-Sofa	10
Bier-Wein	4	Jeans-Pullover	5	Schrank-Stuhl	6
Milch-Wasser	4	Jeans-T-Shirt	4	Bett-Stuhl	6
Cola-O-Saft	4	Hose-Jacke	4	Sessel-Couch	4
		Hose-Unterhose	4	Bett-Tisch	4
				Regal-Schrank	4

(Getränke: Red Bull = soda tonique, Bier = bière, Wein = vin, Milch = lait, Wasser = eau, O-Saft = jus d'orange; Kleidung: Hose = pantalon, short, Rock = robe, Hemd = chemise, Jacke = veste, Unterhose = slip; Möbel: Stuhl = chaise, Tisch = table, Schrank = armoire, Bett = lit, Sessel = fauteuil, Couch = canapé, Regal = étagères)

chemin qui l'y mène et le troisième à partir du deuxième. Hypothèse n° 1 : à partir d'une sous-catégorie «sièges confortables» dont *fauteuil* est un élément, il explore cette sous-catégorie, accède à *sofa* et de là, par l'exploration des meubles situés dans le même espace et à proximité de *sofa*, il accède à *table basse*. Hypothèse n° 2 : à partir de *meuble*, le sujet explore un même espace meublé (le salon), et cite les noms de trois meubles qui s'y trouvent – la proximité spatiale entre *sofa* et *table basse* est évidemment un argument en faveur de cette deuxième hypothèse, mais qui peut étayer aussi la première (pour le passage de *sofa* à *table basse*) ! Quoi qu'il en soit, la production des termes autres que le premier peut être déterminée soit par le terme imposé auquel le sujet peut revenir systématiquement, soit par chacun des termes produits et susceptibles de fonctionner eux-mêmes comme termes inducteurs. Le processus de production des termes équivaut alors à ce qui se passe dans le cadre d'une consigne d'association libre (à ceci près, évidemment, que joue ici la contrainte que les termes doivent être des instanciations d'une catégorie posée comme générique) et le rang de citation des termes ne peut plus être pris comme mesure de l'accessibilité aux éléments de la catégorie.

L'examen des deux premiers termes cités dans les listes est intéressant à cet égard. Nous en prendrons comme exemples les différentes contiguïtés attestées pour

trois catégories allemandes, *Getränke* (boissons), *Kleidung* (vêtements) et *Möbel* (meubles), en nous limitant aux combinaisons attestées dans plus de 2 % des listes et sans tenir compte de l'ordre de citation (les chiffres sont, en pourcentage, ceux du nombre de sujets ayant produit ces deux termes en rang 1 et 2).

Pour examiner si le deuxième terme est induit du premier ou du terme inducteur, on peut rechercher si des hypothèses plausibles peuvent être élaborées pour justifier la contiguïté entre les deux termes :

- Similitude référentielle plausible : Cola-Fanta (deux sodas), Cola-Red Bull (deux sodas), Bier-Wein (boissons faiblement alcoolisées) ;
- Complémentarité référentielle : vêtements et sous-vêtements (Hose-Unterhose), vêtements de dessus haut et bas (Hose-Pullover, Hemd-Hose, Jeans-T-Shirt, Hose-Jacke), vêtements filles et garçons (Hose, Rock) ;
- Relation de généralité : Cola-Limo, Hose-Jeans ;
- Contiguïté linguistique (Hose-Jacke ; cf. l'expression : *Es ist Jacke wie Hose*).

Certes, la plausibilité de ces hypothèses n'implique pas absolument que le deuxième terme soit connecté au premier, la connexion au terme générique imposé ne peut être exclue, mais elle peut au moins être mise en doute...

Et cela amène à remettre en cause, au moins partiellement, le concept d'accessibilité comme critère

d'approche du prototypique, car il ne peut valoir strictement que pour le premier élément cité (les autres pouvant être connectés à celui qui vient d'être cité). Et si la probabilité pour que les termes les plus «bas» dans la liste soient connectés directement au terme inducteur est plus faible que pour les premiers, la mise en évidence du prototype ne devrait s'appuyer que sur la prise en considération des premiers termes.

On constate d'ailleurs un élargissement progressif de la catégorie, dans ce type de tests, proportionnellement au rang, avec une progression du nombre de termes différents cités au fur et à mesure que l'on descend dans la liste, comme l'atteste le tableau suivant.

Progression qui, notons-le en passant, légitime l'analyse de la catégorie comme une structure concentrique avec *grasso modo*, au centre, les éléments cités en premier et en périphérie, les éléments cités en dernier et dont la connexion avec le terme générique imposé peut être médiatisée par les premiers termes cités⁽⁶⁾ – même si cette analyse n'est pas exclusive d'autres (cf. ci-dessous).

D'un autre côté, la répartition des termes cités entre les premiers rangs est en partie aléatoire du fait de la

(6) Problématique qui rejoint celle ébauchée en linguistique par l'école pragoise dans les années soixante (cf. notamment *Travaux linguistiques de Prague* – 2, 1966.

	Blumen	Sport	Werkzeuge	Kleidung	Obst	Getränke	Berufe	Gemüse	Bäume
	flours		outils	vêtements	fruits	boissons	légumes	professions	arbres
rang 1	18	19	7	12	17	10	16	27	17
rang 2	23	18	12	15	13	15	18	31	16
rang 3	28	21	17	20	20	17	25	38	19
rang 4	38	17	21	21	25	24	25	38	28
rang 5	38	26	24	26	32	28	25	35	26

(Blumen = fleurs, Werkzeuge = outils, Kleidung = vêtements, Obst = fruits, Getränke = boissons, Gemüse = légumes, Berufe = professions, Bäume = arbres)

1. Nombre de sujets (sur 53) citant Tanne et Fichte pour chacun des 5 premiers rangs

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5
Fichte	7	5	10	1	3
Tanne	2	8	6	6	3

2. Pourcentages cumulés de sujets ayant cité Tanne et Fichte selon le rang

	Rang 1	Rang 2	Rang 3	Rang 4	Rang 5
Fichte	13,21	22,64	41,51	43,40	49,06
Tanne	3,77	18,87	30,19	41,51	47,17
Écart	9,44	3,77	11,32	1,89	1,89

contrainte de linéarité inhérente aux listes à produire : un sujet chez qui le terme inducteur déclenche deux termes ne peut que les produire en un rang différent. L'étude des rangs de citation de *Tanne* (Sapin) et *Fichte* (épicéa) dans les listes d'arbres peut servir d'illustration à ce problème.

Sur les cinq premiers rangs (nombre de citations cumulées), *Tanne* et *Fichte* font pratiquement jeu égal (cf. tableau 2), mais la répartition de ces deux termes sur chaque rang révèle des variations importantes : *Fichte* domine aux rangs 1 et 3, tandis que *Tanne* l'emporte aux rangs 2 et 4... Et la prise en compte de *Tannenbaum* (de même valeur référentielle que *Tanne*) modifierait l'équilibre global pour les rangs 1-5 au profit de *Tanne/Tannenbaum*... C'est dire que les études quantitatives à la virgule près sont en l'occurrence peu pertinentes : la mesure de l'accessibilité ne peut être que grossière.

Dernière remarque. L'analyse quantitative de l'ensemble des termes produits par une population testée donnée (telle que présentée p. ex. dans Dubois 1983 ou 1986) peut fournir indirectement une autre approche quantitative de l'accessibilité. En effet, ces expériences se faisant en temps limité, les termes cités par les sujets sont, parmi l'ensemble des termes qu'ils seraient éventuellement capables de citer, ceux auxquels ils ont accès le plus rapidement. La prise en compte

du nombre de citations de chaque terme, c'est-à-dire du nombre de sujets ayant eu accès à ces termes dans le temps limité dont ils disposent, est donc bien une mesure de l'accessibilité. Et partant, on ne peut être surpris qu'il y ait des concordances entre les deux types de mesures... et aussi des divergences, liées aux différences des modes de calcul : des sujets peuvent accéder massivement à un terme donné (dans le temps imparti), sans que ce terme

leur vienne en premier à l'esprit. Cependant, de fait, une comparaison, sur les dix catégories allemandes, des résultats des deux mesures (fréquence de citation et rang de citation) fait apparaître une concordance remarquable (au moins pour les termes cités en rangs 1-5 par plus de 50 % des sujets) : les termes cités le plus rapidement sont aussi les plus massivement cités. Un exemple inverse est donné dans Dubois 1986 à propos de l'avocat, massivement cité, mais pas parmi les premiers termes. ⁽⁷⁾

(7) Les tests de production mis en œuvre dans d'autres domaines des faits langagiers différent, ce qui n'est pas surprenant, de ceux utilisés en sémantique. Prenons comme exemple celui utilisé par Russ (1989) pour évaluer les formes de pluriel valant, en allemand, pour les masculins monosyllabiques, les formes en -e sans changement vocalique (ex. *Tag* (jour), Pl. *Tage*) et avec inflexion de la voyelle (ex. *Stuhl* (chaise), Pl. *Stühle*). Pour éviter la reproduction par les sujets testés de formes mémorisées, il est nécessaire de demander la production de formes de *nonce words*, avec toutes les difficultés que cela entraîne : outre le fait que le locuteur-sujet ne réagit pas nécessairement de la même façon vis-à-vis de mots qui n'ont pas (pour lui) de signifié, il peut aussi être tenté de reproduire pour un *nonce word* la forme de pluriel qui vaut pour un mot existant de forme phonique apparentée, comme le note Russ (cf. l'exemple du pluriel *Blöter* produit pour *Blott*, très semblable sur le plan phonique à *Blatt* (feuille), Pl. *Blätter*). Quoi qu'il en soit, la détermination du pluriel prototypique pour ces mots est conditionnée par le rapport quantitatif qui apparaît entre les formes de pluriel : une forme est considérée comme prototypique si elle est produite par une large majorité de sujets. Mais alors que, dans le cas des catégories sémantiques, la production de plusieurs termes en rang 1 par un nombre approximativement égal de sujets ne remet pas en cause l'hypothèse d'une structure prototypique de la catégorie, dans le cas de catégories morphologiques (où le nombre de formes alternatives est nécessairement réduit), un équilibre quantitatif entre formes concurrentes aboutit à une indétermination concernant le prototype – comme dans le cas du test de Russ : 13 formes majoritairement inflechies, 10 formes majoritairement non inflechies et 3 mots pour lesquels les deux formes font jeu égal.

2.3 L'accessibilité comme approche de la structure des catégories

L'hypothèse que, dans une liste d'éléments d'une catégorie, tous les termes ne sont pas connectés au terme inducteur imposé repose sur la prise en compte des similitudes de tous ordres entre les termes cités et contigus, et l'analyse de ces contiguités peut constituer une autre voie d'accès à la structure de la catégorie, comprise dès lors non comme une seule hiérarchie de typicalité ou comme une structure concentrique, mais comme un réseau complexe de relations qui peuvent être analysées en langue comme la matérialisation des parcours cognitifs par lesquels le locuteur-sujet producteur d'une liste de termes passe d'un terme à un autre.

Les termes produits sont des objets linguistiques, et ils relèvent donc de plusieurs plans : plan du signifiant, plan du signifié et plan des objets ou représentations auxquels renvoient ces signes. Nous nous limiterons pour l'instant à ce troisième aspect en présentant seulement quelques exemples de relations, sans prétendre à l'exhaustivité.

La première relation possible est la plus évidente, car elle est incluse dans la tâche elle-même qui est demandée au sujet : il s'agit de passer d'un terme générique, correspondant à un niveau catégoriel donné, à un terme moins générique correspondant à un niveau catégoriel inférieur dans la hiérarchie. Mais si cette relation conditionne l'ensemble des listes produites (par différence avec les consignes d'association libre), des contiguités entre termes peuvent aussi révéler la pertinence de cette relation au sein de la catégorie, avec l'émergence éventuelle de sous-catégories. C'est le cas si, de deux termes A et B, B est tel que l'assertion « un B est un A » fait sens – quel que soit l'ordre dans lequel soient disposés A et B : au sein de la catégorie, le locuteur-sujet peut *a priori*

aussi bien passer du plus générique au moins générique que l'inverse.

Une deuxième relation est attestée par la contiguïté entre deux termes dont les référents relèvent d'une même sous-catégorie (que l'on peut mettre en évidence à la fois par les propriétés communes aux deux termes et la différence entre ces propriétés et celles d'autres éléments de la même catégorie). Ainsi, dans la catégorie des légumes, on peut mettre en évidence (entre autres) les sous-catégories suivantes : « herbes d'assaisonnement » (*Dill* – aneth et *Petersilie* – persil), « variétés de chou » (nombreux termes), « légumes de forme semblable » (*Blumenkohl* – chou-fleur – et *Brokkoli*; *Auberginen*, *Zucchini* – courgette – et *Gurke* – concombre, *Zwiebel* – oignon – et *Knoblauch* – ail), « termes de même valeur référentielle » (*Karotten* et *Möhren*; *Lauch* et *Porree* – poireau), etc.

Une troisième relation peut être établie entre éléments d'un même espace – quel que soit cet espace, évidemment différent selon les catégories concernées : pour les meubles, ce peut être une même pièce (cf. la contiguïté, dans l'exemple cité ci-dessus, entre *Sofa* et *Sofatisch* – table basse), pour les légumes un même plat (cf. les contiguités entre *Gurke* – concombre – et *Tomate*), pour les fruits une même origine (ainsi, les termes les plus fréquemment contigus à *Mango* – mangue – sont des noms d'autres fruits exotiques, *Kiwi*, *Ananas*, *Papaya* et *Wassermelone* – pastèque).

Sur la base de ces relations, une catégorie peut être analysée non plus seulement comme un ensemble doté d'une structure concentrique, mais comme un réseau de sous-catégories interreliées, soit une catégorie en chaîne (cf. un exemple pour la catégorie des boissons dans Poitou & Dubois 1999).

2.4 Bilan

L'examen de ces deux méthodes d'approche de la structure interne des

catégories fait d'abord apparaître leurs différences et, pour chacune, la complexité et la multiplicité des facteurs d'organisation des catégories. Cette diversité rend à notre sens hasardeux l'*a priori* parfois explicité (cf. notamment Cruse 1990 : 385), mais souvent implicite d'une convergence des résultats obtenus à l'aide de ces différentes méthodes. L'attribution de valeurs sur une même hiérarchie de typicalité, outre le fait qu'elle n'épuise pas, et de loin, l'analyse de la structure interne d'une catégorie, dépend fondamentalement des critères retenus : le « meilleur exemplaire » n'est pas nécessairement celui qui est aussi le plus accessible, et les différences dans les résultats que l'on peut obtenir devraient être étudiées et thématiques *a posteriori*. Cependant, il semble que les procédures cognitives par lesquelles les locuteurs manient les catégories soient, comme nous l'avons vu plus haut, conditionnées (au moins pour partie) par le fonctionnement complexe d'une opposition entre « familier » et « non-familier ». Dans une même catégorie, des éléments familiers peuvent être l'objet d'un jugement plus positif que des éléments non-familiers, ils peuvent être également disponibles plus rapidement. Mais cette hypothèse n'a qu'une pertinence limitée, d'abord en raison de la structure complexe des catégories (existence de sous-catégories, relations entre ces sous-catégories) et ensuite parce que des modèles idéalisés peuvent être à l'œuvre, qui attribuent au non-familier une évaluation et une accessibilité supérieure à celle que peuvent posséder les éléments familiers : la voiture « prototypique » peut être aussi bien une Mercedes ou une Rolls que celle que j'utilise tous les jours.

Par ailleurs, un autre problème affleure dans ces deux approches de la typicalité : la mise en évidence des éléments les plus typiques repose sur une moyenne quantitative. L'élément le plus typique est toujours celui qui

apparaît tel pour le plus grand nombre de sujets, soit le meilleur pour le plus grand nombre, soit le plus accessible. On obtient ainsi un résultat qui vaut pour la population testée, considérée comme une masse homogène et dans laquelle toute différence est gommée par le traitement quantitatif. Mais il faudrait distinguer ici au moins deux choses: (a) comment les catégories sont structurées et/ou produites par un individu pris en tant que tel, (b) comment les catégories apparaissent structurées au niveau de la communauté, c'est-à-dire en langue, et rechercher ensuite quels sont les fondements cognitifs sous-jacents à ces structurations, les structurations au niveau de la langue n'étant que la résultante de la façon dont les sujets membres de la communauté concernée structurent les catégories.

3 Saillance

3.1 Saillance et typicalité

Si l'on considère que, dans une catégorie organisée (conçue) de façon concentrique, le prototype est, par définition, l'élément le plus typique, il reste à examiner le rapport entre deux concepts fréquemment employés dans ce contexte: la typicalité et la saillance.

Nous considérerons ici la typicalité comme un cas particulier de la saillance dans le cadre d'une catégorie donnée: l'élément A est plus typique que l'élément B dans la catégorie C si A est plus saillant que B par rapport à C.

La saillance est ainsi envisagée comme un facteur *a priori* indépendant de la catégorie qui correspond à une association d'un objet avec un élément de son environnement, ou d'une propriété avec des propriétés co-occurentes. Tout comme la typicalité, il s'agit d'une valeur relative: un objet ou une

propriété ne sont pas saillants en soi, mais plus ou moins que tel(le) autre.

Dans les études sur la structure des catégories (nous nous référons ici encore aux tests de production de listes) se pose la question des dimensions de cette saillance, c'est-à-dire des plans différents qu'elle est susceptible de concerner. Dans les premières études à partir des listes de termes (*cf.* celles de Rosch en particulier), les mots étaient pris comme de simples étiquettes d'objets d'une réalité considéré comme objective (*cf.* une critique de cette position dans Poitou & Dubois 1999). Mais ce sont bien des signes linguistiques que manient les sujets (qui sont aussi des locuteurs...) ⁽⁸⁾, avec leurs significés analysables non seulement pour leurs valeurs référentielles, mais aussi dans leurs rapports avec d'autres éléments lexicaux au sein d'un même inventaire lexical, et avec leurs signifiants, eux-mêmes analysables sur les plans phonologique et morphologique. Et donc, la saillance d'un terme au sein d'une catégorie (sa typicalité) n'est pas nécessairement le reflet d'une saillance de l'objet désigné par rapport à la catégorie, mais peut aussi être la saillance d'un terme par rapport au terme inducteur imposé, aussi bien sur le plan lexical que sur le plan formel.

Pour rechercher sur quel plan fonctionne cette saillance, c'est-à-dire sur quel plan un terme est associé à un autre, et élaborer des hypothèses plausibles à ce sujet, nous examinerons les contiguïtés entre termes, et d'abord entre le terme inducteur imposé et le premier terme cité. Ainsi, si un terme est cité en premier dans ces listes, c'est en raison de sa saillance particulière, pour le sujet testé, sur tel ou tel plan par rapport au terme inducteur tel qu'il est décodé. L'examen des premiers termes cités constitue donc une voie d'approche à la fois vers la façon dont le terme inducteur fonctionne pour le sujet et vers la dimension de la saillance en jeu dans

ces contiguïtés. Quelques exemples en guise d'introduction.

Dans la catégorie des meubles, on constate que *Tisch* (table) et *Schrank* (armoire) sont plus massivement cités par les sujets que *Stuhl* (chaise) et *Bett* (lit) – respectivement 25 et 23 % des sujets contre 13 et 8 % ⁽⁹⁾. Ce fait semble suggérer l'hypothèse qu'un meuble est, pour la majorité des sujets, d'abord quelque chose de massif, quelque chose qui «meuble» une pièce, qui a aussi, peut-être, une certaine hauteur etc. Dans la catégorie des vêtements, le fait que *Hose* (pantalon ⁽¹⁰⁾) soit le terme le plus cité en rang 1 (47 %) et sur les rangs 1-5 (77 %) peut, en revanche, difficilement être attribué à ses propriétés référentielles: pourquoi citer plus un vêtement du bas qu'un vêtement du haut, alors même que ce sont les vêtements du haut qui sont le plus directement captés par le regard du sujet-locuteur? D'où l'hypothèse que d'autres propriétés du terme linguistique sont ici à l'œuvre.

Mais quels que soient les plans sur lesquels se joue la saillance, quelle que soit donc la diversité de ses fondements, tous tiennent aux expériences – diverses – que les sujets ont des termes dans toutes leurs dimensions.

(8) La meilleure preuve en est la citation dans certaines listes de termes à valeur référentielle strictement identique, comme *Karotte* et *Möhre*, ou *Orange* et *Apfelsine*.

(9) Alors que dans l'ensemble des listes, *Stuhl* arrive en tête pour la fréquence de citation.

(10) En fait, tout vêtement du bas ayant deux jambes peut être désigné du terme de *Hose*, du short au pantalon en passant par le slip et le collant.

3.2 Saillance sémantico-référentielle

Une première dimension de la saillance concerne le plan sémantico-référentiel, et elle est conditionnée par les propriétés perceptuelles, expérientielles, culturelles etc. des référents des termes.

Au travers de l'analyse globale des premiers termes cités, on peut constater que domine la saillance de «je» par rapport à «tu» ou à «il» et que donc, la structure des catégories ainsi construites a une composante égocentrique. Quelques exemples: dans la catégorie des boissons, dans cette étude menée auprès d'adolescents de 13-14 ans, le coca apparaît en tête du hit parade (et il est peu hasardeux d'y voir la boisson préférée des sujets...); dans la catégorie des vêtements apparaissent d'abord les vêtements de dessus (ceux que «je» vois); dans la catégorie des professions, le prof est le plus cité (c'est celui que «je» a en face de lui quand il fait ce test...); dans la catégorie des légumes, la tomate et la pomme de terre sont les plus cités et parmi les plus consommés – de même que la pomme dans la catégorie des fruits; dans la catégorie des sports, le football vient en tête (ce n'est pas nécessairement le sport le plus pratiqué par les sujets, mais sans doute celui dont les sujets entendent le plus parler, celui qui est le plus médiatisé) etc.

Mais la saillance sur le plan référentiel, même si elle repose fondamentalement sur l'expérience des sujets, peut être la résultante de facteurs différents, voire antinomiques. Dans certains cas, elle est liée à une familiarité de l'objet pour le sujet, c'est-à-dire à une accumulation d'expériences (*cf.* les exemples susmentionnés du coca ou du prof). Dans d'autres cas, il peut s'agir d'une saillance par rapport à un modèle idéalisé, tel qu'il est probablement à l'œuvre dans le cas du chêne (cité par 25 % des sujets en rang 1 et par 71 % sur les cinq premiers rangs): le chêne

n'est certainement pas l'arbre le plus familier aux sujets citadins, mais il a une saillance culturelle (le roi des arbres, comme le lion est le roi des animaux). Il peut s'agir aussi d'une saillance ponctuelle, occasionnelle, liée non à une accumulation d'expériences, mais à l'environnement du moment; ainsi, dans la catégorie des boissons, le fait que *Red Bull* (boisson gazeuse euphorisante) soit cité en rang 1 par 8 % des sujets (et par 26 % des sujets sur tous les rangs) peut être relié à la campagne publicitaire lancée pour ce produit peu avant la réalisation du test.

Si l'existence de ces différents facteurs de motivation de la saillance est *a priori* plausible, la détermination des facteurs spécifiques à l'œuvre dans tel ou tel cas reste néanmoins hasardeuse du fait de la multiplicité des facteurs conditionnant la saillance sémantico-référentielle. Ainsi, la saillance du professeur dans la catégorie des professions peut certes être liée, comme indiqué ci-dessus, à la présence ponctuelle de ce dernier face aux élèves lors du test, mais elle peut aussi être reliée à la familiarité de cette profession pour les élèves. De même, la saillance de la *rose* dans la catégorie des fleurs, outre le fait qu'elle suggère que le terme générique est décodé essentiellement comme «fleur de jardin»⁽¹¹⁾, peut reposer sur une expérience familière ou sur une saillance culturelle.

3.3 Saillance phonologique et morphologique

Les propriétés formelles des signes linguistiques jouent aussi un rôle essentiel dans la façon dont les locuteurs construisent et structurent la catégorie. Il peut s'agir soit de propriétés strictement phonologiques, concernant tel ou tel segment des termes cités, soit de propriétés morphologiques, concernant donc la structure des termes. De même que pour la saillance sémantico-référentielle,

on peut mettre en évidence cette saillance en comparant les formes des termes contigus: si deux termes contigus ont une forme phonologique ou morphologique partiellement semblable, l'hypothèse d'une saillance sur ce plan est plausible.

Juste un exemple: dans la catégorie des fruits, on peut observer la place de *Nektarine* dans les listes. Il est contigu à *Mandarine* dans les listes de 4 sujets et à *Apfelsine* (orange) dans la liste d'un sujet. Dans une autre liste, *Nektarine* apparaît deux rangs après *Mandarine* et *Apfelsine*. Par contraste, il est contigu à *Pfirsich* (pêche) dans trois listes. Dans ce dernier cas, le fondement sémantico-référentiel de la contiguïté est assez évident (similarité de forme et de mode de consommation), et c'est parce que cette similarité référentielle est absente dans les autres cas que l'hypothèse d'une saillance des propriétés formelles des signes est plausible.

Par ailleurs, on peut remarquer que les termes simples tendent à être cités avant les termes complexes multimorphémiques, c'est-à-dire, essentiellement, avant les composés. Ainsi, dans la catégorie des meubles, les sujets qui citent des composés de *Schrank* (armoire) comme *Kleiderschrank* (armoire à vêtements) ou *Wandschrank* (placard), de *Stuhl* (chaise) comme *Schaukelstuhl* (rocking chair) ou *Drehstuhl* (chaise tournante) les citent tous après le composé. Dans le cas de *Tisch* (table), les faits sont plus complexes, mais n'infirment pas cette tendance générale: (a) de tous les sujets qui citent *Tisch* et l'un au moins de ses composés, 2 seulement (sur 52) citent le composé avant *Tisch* alors que 30 citent le simple avant le composé, (b) le rang moyen du simple est 2,9, tandis que le rang moyen du composé le plus cité, *Schreibtisch* (bureau) est 7,3.

(11) Ou éventuellement fleur de bouquet... mais en tout cas pas fondamentalement comme fleur sauvage des champs ou des bois.

On peut objecter à l'hypothèse d'une saillance morphologique que nous présentons ici l'argument que le simple et le composé dont le simple est le second composant sont sur le plan sémantique, dans un rapport de généralité (le second constituant représentant l'hypéronyme du composé). Mais il s'agit plus d'un postulat en langue que d'une réalité du discours. En effet, en discours, le simple ne peut pas toujours être substitué au composé. Ainsi, dans un énoncé comme «*Ich habe einen Tisch gekauft*» (J'ai acheté une table), *Tisch* peut référer à différents types de table (de cuisine, bureau etc.), mais difficilement à une table-à-langer (*Wickeltisch*) etc. Et donc, même si, dans certains cas, la relation de généralité est pertinente et si on peut alors poser une saillance des simples sur un plan sémantique, cette hypothèse n'a qu'une généralité limitée.

3.4 Saillance sur le plan sémantico-référentiel ou sur le plan formel ?

Si ces deux types de saillance sont abondamment attestées dans les productions des sujets, la détermination plausible de celle qui est à l'œuvre s'avère parfois problématique. C'est le cas, notamment, quand des séries de termes possèdent des propriétés communes à la fois sur les deux plans. Ainsi, on trouve souvent groupés, dans un grand nombre de listes de fruits, des paquets de termes composés en *-beere* (l'équivalent du *berry* anglais) : *Erdbeere* (fraise), *Himbeere* (framboise) etc. Contiguïtés qui peuvent avoir pour fondement aussi bien une similarité des référents (petits fruits souvent rouges ou de couleur plus foncée) que leur similitude morphologique, soit une structure catégorielle ambiguë.

La détermination plausible des propriétés pertinentes dans le déroulement et la construction des catégories ne peut en outre pas résulter d'une généralisation statistique. Le parcours cognitif de chaque sujet peut mettre en œuvre l'un ou l'autre plan et pendant une durée variable, avec des changements possibles (et de fait fréquents) d'un terme à l'autre. L'analyse des termes et la comparaison de leurs propriétés peut permettre de mettre en évidence quelles propriétés sont susceptibles d'être pertinentes, mais seule l'analyse individuelle des listes individuelles peut permettre d'élaborer des hypothèses sur les parcours cognitifs spécifiques des sujets. Et ceux-ci sont à l'évidence différents d'un sujet à un autre. Un exemple. Dans la catégorie des meubles, le terme *Nachttisch* (table de nuit) se trouve dans trois types de position : (a) après ou avant *Bett* (lit) – auquel cas il est plausible que le lien entre les deux relève d'une proximité spatiale dans un même environnement, (b) avant ou après d'autres composés en *-tisch* (c'est alors la similarité morphologique qui fonde la contiguïté dans les listes, (c)... dans des positions qui ne permettent pas d'hypothèse plausible ⁽¹²⁾.

3.5 Saillance lexicale

Enfin, l'analyse des termes cités, de leur rang de citation et de leur fréquence de citation doit être reliée à l'inventaire lexical dont disposent les sujets. Au premier abord, le fait semble trivial : un sujet ne peut citer que les termes dont il dispose, c'est-à-dire ceux qui sont stockés en mémoire et disponibles au moment de l'énonciation. Mais ce fait est essentiel dans l'analyse de la structure des catégories telle qu'elle peut être mise en évidence à partir des listes produites. Si un terme donné apparaît massivement et est rapidement cité, ce peut être sans aucun doute le reflet

d'une saillance particulière de ce terme par rapport à la catégorie (le coca dans les listes de boissons produites par les adolescents en est un bon exemple), mais aussi la conséquence d'une saillance de ce terme dans l'inventaire lexical et, plus précisément, la conséquence de la pauvreté de l'inventaire lexical dont disposent les sujets. La comparaison de la catégorie des outils (dans laquelle *Hammer* (marteau) est de loin le terme cité le plus massivement et le plus rapidement) avec celle des boissons est éloquent : chaque sujet n'y cite en moyenne que 9 termes (contre 15 pour les boissons), et les termes simples n'y représentent qu'un peu plus du tiers de l'ensemble des termes cités (contre 60 % pour les boissons).

L'inventaire lexical pertinent n'est en l'occurrence pas l'inventaire global de la communauté linguistique tel qu'il est recensé, entre autres, dans les dictionnaires, mais – au maximum – celui dont dispose effectivement la population testée, considérée comme un groupe homogène et, au minimum, celui effectivement produit par un sujet individuel donné.

En outre, la prise en compte de l'inventaire lexical peut être pertinente non seulement pour la catégorie vue dans son ensemble, mais pour chacune des sous-catégories qu'une analyse componentielle classique permet de distinguer. Nous en donnerons comme exemple le cas du terme *Hose* dans la catégorie des vêtements. Rappelons

(12) Nous touchons là au problème-clé des limites de l'analyse des listes individuelles. On peut élaborer des hypothèses plausibles sur des parties de ces listes, à partir de la prise en considération des propriétés des termes cités. Quand cette méthode est inopérante, l'élaboration d'hypothèses sur le parcours individuel spécifique qu'a pu suivre le sujet devient non pertinente du fait qu'elle n'est pas falsifiable.

que *Hose* peut désigner aussi bien un pantalon qu'un short. Dans le tableau ci-dessous figurent les termes cités par les sujets dans les cinq premiers rangs, avec indication du nombre de sujets les ayant cités et classés a) selon la partie du corps qu'ils recouvrent et b) selon qu'il s'agit de vêtements ou de sous-vêtements.

Les termes cités en premier rang font apparaître une nette dominance des désignations de vêtements du bas (34) par rapport aux vêtements du haut (11) (et des vêtements par rapport aux sous-vêtements). Mais la prise en compte des termes cités dans les cinq premiers rangs par plus de un sujet fait apparaître une dominance quantitative inverse: 88 citations de vêtements du haut contre 65 de vêtements du bas, car il y a, dans l'inventaire lexical attesté des sujets, moins de termes pour les vêtements du bas que pour les vêtements du haut.

Pour les vêtements du bas, on peut distinguer, dans l'ensemble des termes cités par le sujet (c'est-à-dire dans leur inventaire lexical) trois types de termes: (a) *Hose* (cité par 45 sujets), (b) 9 composés en *-hose* comme *Jeanshose* (jeans) ou *Reithose* (pantalon d'équitation) (23 citations en tout) et (c) 6 termes autres, comme *Jeans* ou *Short* (55 citations en tout). Ces termes représentent, toujours dans l'ensemble des listes, 13 % des types et 16 % des *tokens*.

La prédominance de *Hose* parmi les premiers termes cités apparaît donc comme directement conditionnée par la structure de l'inventaire lexical dont disposent les sujets, et, particulièrement, de la pauvreté du sous-lexique des vêtements du bas. *Hose* domine à la fois parce qu'il a peu de concurrents et parce que la plus grande partie des termes disponibles sont eux-mêmes des composés de *Hose*. La comparaison avec les désignations des vêtements du haut est également éclairante: la disponibilité d'un plus grand nombre de termes dans l'inventaire lexical des sujets a

	<i>Tête</i>	<i>Haut</i>	<i>Bas</i>	<i>Pieds</i>
Vêtements	Hut (3) (chapeau) Mütze (2) (casquette)	Pullover (33) T-Shirt (32) Sweatshirt (8) Bluse (8) (corsage) Jacke (5) (veste) Schlips (2) (cravate)	Hose (41) Jeans (21) Rock (8) Short (3)	Schuhe (6) (chaussures)
Sous-vêtements		BH (3) (soutien-gorge)	Unterhose (15) (slip) Slip (3) Stapse (2)	Socken (11) (chaussettes) Strümpfe (6) (chaussettes) Strumpfhose (2) (collant)

pour conséquence quasi mécanique une plus grande dispersion des termes cités, c'est-à-dire une fréquence de citation moindre dans ces rangs, à la différence de ce qui se passe pour les vêtements du bas.

Plus généralement, cet exemple montre l'importance de la prise en compte de l'inventaire lexical dans les analyses quantitatives que l'on utilise pour établir une échelle de typicalité. Si un terme comme *Hose* est plus cité que *Pullover*, par exemple, ce n'est pas parce qu'il serait plus typique, ni parce qu'il serait plus disponible au moment de la production des listes, ni parce qu'il serait «meilleur» que *Pullover*, mais parce que, pour chacune des sous-catégories dont ces termes font partie, la structure de l'inventaire lexical est radicalement différente. On peut en tirer deux conclusions. L'une est d'ordre méthodologique: l'analyse quantitative des termes cités doit être doublée d'une analyse qualitative (par sous-catégories) et quantitative des termes disponibles pour les sujets testés au moment de l'énonciation à partir de leurs propres productions, cette seconde analyse ayant pour but de mettre en évidence d'éventuelles

disparités dans la structure des sous-inventaires. Et l'on peut penser que ces disparités représentent un cas de figure assez général. Elles peuvent, dans certains cas (comme celui de *Hose*), être d'ordre spécifiquement lexical, mais elles peuvent aussi être en corrélation avec les expériences des sujets. Ainsi, dans la catégorie des fleurs, la prédominance des désignations de fleurs des jardins par rapport aux désignations de fleurs sauvages (pissenlit, pâquerette) peut être reliée à une plus grande familiarité des premières pour les sujets (citadins), mais cette plus grande familiarité est aussi en corrélation avec la disponibilité d'un inventaire lexical plus étendu. La seconde conséquence est d'ordre théorique: les catégories sémantiques telles qu'elles se dégagent de tests de production ne sont pas des catégories d'objets pourvus d'une simple étiquette, mais des catégories de termes, c'est-à-dire d'objets linguistiques qui doivent être considérés dans leur spécificité linguistique, avec leurs propriétés intrinsèques et leurs rapports avec les autres objets linguistiques.

4 Bilan

Des considérations qui précèdent, il se dégage une conception de la structure des catégories certainement beaucoup plus complexe que celle (celles) qui semble(nt) avoir été le plus souvent utilisée(s). En premier lieu, le concept de prototype (comme élément le plus haut sur une échelle de typicalité) n'épuise pas la question de la structure des catégories. Il en saisit certes un aspect essentiel, qui a constitué l'un des apports les plus importants des travaux des psychologues de la côte Ouest des États-Unis, en rupture sur ce point avec la tradition aristotélicienne : tous les éléments d'une même catégorie n'ont pas le même statut, les sujets ne les perçoivent, manient pas de la même façon par rapport à la catégorie dont les éléments sont membres. Pour autant, l'échelle de typicalité que l'on peut établir sur la base d'analyses quantitatives n'apparaît que la résultante de facteurs très divers, éventuellement antinomiques et qui relèvent de multiples plans : familiarité plus ou moins grande des représentations concernées, distance de ces représentations par rapport à ce qui s'établit comme une norme ou comme un étalon idéal, etc. De plus, ces représentations n'étant appréhendées que médiatisées par leurs signes linguistiques, les propriétés spécifiques de ces derniers et les réseaux de relations (phonologiques, sémantiques, lexicales) dans lesquelles ils entrent contribuent à complexifier la structure des catégories. Autant dire que l'échelle de typicalité n'est qu'une donnée brute dont le fondement, l'antécédent causal doit être lui-même l'objet d'une investigation qui passe par l'examen de détail des propriétés des éléments tels qu'ils sont employés par les sujets.

En second lieu, une catégorie ne peut pas non plus être réduite à une simple structure taxinomique de type

linnéen, avec des sous-catégories hiérarchisées en plusieurs niveaux. La diversité des facteurs de structuration est telle qu'une catégorie apparaît, plus que comme une structure concentrique, comme des chaînes de maillons qui s'organisent eux-mêmes sur plusieurs plans correspondant aux différents types de propriétés qui y ont un effet structurant. Chaînes qui peuvent ne pas être complètes (c'est-à-dire ne pas concerner tous les éléments de la catégorie) sur un même plan, les liens entre tel ou tel maillon pouvant être assurés sur un autre plan (avec, notamment, la distinction de deux plans correspondant l'un aux propriétés sémantico-référentielles des termes, l'autre à leurs propriétés formelles).

Enfin, il apparaît nécessaire de distinguer, dans l'étude de la structure des catégories, deux approches différentes même si elles sont complémentaires et dont les interrelations devraient faire l'objet d'analyses de détail : la première concerne la façon dont un sujet donné organise, structure, déploie une catégorie (avec des analyses individuelles des productions individuelles) et la seconde la façon dont cette catégorie existe au niveau collectif d'une population considérée comme homogène, c'est-à-dire, en fin de compte, au niveau de la langue.

Jacques Poitou,
Université Lumière Lyon-2,
Lyon.

Bibliographie

Aronoff (M.) 1980 : «The relevance of productivity in a synchronic description of word formation», dans Fisiak (J.) (ed.): *Historical Morphology*, The Hague/Paris/New York, Mouton, pp. 71-82.

Cruse (D.A.) 1990 : «Prototype theory and lexical semantics», dans *Meanings and prototypes: studies in linguistic categorization*, Tsohatzidis (S.) (ed.),

London/New York, Routledge, pp. 382-402.

Dubois (D.) 1983 : Analyse de 22 catégories sémantiques du français : Organisation catégorielle, lexique et représentation, *L'année psychologique*, 83, pp. 465-489.

Dubois (D.) 1986 : *La compréhension de phrases. Représentations sémantiques et processus*, Thèse de Doctorat d'État, Paris, Université Paris-VIII.

Kleiber (G.) 1990 : *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris, PUF.

Petit (J.) 1985 : *De l'enseignement des langues secondes à l'apprentissage des langues maternelles*, Paris, Champion.

Poitou (J.) 1997 : «Régularité, analyses quantitatives et productivité : quelques remarques. Mots possibles et mots existants», dans *Forum de morphologie (1^{ères} rencontres). Actes du colloque de Villeneuve d'Ascq (28-29 avril 1997)*, Corbin (D.), Fradin (B.) et al. (eds.), *Silexicales* 1, pp. 221-230

Poitou (J.) et Dubois (D.) 1999 : *Catégories sémantiques et cognitives. Une étude expérimentale en sémantique lexicale*, Cahiers de Lexicologie.

Rosch (E.) 1973 : «Natural Categories», dans *Cognitive Psychology* 7, pp. 573-605.

Rosch (E.) 1975 : «Family Resemblances: Studies in the Internal Structure of Categories», dans *Cognitive Psychology* 4, pp. 328-350.

Russ (Ch. V.J.) 1989 : «Die Pluralbildung im Deutschen», *Zeitschrift für germanistische Linguistik* 17 (1989), 1, pp. 58-67.

Travaux linguistiques de Prague, 2 1966 : «Les problèmes du centre et de la périphérie du système de la langue», Prague, Academia 1966.

Grignaud (P.) 1999 : *Approche différentielle de la typicalité*, Thèse pour le doctorat de l'Université de Paris-V.

Une approche culturelle de la terminologie

Le développement des langues africaines pour les rendre aptes à exprimer toutes les réalités du monde moderne en général et de l'Afrique d'aujourd'hui en particulier passe nécessairement par un travail important en terminologie et en néologie dans tous les domaines de connaissance et de spécialité. Mais ce travail exige une nouvelle méthode de travail basée sur une approche culturelle de la terminologie, approche qui conduit à reconsidérer autrement certains aspects de la théorie terminologique classique, pour la faire évoluer.

Termes-clés :
terminologie ; méthode ; théorie ;
culture ; représentation ;
dénomination.

1 Introduction

Dans notre approche, la communauté culturelle est au cœur de la réflexion. C'est sa vision du monde qui détermine sa façon de classer, d'ordonner, de nommer et de catégoriser tout ce qu'elle perçoit ou conçoit, y compris sa propre identité. En retour, toute connaissance acquise de quelque façon que ce soit contribue à forger la vision du monde de l'homme social. C'est ce mouvement dialectique permanent entre l'héritage culturel et l'appréhension de la nouveauté qui est le moteur du renouvellement des connaissances dans une communauté culturelle donnée. Placée dans ce mouvement dialectique, la terminologie devient une discipline autant de construction du savoir que de son appropriation à une culture particulière. Elle devrait donc prendre en compte, dans ses fondements théoriques et dans ses méthodes, les dimensions socioculturelles, historiques, phénoménologiques et psychologiques au moins autant que les dimensions linguistiques et techniques. C'est donc vers une nouvelle conception de la terminologie, plus interdisciplinaire et plus générale en tant que science du langage, que notre démarche nous conduit.

(1) Voir article présenté dans ce numéro.

2 Présentation de la démarche

De par son histoire et son contexte industriel de propagation, la terminologie classique est très largement axée sur une recherche d'harmonisation et de normalisation. Une approche culturelle comme celle préconisée ici contribue au récent courant sociocognitif de la recherche terminologique, qui tient davantage compte de la diversité culturelle dans le processus même de l'élaboration de la terminologie en tant que science du langage. Ceci oblige à mettre au point une méthodologie plus appropriée à la démarche pour assurer une production optimisée des termes en tant que produits langagiers culturellement intégrés.

3 Les objectifs

D'emblée, notre démarche vise deux objectifs principaux ;
– Contribuer au développement d'une théorie terminologique qui prenne en compte la diversité culturelle et préserve les besoins identitaires des différentes communautés humaines, quelles qu'elles soient. Cette théorie que l'on pourrait appeler « terminologie culturelle » se recoupe aussi bien avec la « socioterminologie » décrite par François Gaudin (1993, 1993a) de l'Université de Rouen, qu'avec la « terminologie sociocognitive » élaborée par Rita Temmermann⁽¹⁾, et bien d'autres approches convergentes (Cabre 1995, et ici même; Lara 1999; Corbeil 1999).

– Développer une méthodologie conséquente pour l'élaboration, la production et l'implantation de terminologies pour le développement effectif des langues et des cultures, notamment africaines.

4 La culture

Puisque la culture est à la base de notre approche, nous nous devons d'en préciser la définition, du moins celle qui permettra le mieux d'atteindre nos objectifs terminologiques. Nous considérons la culture comme l'ensemble des expériences vécues, des productions réalisées et des connaissances générées par une communauté humaine vivant dans un même espace, à une même époque. C'est dire qu'il y a, d'une part, une diversité des cultures aussi bien dans l'espace que dans le temps et d'autre part, une épaisseur de la culture qui permet aux diverses expériences et connaissances de se sédimer dans les archives de la mémoire collective.

Ces archives constituent autant de références symboliques communes grâce auxquelles les membres d'une même communauté culturelle peuvent se comprendre lorsqu'ils communiquent entre eux. En effet, paroles, gestes, comportements, situations, tout s'interprète plus adéquatement et se comprend plus aisément lorsqu'on partage les mêmes références symboliques. Dans le cas contraire, il faut se faire expliquer pour dissiper les malentendus et les incompréhensions. La culture est donc comme un microcosme qui peut paraître étrange de l'extérieur, mais qui est «totalitairement» cohérent de l'intérieur, car elle régit, de façon absolue, la totalité du rapport de l'homme à l'existant et donc sa vision du monde.

5 Le mouvement dialectique de la culture et de la cognition

Puisque la culture régit le rapport de l'homme à l'existant et conditionne sa vision du monde, comment l'homme s'approprié-t-il une connaissance nouvelle ? En d'autres termes, comment intègre-t-il à sa culture une réalité jusque-là inconnue de lui ?

L'observation empirique de nombreux exemples nous permet de constater que chaque fois que l'homme est confronté à une réalité nouvelle quelle qu'elle soit, il va spontanément rechercher dans les archives de sa culture les archétypes référentiels qui lui permettront *a priori* d'interpréter cette nouveauté. S'il y parvient, il aura intégré une nouvelle réalité à sa base d'expériences et de connaissances. S'il n'y parvient pas, sa rencontre avec cette nouveauté est déjà en soi une nouvelle expérience qui sera archivée et la réalité nouvelle sera quand même rangée dans le «casier» des curiosités extérieures à la cohérence interne de la culture. Dans tous les cas, la culture conservera la trace de cette rencontre dans sa mémoire collective et s'en trouvera donc forcément modifiée, même si elle conserve en apparence toute son intégrité.

Il y a donc comme un mouvement respiratoire du microcosme culturel, dont le premier volet est l'analyse et l'identification d'une réalité nouvelle quelle qu'elle soit, à partir des connaissances archivées dans la culture et le second volet, l'appropriation réussie ou non de la nouveauté dans la culture, qui s'en trouve nécessairement modifiée quel que soit le degré de cette modification. Une fois intégrée à la culture, la réalité nouvelle perd de sa nouveauté pour aller grossir les bases d'expériences et de connaissances de la mémoire collective et devenir à son

tour un archétype exploitable pour de nouvelles appropriations.

6 La diversité dans l'observation du réel

Sans mettre en cause l'existence en soi d'une réalité objective indépendante de la vision que l'homme en a, de nombreux travaux ont largement étayé l'hypothèse selon laquelle l'homme n'a accès à ce monde réel qu'à travers des représentations mentales culturellement conditionnées. Le découpage de la réalité est très souvent effectué différemment d'une culture à l'autre, donnant lieu à des concepts spécifiques à chaque culture. On sait par exemple que dans plusieurs langues africaines partageant la même aire culturelle, les couleurs sont généralement classées en trois catégories que l'on pourrait désigner en français par le «sombre», le «clair» et le «vif». Tandis que dans les cultures européennes, les mêmes couleurs sont catégorisées comme une succession de teintes individuelles comme en témoigne le tableau de Mendeleïev ou encore le découpage des couleurs de l'arc-en-ciel. C'est une différence dans la conceptualisation des couleurs et non pas dans leur perception psychophysiologique. De la même façon, nous avons pu constater au cours de nos recherches en terminologie qu'un même produit technologique conçu dans une culture donnée et importé dans une autre culture n'intègre cette dernière qu'à travers un processus de reconceptualisation inhérent au phénomène d'appropriation de la nouveauté décrit plus haut.

Pour ne donner qu'un exemple (et nous en avons des centaines) le choix du couple *logiciel* et *matériel* pour traduire en français *software* et *hardware* a nécessité un long travail de reconceptualisation durant lequel

treize autres couples de candidats ont été éliminés. La conception anglo-saxonne répartit les composantes des ressources informatiques en «panoplie molle» et «panoplie dure». L'opposition *soft* / *hard* est déjà, en elle-même, un classement culturel. Ni la bande magnétique ni la disquette souple, utilisées il y a quelques années, pour sauvegarder les programmes et les données, ne faisaient partie de la «panoplie molle», alors qu'ils étaient opposables au «disque dur» (*hard disk*). Les francophones ont dû reconceptualiser les choses en fonction de leur mode de pensée dont la référence symbolique cartésienne, en mémoire collective, est opportunément mise en avant. Le *software* est alors catégorisé comme tout ce qui génère et régit le déroulement logique des opérations exécutées par la machine informatique. Celle-ci étant aisément catégorisée comme du matériel, la création du néologisme *logiciel* à partir du mot *logique* et du suffixe *-iel* de *matériel* coulait de source, car le terme ainsi créé était parfaitement cohérent avec le fonctionnement de la langue française.

7 Quelques notions fondamentales revisitées

7.1 Le signe linguistique et le terme

Si le signe linguistique est bien arbitraire lorsqu'on ne considère que la relation du signifiant au signifié, il peut être motivé et il l'est souvent, lorsqu'il devient un terme, une dénomination technique, car il répond au besoin de saisir un concept auquel on a préalablement réfléchi. En devenant un terme, le signe linguistique ne cesse pas pour autant d'être un signe linguistique. Il est donc nécessaire de redéfinir le signe linguistique comme une unité à trois

composantes; *le signifiant, le signifié, et le concept*. Cette différenciation tripartite permet de cerner les analyses qui portent sur le signifiant (morphologie, règles de formation des mots, synonymie, homonymie, etc.), celles qui portent sur le signifié (polysémie, métaphore, métonymie, sens figurés, signification, interprétation, etc.) et celles qui portent sur le concept (définition, typicalité, représentation, cognition, etc.). De nombreuses études peuvent être menées sur chacune de ces composantes du signe linguistique et des propriétés particulières peuvent être mises en évidence sans contradiction, telles que la modulation du caractère arbitraire et motivé du signe linguistique. La distinction du signifié et du concept permet de mieux situer les multiples perceptions particulières d'un même objet, perceptions culturellement motivées, et ce qui constitue la représentation de son unité ontologique indépendamment des visions particulières.

7.2 La dénomination

Plusieurs aspects tant théoriques que pratiques de la dénomination ont été abordés. Dénommer un objet, même dans les domaines de spécialités, n'est pas lui coller arbitrairement une étiquette quelconque. Il arrive souvent qu'on récupère des termes anciens, «oubliés», pour les réinvestir dans des réalités nouvelles. Il arrive même qu'un mot exogène soit préféré à son équivalent bien formé issu de la langue cible. On prendra soin d'étudier le pourquoi et le comment de ce genre de phénomènes et de nombreux autres procédés de dénomination. Une étude particulière concernera la *démotivation*, la *remotivation* et la *métaphorisation*, car ce sont là des procédés particulièrement importants en dénomination. Enfin, dans le cadre de

la dénomination, on étudiera la *formation des mots*. On présentera une description complète des mécanismes morphologiques de formation des mots dans les langues étudiées (source et cible). En effet, une très bonne connaissance des règles de formation des mots est indispensable pour une bonne création néologique, surtout en terminologie.

7.3 Langue générale et langue de spécialité

Si l'on crée un mot comme *logiciel* pour traduire *software*, c'est avant tout pour pouvoir parler français quand on parle d'informatique. L'objectif n'est donc pas de créer une langue autre que le français, qui serait la langue de spécialité de l'informatique, mais bien de doter *la* langue française *commune* de tout l'arsenal terminologique et phraséologique nécessaire à l'expression de ce domaine spécialisé. Ce qu'on obtient, c'est une langue française plus étendue, capable de couvrir plus de domaines d'expériences et de connaissances humaines. Plus que la défense d'une corporation de spécialistes, c'est la défense d'une identité culturelle plus large, celle de la totalité des locuteurs de la langue dite générale que la terminologie garantit tout en facilitant la diffusion des connaissances. Les langues de spécialités ne sont donc que des variétés professionnelles de discours au sein d'une même langue générale. On devrait donc logiquement considérer ces variétés professionnelles comme des *discours de spécialité*, et non comme des *langues* de spécialité.

8 La méthodologie

Il y a deux volets à la méthodologie préconisée; celui de la recherche et celui de la production des termes.

a) La méthodologie de la recherche exige un travail pluridisciplinaire dans plusieurs aires culturelles. La recherche associera donc le concours de linguistes mais aussi de spécialistes des domaines traités (médecins, informaticiens, entomologistes, géographes, juristes, historiens, etc.). En outre, les domaines étudiés le seront parallèlement dans des langues et des cultures différentes (essentiellement, langues européennes et langues africaines, pour ce qui nous concerne ici). Ceci permet, en comparant les résultats obtenus dans chaque aire culturelle, de mettre en lumière aussi bien les convergences que les spécificités culturelles, lesquelles sous-tendent les choix terminologiques et sont de nature à faciliter ou à rendre plus difficile l'harmonisation, voire la standardisation et même la normalisation des termes pour un domaine de spécialité donné. Enfin, la recherche tiendra compte éminemment des recherches fondamentales actuelles dans le domaine de la cognition et de l'anthropologie culturelle pour mieux affiner sa propre démarche en terminologie.

b) La méthodologie de la production terminologique obéira aux principes suivants :

- Définir le cadre social dans lequel le projet de production terminologique sera développé. Ce cadre se définit par deux dimensions, l'échelle sociale (ex. : coopérative, village, région, national, international, etc.) et le secteur d'activité délimité au sein du domaine de spécialité (par exemple dans le domaine de l'agriculture ; la culture du coton, l'élevage des poules, les maladies du bétail, etc.) ;

- Définir précisément les objectifs du projet de production terminologique par rapport au cadre social circonscrit, afin d'identifier les utilisateurs finaux, locuteurs de la langue cible, avec qui on devra travailler pour générer ou valider les termes ;

- Travailler de préférence sur l'ensemble des termes d'un micro-système de concepts au sein d'un même domaine plutôt que sur des mots isolés ;

- Pour chacun des termes du micro-système, étudier son histoire, c'est-à-dire, non seulement son étymologie, mais surtout son évolution sémantique et les usages qui ont motivé cette évolution pour mettre en lumière les implications culturelles. Faire cette étude sur la langue source pour bien établir la structuration du micro-système telle qu'elle se présente dans cette langue ;

- Par une recherche poussée dans la langue cible et dans la culture de ses locuteurs natifs, recueillir tous les candidats susceptibles d'être des candidats à devenir les équivalents de ceux du micro-système. Une étroite collaboration avec des locuteurs natifs est indispensable ;

- Une analyse critique des mots candidats récoltés est nécessaire, aussi bien du point de vue de leur formation, de leurs connotations, que de leur adéquation technique aux concepts de la langue source que l'on veut rendre dans la langue cible ;

- Si l'exploration de la langue cible et de sa culture ne donne pas le résultat escompté, on devra opter soit pour une création néologique endogène, soit pour un emprunt à adapter. Pour cela une bonne connaissance des règles de formation des mots dans la langue cible est absolument nécessaire ;

- On doit pouvoir évaluer avec les locuteurs natifs aussi bien qu'avec les experts du domaine, la marge de tolérance des écarts éventuels entre le micro-système source et le micro-système cible (auquel on aboutit), l'acceptabilité, la flexibilité et la facilité d'emploi des termes retenus pour composer le micro-système cible ;

- Enfin, la normalisation consistera à rassembler tous les termes des micro-systèmes d'un même domaine, et à les pondérer, en sélectionnant si possible un seul terme pour un même concept,

là où plusieurs synonymes ou variantes étaient proposés ou possibles. Ceci constitue la dernière opération de la production terminologique elle-même ;

- La standardisation implique la diffusion des termes normalisés dans les milieux utilisateurs par tous les moyens techniques appropriés. C'est donc en soi une activité très importante, car si les termes normalisés n'étaient pas effectivement utilisés, la langue cible ne serait pas instrumentalisée et l'objectif de toute l'activité terminologique ne serait pas atteint.

9 Conclusion : cultures africaines et technologies modernes

L'Afrique offre un terrain privilégié d'observation du phénomène de l'appropriation des réalités nouvelles, car on y trouve à la fois des traditions ancestrales extrêmement riches et vivantes et une nécessité impérieuse de modernisation qui cherche ses modèles en Occident, en raison d'un passé de colonisation encore récent. Il y a longtemps que le choc des cultures a cédé le pas au biculturalisme sous la pression de la circulation mondiale des produits industrialisés, des idées et des technologies, de l'information, etc. La nécessité de l'intégration des réalités technologiques venues d'ailleurs dans les cultures et notamment les langues africaines est aujourd'hui prônée dans tous les projets de développement. C'est en travaillant sur ce terrain que nous avons été conduit à développer cette approche culturelle de la terminologie.

*Marcel Diki-Kidiri
Unité mixte de recherche,
Langage, langues et cultures
d'Afrique noire,
Villejuif.*

Bibliographie

Cabré (M. T.) 1995, édition française 1998: *La terminologie, théorie, méthode, applications*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Armand Colin, Paris, 322 pp.

Corbeil (J.-C.) 1999: «Le plurilinguisme terminologique» dans *Terminología y modelos culturales*, Institut universitari de lingüística aplicada (IULA), Universitat Pompeu Fabra, Barcelona, pp. 75-84.

Diki-Kidiri (M.) 1996: «La métaphore comme base culturelle de conceptualisation et source de néologismes terminologiques», dans *Questions de glottopolitique, France, Afrique, Monde méditerranéen*, Université de Rouen, pp. 187-193.

Diki-Kidiri (M.) 1999: «La diversité dans l'observation de la réalité», dans *Terminología y modelos culturales*, Institut universitari de lingüística aplicada (IULA), Universitat Pompeu Fabra, Barcelona, pp. 61-66.

Diki-Kidiri (M.) 1999: «Terminologie pour le développement», dans *Terminología y modelos culturales*, Institut universitaire de lingüística aplicada (IULA), Universitat Pompeu Fabra, Barcelona, pp. 67-74.

Diki-Kidiri (M.), Edema (A. B.), Mboj (C.) 1997: «Des lexiques en langues africaines (sängö, wolof, lingála) pour l'utilisateur de l'ordinateur», dans *Meta, numéro spécial; Lexicologie et terminologie*, sous la direction d'André Clas, vol. 45, n°1, mars 1997, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp. 94-109.

Diki-Kidiri (M.) 1999: «Le signifié et le concept dans la dénomination», dans *Meta*, vol. 44, n°4, décembre 1999, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, pp. 573-581.

Edema (A. B.) 1998: «Approche culturelle de la dénomination en terminologie», dans *Actualités scientifiques; La mémoire des mots, actes du colloque de Tunis, 25, 26 et 27 septembre 1997*, Universités francophones, pp. 647-667.

Gaudin (F.) 1993: *Pour une socioterminologie; des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Avant-propos de Louis Guespin et préface de

Pierre Lerat, Publications de l'Université de Rouen, n°182, Rouen.

Gaudin (F.) 1993a: «Socioterminologie, du signe au sens, construction d'un champ» dans *Meta*, vol. 38, n° 2, Montréal, pp. 293-301.

Lara (L. F.) 1999: «Término y cultura; hhacia una teoria del término» dans *Terminología y modelos culturales*, Institut universitari de lingüística aplicada (IULA), Universitat Pompeu Fabra, Barcelona, pp. 39-60.

Terminologie européenne et terminologie africaine : éléments de comparaison

Bien qu'elle soit difficile, la comparaison entre la terminologie européenne et la terminologie africaine fait ressortir de nombreuses différences qui justifient la nécessité d'une approche théorique différente ; L'euro-péenne est séculaire, s'occupe de technologies de pointe, de normalisation et d'harmonisation internationale et entre dans l'ère informationnelle. L'africaine, par contre, est à peine naissante, s'occupe de technologies de base et de connaissances de masse, d'appropriation de la nouveauté par les cultures locales.

Termes-clés : terminologie culturelle ; comparaison terminologique ; culture ; cognition ; représentation.

1 Introduction

Ce texte n'est qu'une ébauche de quelques idées sommaires qui gagneraient à être affinées par des analyses plus fouillées. Elles ne sont présentées que comme une ébauche, un croquis dont la véracité reste encore à démontrer. Elles sont donc « falsifiables », pour employer cet anglicisme issu de l'épistémologie, c'est-à-dire tenues pour vraies tant que leur fausseté n'aura pas été démontrée. Par ailleurs, il nous paraît assez prétentieux, au stade actuel, de comparer deux pratiques aux âges différents, dont l'une est largement plus en avance sur l'autre. Peut-on comparer une pratique vieille de près de deux siècles ⁽¹⁾ à quelque chose qui est en train de naître ? Peut-on comparer un fils à son aïeul ? La réponse est sans doute oui et non.

Nous allons brièvement justifier à la fois ce oui et ce non. Quelle que soit la dissymétrie qu'elles ont, le but de ce papier est de montrer, de façon contrastive, la différence entre la démarche terminologique telle qu'elle est pratiquée en Europe et la terminologie en langues africaines, telle qu'elle est actuellement en train de naître.

Ce n'est pas seulement pour nous démarquer de la dépendance scientifique du Sud vis-à-vis du Nord comme cela a été souvent dénoncé ailleurs (Mudimbe, sans date, et Hountondji, 1988). Nous voudrions aussi mettre en lumière deux modes

différents de dénomination du nouveau.

La question est, en outre, de savoir comment, de par leur nature orale, les langues africaines prennent lexicalement en charge les nouvelles réalités, à la différence des langues européennes où le *mode* dominant de transmission est l'écrit ; l'*acquisition* des connaissances s'effectuant au travers de l'enseignement et de la formation, le mode dominant de *consignation* s'effectuant par l'archivage et l'enregistrement des documents, et le mode dominant d'*information* s'effectuant par la presse, les voies d'affichage.

C'est enfin pour des raisons cognitives qu'on devrait distinguer la terminologie africaine de la terminologie européenne.

2 Variation linguistique et parcours référentiel

En effet, traitant de la variation des représentations linguistiques, Robert (1997 : 25) a posé « le problème de la diversité des représentations véhiculées par les langues » et de la « catégorisation des unités définie par les unités de la langue ». Elle s'est attachée à « montrer que la question de la variation des représentations linguistiques se pose de manière différente au niveau des unités isolées (lexèmes et morphèmes) ». « Les unités sont le lieu de la plus grande diversité entre les langues à la fois parce que le mode de construction de la référence [...] est extrêmement variable, mais aussi parce que le sémantisme des termes présente

(1) Ce bref exposé est une partie, revue et augmentée, d'une communication, « L'importance des données de l'ethnoscience pour une terminologie culturelle intégrée », présentée aux *V^{tes} journées scientifiques* du réseau Lexicologie, terminologie et traduction sur le thème ; *l'éloge de la différence ; la voix de l'autre* à Beyrouth, du 11 au 13 novembre 1999.

une « dimension en épaisseur » variable, non seulement entre les cultures mais aussi entre les individus ».

Ainsi « la langue tisse non seulement des réseaux relationnels à l'intérieur du sémantisme d'un terme (relations métonymiques ou métaphoriques, schématicité et extension...) mais aussi des relations entre différents termes qui sont entretenues soit par le sens (synonymes, antonymes...) soit encore par la forme des mots ».

Dès lors, « l'épaisseur des mots ne se réduit [plus] à l'axe paradigmatique ». Ce dernier définit certes des classes des mots substituables dans une même fonction syntaxique, « mais il ne définit ni l'épaisseur représentationnelle d'un terme, ni les relations sémantiques entre ces mots substituables (synonymie, antonymie, métonymie, variation conative...) ».

Pour Fauconnier (1984) : « le mystère du langage n'est pas seulement celui de son organisation visible ; grammaire, phonétique, étymologie... c'est aussi, et peut-être surtout, celui des constructions mentales qui l'accompagnent, et sans lesquelles la parole ne serait qu'une curiosité algébrique. Découvrir ces processus de construction mentale à partir de la parole et des contextes où elle intervient, c'est d'abord jeter une lumière profonde sur le langage lui-même ; c'est aussi le rattacher à nos facultés cognitives générales. » Dès lors, le domaine de la sémantique n'est [plus] directement celui de la référence et des conditions de vérité ; c'est [aussi] celui de la structuration de l'espace. »

Le parcours référentiel est-il le même pour les langues européennes et les langues africaines ? Les modes d'accès à la référence sont-ils identiques ? Quels sont les outils de départ pour la construction du terme dans les langues européennes et les langues africaines ?

Ces questions ne seront pas abordées ici car elles ouvriront à une autre problématique plus vaste, celle du réseau des catégorisations lexicales et des représentations qui leur sont associées. Plus tard, quand la terminologie africaine sera vraiment assise, on s'intéressera à la façon dont les langues africaines catégorisent, conceptualisent, se représentent et nomment les champs notionnels, ce qui pourrait indiquer des voies de comparaisons interculturelles et cognitives intéressantes entre les langues européennes et les langues africaines.

3 Langues africaines, transfert de technologie et terminologie

Au mois de mai 1999, l'*Association Européenne de Terminologie* a organisé une « Conférence sur la coopération dans le domaine de la terminologie en Europe ». Bien que la terminologie en tant que discipline et son statut aient été posés en termes de problématique, les thèmes traités portaient tous « sur la question de la coopération [...] au niveau européen ». Marcel Diki-Kidiri et moi-même y avons présenté un petit texte ⁽²⁾ dans lequel nous constatons que, bien qu'un assez grand nombre d'institutions installées en Europe se consacrent à l'étude des langues africaines, nulle part, il n'est fait mention d'un cours de terminologie en langues africaines. La carence ou le manque d'intérêt s'expliqueraient peut-être soit par le point de vue théorique hérité de Saussure, qui proscrit toute démarche interventionniste dans la description linguistique, soit par le fait que les linguistes européens, n'étant pas généralement des locuteurs « natifs » de ces langues, ne se sentent pas légitimement impliqués dans une telle procédure.

Après avoir récusé cette argumentation, nous avons lancé un appel à coopération en soutenant que, de toute façon, interventionnisme ou pas, les langues et les sociétés subissent des métamorphoses qui sont à la fois linguistiques, cognitives, psychologiques, sociales, juridiques et politiques. Nous avons convié tous les Africanistes de diverses disciplines à aider les locuteurs africains à construire dans leurs langues les termes techniques qui leur permettent de s'approprier les nouveaux concepts et les nouvelles technologies. Dans cet ordre d'idées, une des tâches scientifiques qui nous semblent urgentes à accomplir est, d'une part, la description terminologique des technologies traditionnelles africaines et, d'autre part, la mise en évidence du mode d'appropriation des technologies modernes arrivant en Afrique. Il s'agirait alors d'un double transfert de technologies ; à la fois horizontal (entre l'Europe et l'Afrique) et vertical (des anciens aux jeunes).

En effet, ce qu'on appelle « transfert de technologie » est souvent mal compris quand on parle de l'Afrique. Il est toujours vu comme une circulation des savoirs et des savoir-faire venant du Nord et allant au Sud. Les connaissances du Nord sont présentées comme des savoirs mystérieux qui vont faire passer le Sud de la nuit de l'ignorance à la lumière de la « civilisation » européenne. Le terme même de « *technologie* » est toujours associé au Nord mais jamais au Sud. Il n'a jamais été compris de façon interne, comme des spécialités ou des techniques africaines endogènes (médecine, architecture, forge, etc.). Le mot « *transfert* » n'est pas, lui non

(2) Le terme apparaît en 1788 selon Rey (1992 : 6), mais selon Depecker (1998 : 7) en tant que discipline, elle « commence à apparaître à la fin du XIX^e siècle à la faveur de la révolution industrielle ».

plus, compris comme une continuité des technologies passant de père en fils, de génération en génération, par l'apprentissage continu et maintenu par les Africains eux-mêmes. Avec la rencontre de l'Occident, les savoirs traditionnels africains ne sont plus ni continuellement appris ni valorisés. Il est vrai que les langues qui les véhiculent sont elles-mêmes dévalorisées. Mais c'est un autre débat, même s'il lui est lié.

4 Terminologie européenne et terminologie africaine ; convergence et divergences

Concourant toutes deux à un même but, à savoir, *répondre aux besoins de développement*, la terminologie africaine, telle que nous la concevons, se distingue sur plus d'un point d'avec la terminologie européenne. Leur méthodologie respective devrait donc différer.

Voici, ci-après, les points sur lesquels nous pensons que la terminologie européenne se distingue de la terminologie africaine :

1) La terminologie européenne, de tradition écrite, fait davantage appel aux corpus écrits et plus spécialement aux *publications techniques* que la terminologie africaine. Elle recourt prioritairement à la *mémoire textuelle*. La terminologie africaine, elle, est basée sur les documents oraux, même si la plupart d'entre eux sont de plus en plus transcrits sous forme de monographies émanant d'enquêtes anthropologiques et de toutes les sciences ethno (botanique, musicologie, médecine, sciences). La terminologie africaine fait donc essentiellement appel à la *mémoire collective orale*;

2) De ce fait la terminologie européenne possède déjà toute une *banque des données* ou du moins elle peut rapidement la reconstituer à partir de documents écrits, alors que la

terminologie africaine doit *ressusciter un passé* que l'histoire moderne a tendance à recouvrir et que l'*oralité* ne peut intégralement restituer;

3) La démarche formelle de la terminologie européenne puise essentiellement ses instruments de dénomination dans les *racines gréco-latines*, (du moins, pour la plupart des sciences et des technologies); ce qui conduit par exemple Jean Dutour (de l'Académie française) à décréter qu'en français tout ce qui est «nouveau est laid» dès lors qu'il ne se base pas sur le latin ou sur le grec (*Le Figaro* du 25 octobre 1996). La terminologie africaine, sans renier la dénomination formelle, devrait, quant à elle, privilégier la *démarche culturelle* (Edema 1997). La terminologie africaine devrait épuiser d'abord les ressources de la motivation par la réactivation philologique (métaphorisation, démotivation, remotivation) avant de recourir, éventuellement, à la dérivation ou à la composition;

4) «L'approche descriptive, la *conscience du système*, le souci de pousser l'analyse jusqu'aux *unités élémentaires*, le choix explicite des procédures, sont autant de traits qui caractérisent les travaux linguistiques modernes» dit Benveniste (1966: 23) [souligné par nous]; ce qui fait intervenir largement l'écrit. À la différence de la formation européenne ou plus exactement de la formation donnée dans les langues européennes en Afrique où il se livre de façon explicite; *expérience, rédaction, examen*, etc., c'est l'oral qui domine dans les langues africaines. À part quelques jeux enfantins, il n'y a *guère d'exercices* sur les langues africaines par les Africains eux-mêmes. (Une des difficultés de l'enseignement des langues africaines est que les parents s'imaginent mal que leurs enfants aillent apprendre une langue qu'ils parlent déjà à la maison; selon l'imaginaire africain, la langue

française a la science infuse; il suffit de parler français pour se sentir savant);

5) Du coup la science en général et la démarche terminologique en particulier en Europe sont une démarche *analytique*, alors que celle en langues africaines est *globale*; les lettrés ont une vision scripturale des mots (formés ou à former) alors que les non lettrés (quand bien même ils seraient initiés, de façon empirique, à la terminologie) ne collent pas leur démarche aux éléments formateurs de la langue africaine. La vision africaine des mots serait d'abord intrinsèque et non morphémique; ils n'en ont pas, pour ainsi dire, une représentation «picturale»;

6) Les priorités de la terminologie en Europe sont davantage tournées *vers l'industrie*, les *technologies de pointe* et les problèmes de *traduction* entre grandes langues de diffusion mondiale que sont l'anglais, le français, l'espagnol, etc.; l'*instrumentalisation* des langues africaines n'étant pas encore suffisamment faite, la terminologie africaine doit se tourner dans un premier temps vers les *technologies de base ou de masse* et les *traditions populaires*;

7) Les préoccupations de la terminologie en Europe en sont déjà au stade *d'harmonisation internationale*, alors que la terminologie africaine a besoin à la fois de revalorisation de savoirs et de savoir-faire ancestraux et *d'appropriation locale* de connaissances nouvelles;

8) La *normalisation* est une priorité pour la terminologie européenne; au stade actuel, c'est d'abord la *reconceptualisation* des objets nouveaux qui est prioritaire pour la terminologie africaine;

9) Les langues européennes ont déjà leur *corpus très largement aménagé*, alors que les langues africaines n'en sont encore qu'au tout début de cette démarche;

10) En terminologie européenne l'action est *institutionnelle et publique* tandis qu'elle est encore largement

individuelle et privée en langues africaines (sauf quelques rares cas). Elle a donc un caractère assez dispersé; 11) l'Europe dispose de *structures appropriées* (organismes) qui ne s'occupent que de la terminologie. L'Afrique, n'ayant *pas de politique linguistique*, ne dispose *pas d'institutions officielles* œuvrant dans les différents secteurs technologiques (et partant terminologiques); 12) Il y a une *présence d'institutions régulatrices* (Ministère, Académie, Afnor) en Europe; en Afrique les instances de ce genre sont *rarissimes* pour ne pas dire *inexistantes*; 13) Enfin, selon Loïc Depecker, après l'ère de la *terminologie normalisante* et l'ère de la *terminologie productive*, la terminologie européenne en est maintenant à l'ère de la *terminologie informationnelle*, favorisée et caractérisée par les techniques informatiques, les télécommunications et l'automatisation; la terminologie africaine n'est pas encore sortie de la «maternité».

5 Comment nommer le nouveau en langue africaine; nom pour «dictionnaire»

Voilà, brièvement présentés, des éléments théoriques de notre démarche qui ne sont pas encore systématisés et que nous allons illustrer par un exemple concret; comment traduire le terme «dictionnaire» dans les langues africaines.

Les langues africaines font de plus en plus l'objet d'élaboration de dictionnaires, ce qui augmente leur niveau d'instrumentalisation et facilite leur accès à la modernité. Seulement, très souvent, les Africanistes cherchent plus à *faire* des dictionnaires de langues africaines qu'à répondre à cette question banale: *qu'est-ce qu'un dictionnaire?*

Comment nommer le «produit» *dictionnaire*? Que devrait être un dictionnaire dans une langue africaine ?

De par son étymologie, *dictionnaire*, en français, signifie «action de dire, de déclamer; mot prononcé, parole». C'est plus tard que, par métaphore, le mot «dictionnaire» est employé à propos d'une personne aux connaissances étendues.

Mais au fil du temps, le dictionnaire n'aide plus seulement à la *bonne diction* ou à se retrouver dans *divers sens ou emplois* des mots. Il est devenu un produit socioculturel.

C'est pourquoi, confronté à la dénomination du dictionnaire, le lexicologue africaniste de ce produit devrait réfléchir avant de le nommer. Certes la confection des dictionnaires dans des langues africaines est encore trop récente pour parler d'une tradition dans ce domaine. Nous voudrions justement lui indiquer une piste de dénomination qui lui donnera une légitimité locale.

En dépouillant quelques titres de dictionnaires bilingues réalisés sur des langues africaines, nous avons relevé les cinq cas suivants :

1^{er} cas: le mot «dictionnaire» n'est pas traduit dans la langue d'arrivée

Certains dictionnaires bilingues «français - langue africaine» ne mettent sur la couverture que le titre en langue européenne, sans le traduire dans la langue d'arrivée. C'est notamment le cas des dictionnaires de M. Sachnine (1997) J.M. Keegan (1996) et P. Helmlinger (1972).

Peut-être que ces dictionnaires s'adressent-ils beaucoup plus aux locuteurs de langues européennes voulant apprendre les langues africaines qu'aux locuteurs de langues africaines voulant apprendre les langues européennes? Les préoccupations des rédacteurs ne sont peut-être pas les mêmes que celles des locuteurs de langues africaines.

2^e cas: le mot «dictionnaire» est traduit dans le titre mais n'est pas repris comme entrée

Le dictionnaire de Vydrine (1999) se range dans cette catégorie. À la lettre D, le mot «*dáɲε gafe*» que l'on devine être la traduction du mot anglais *dictionary*, n'est pas repris comme article à l'intérieur de l'ouvrage. Il est dans ces conditions difficile de choisir entre une néologie de forme et une néologie de sens. Car si la lexie «*dá*» signifiant *bouche* et son composé «*dáɲε*» signifiant «mot, lexème» sont bien décrits dans le livre en tant qu'entrées de dictionnaire, en revanche, on ne peut rien dire de la lexie *gafe*. Comme le tome II n'est pas encore disponible, on se perd en conjectures.

3^e cas: recours à l'emprunt

C'est le cas le plus fréquent. Les dictionnaires de G. P. Bargery (1951) et de B. Caron & A.H. Amfani (1997) recourent à l'emprunt. On pourrait citer les exemples similaires dans d'autres langues africaines (notamment le kiswahili).

Ici le mot pour *dictionnaire* est souvent emprunté à l'arabe *qaamuus*. Il faut recourir aux recherches encyclopédiques dans les dictionnaires arabes pour y découvrir que les premiers sens du mot qui désigne le produit «dictionnaire» sont: *océan, mer, abîme de la mer*. En effet, c'est à partir du titre du célèbre dictionnaire de Faironzabadi qu'on a donné ce mot à tous les dictionnaires arabes. L'emploi du mot *qaamuus* dans le sens de «dictionnaire» est donc au départ métaphorique dans la langue arabe.

L'appellation du produit en langues africaines en recourant à l'emprunt du mot arabe *qaamuus* n'apprend donc rien au locuteur swahiliphone, pulaarophone ou haoussaphone si on n'explique pas l'itinéraire de son emploi. En fait s'il connaissait les sens premiers du mot emprunté, il pourrait «emprunter» non plus le mot mais la démarche et utiliser un mot africain à la place, au

lieu de recourir à un emprunt qui est de surcroît inexpliqué.

4^e cas: le mot «dictionnaire» est une néologie de forme

Le dictionnaire du Père Everbroek (1985), qui s'approche le plus de ce que devrait être un dictionnaire bilingue, a le souci d'adapter un nouveau produit dans la langue cible. Seulement, sa volonté ne se traduit pas avec élégance. On ne sait pas si le titre est une traduction, une adaptation ou une définition de l'article *dictionnaire*, tellement la lexie est longue. Au mot français *dictionnaire* correspondent trois mots en lingála: *maloba ma lokótá* «les mots de la langue». Cette solution n'est pas économique. De plus la définition qu'il donne de la lexie *dictionnaire* dans la partie français-lingála n'équivaut pas au titre de son ouvrage.

Notre proposition nous conduit au cinquième cas:

5^e cas: le mot «dictionnaire» est une néologie de sens par motivation culturelle

C'est en essayant de partir de symboles culturels africains que Diki-Kidiri et moi-même avons recouru à une solution beaucoup plus culturelle que linguistique. C'est ainsi que les mots «bakarî» et «bagó» ont désigné le produit *dictionnaire* respectivement en sängö et en bangála. Cette démarche a obéi à la volonté d'inculturer le produit qui n'existait pas dans la culture africaine, en recourant le moins possible à l'emprunt ou à la formation de mots pas très heureux.

Nous avons préféré cette solution en nous en expliquant comme suit: «aussi “productive” qu'elle puisse paraître du point de vue structurel, la motivation morpholexical ne peut être privilégiée dans notre démarche si elle n'intègre pas la saisie de la réalité socioculturelle dont la prise en compte permettra une meilleure adoption par

la société impliquée» (Edema, 1998: 654).

a) *bakarî* en sängö

Ce mot vient du nom d'un personnage des contes en langue *banda*. Ce personnage est décrit comme un nain qui a une très grosse tête, lui donnant l'aspect d'un champignon (comme un extraterrestre). Dans sa grosse tête, il détient toutes les connaissances et toutes les solutions à tous les problèmes humains. Quand on vient le consulter, il faut lui cogner durement sur la tête afin de le réveiller et attirer son attention sur le problème qu'on veut lui soumettre.

b) «bagó» en bangála

Les sens différents du mot *bangála*, «bagó», «*dépositaire, conseiller, grenier*», conviennent à la définition que nous entendons du dictionnaire, dans la mesure où il nous semble parfaitement remplir un triple rôle:

- 1) Le dictionnaire est bien le *dépositaire* du génie de la langue, parce qu'il est censé contenir toutes les unités lexicales de celle-ci;
- 2) En tant que *conseiller* il permet de réconcilier les locuteurs en conflit avec la norme de la langue si tant est que cette norme existe et que le dictionnaire la reflète fidèlement;
- 3) En tant que *grenier*, «étage supérieur» de la description linguistique, il conserve la langue dans tous ses mécanismes à l'abri des assauts du temps, c'est-à-dire, de l'usure de la mémoire.

Dans ces deux lexies («bakarî» et «bagó»), c'est le trait «+ humain» qui est allé vers le produit alors que c'est le chemin inverse qui a été suivi en français (deuxième sens de dictionnaire).

7 Conclusion

Pour résumer et conclure nous dirons ceci; faisant appel plutôt à la mémoire collective non écrite, le linguiste terminologue africain a plus de mal à reconstituer les savoirs traditionnels que son collègue européen qui dispose d'une source quasiment inépuisable de documentation écrite à laquelle il peut constamment recourir. Les archives écrites sont ainsi des sortes de fossiles dans lesquels le chercheur peut retracer l'histoire des mots et des techniques.

Peut-on parler d'archives scientifiques dans les traditions africaines, à travers lesquelles le terminologue pourrait retrouver les techniques oubliées ou perdues parce que non transcrites? C'est encore possible mais, dans cette démarche, mieux vaut interroger les natifs des années 1930-40-50. Ces derniers, véritables lieux de mémoire, ont encore une bonne mémoire et une excellente connaissance des technologies traditionnelles.

À la différence de la terminologie européenne qui se nourrit abondamment de l'écrit suivant une «démarche archivistique», la démarche de la terminologie africaine doit être une «démarche heuristique», associée à la «variable culturelle» propre à l'Afrique. C'est pourquoi la nécessité de disposer d'une sorte de banque de données culturelles dans laquelle le terminologue irait puiser pour les besoins de sa cause nous paraît primordiale. Car les langues, quel que soit leur mode d'expression, sont toujours des véhicules historiques de conceptualisation des savoirs et des savoir-faire traditionnels. Plus que jamais le titre du livre de J. Bruner, ... *Car la culture donne forme à l'esprit. De la révolution cognitive à la psychologie culturelle*, est éloquent.

8 Tableau synoptique des différences entre terminologies européenne et africaine

<i>But commun; répondre aux besoins de développement</i>		
	Europe	Afrique
Sources / Corpus / Thesaurus	basés sur les documents écrits; publications techniques; elle fait appel à la mémoire textuelle	basés sur les documents oraux transcrits; enquêtes ethnologiques et monographiques basées sur les cultures orales; appellent à la mémoire collective
Démarche	linguistique par dénomination morphologique basée largement sur les racines gréco-latines;	culturelle par remotivation, par la réactivation philologique; métaphorisation, remotivation
Technologie	de pointe	populaire, de base ou de masse
Besoins	d'harmonisation internationale des terminologies	d'appropriation locale de connaissances «nouvelles» (savoirs, savoir-faire) grâce à une terminologie culturellement intégrée.
Priorité	normalisation importante	reconceptualisation par approche culturelle
Politique, planification, aménagement linguistiques	Actifs	au stade de vœux
Organismes à caractère terminologique	Présents	encore absents
Instances régulatrices	Présentes	Absentes
Champ théorique	assez bien défini	non encore défini
Ressources humaines; ingénieurs en industries de langues	assez fournies	encore à former
Action	Institutionnelle et publique	Privée
Ère	Informationnelle	Embryonnaire

Edema Atibakwa Baboya,
Centre de linguistique théorique
et appliquée,
Kinshasa,
Unité mixte de recherche
Langage, langues et cultures
d'Afrique noire,
Villejuif.

Bibliographie

Bargery (G.B.) (1934, 1951): *A Hausa-English Dictionary and English-Hausa vocabulary*, London-New York-Toronto, Geoffrey Cumberlege-Oxford University Press, 1226 pp.

Bruner (J.) (1991): ... *Car la culture donne forme à l'esprit. De la révolution cognitive à la psychologie culturelle*, (traduit de l'anglais par Yves Bonin), Paris, Georg Eshel.

Caron (B.) et Amfani (A.H.) (1997): *Dictionnaire français-houassa suivi d'un*

index haoussa-français, Paris-Ibadan, Karthala-Ifra, 409 pp.

Depecker (L.) 1998: «L'ère de la terminologie informationnelle» dans *Revue française de linguistique appliquée*, III-2, pp. 7-13.

Diki-dikiri (M.), Mboj (C.) et Edema (A.B.) 1997: «Des lexiques en langues africaines (sängö, wolof, lingála) pour l'utilisateur de l'ordinateur», dans *Meta*, numéro spécial, *Lexicologie et terminologie*, vol. 42, n° 1, pp. 94-109.

Edema (A.B.) 1994: *Dictionnaire bangála-français-lingála*, Paris, ACCT-Sepia, 239 pp.

- Edema (A.B.) 1998: «Approche culturelle de la dénomination en terminologie» dans Clas (A.), Mejri (S.), et Baccouche (T.) (sous la direction de): *La mémoire des mots. Actes du Colloque de Tunis 25-26 et 27 septembre 1997*, Tunis, Aupelf-Uref/Serviced, Actualités francophones, Universités francophones, pp. 647-662.
- Edema (A.B.) à paraître: «L'importance des données de l'ethnoscience pour une terminologie culturelle intégrée» dans *Actualités scientifiques*, Universités francophones, Montréal.
- Everbroek (1985): *Dictionnaire lingála-français, français-lingála; maloba ma lokóta lingála*, Kinshasa, Éditions de l'Épiphanie, 358 pp.
- Fauconnier (G.) 1984: *Espaces mentaux; aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Éditions de Minuit, 216 pp.
- Helmlinger (P.) (1972): *Dictionnaire duala-français suivi d'un lexique français-duala*, Paris, Klincksieck, 665 pp.
- Hountondji (P.J.) 1988: «L'appropriation collective du savoir; tâches nouvelles pour une politique scientifique» dans *Genève - Afrique*, Revue de l'Institut universitaire d'études et développement et de la Société suisse d'études africaines, Vol. XXVI, n°1.
- Keegan (J.-M.) (1996): *Dictionary of Mbay. Mbay-English English-Mbay*, München-Newcastel, Lincom europa, 610 pp.
- Mudimbe (V.Y.) *L'odeur du Père. Essai sur les limites de la science et de la vie en Afrique noire*, Éditions Présence Africaine (Situations et perspectives), 204 pp.
- Rey (A.) 1979; *La terminologie, noms et notions*, Paris, Puf (Que sais-je ?), 128 pp.
- Robert (S.) 1997; «Variation des représentations linguistiques; des unités à l'énoncé» dans C. Fuchs & S. Robert (éd.), *Diversités des langues et représentations cognitives*, Paris, Ophrys, pp. 25-39.
- Sachnine (M.) 1997: *Dictionnaire usuel yorùbá-français, suivi d'un index français-yorùbá*, Paris-Ibadan, Karthala-IFRA, 382 pp.
- Vydrine (1999): *Manding-English Dictionary (Maninka, Baman): «Màndén-Ánkile-Dáɲɛgafe»*, Saint Petersburg, Dimitry Bulanin Publishing House, 315 pp.

Le geste technique, fondement conceptuel du verbe

«Le *sens* d'une forme linguistique se définit par la totalité de ses emplois, par leur distribution et par les types de liaisons qui en résultent»

Émile Benveniste, 1966, *Problèmes de linguistique générale*, p. 290.

Par l'examen précis des divers emplois de quelques verbes gbaya, langue oubanguienne de Centrafrique, l'auteur montre l'importance qu'il y a à comprendre le geste technique qui fonde le sens de chacun de ces verbes. C'est à ce niveau que peut être perçue la conceptualisation du sens de base du verbe, son noyau sémantique qui organise tous les autres sens.

Termes-clés :
gbaya ; RCA ; geste technique ;
verbes ; sémantique.

En examinant en gbaya, langue oubanguienne ⁽¹⁾ de l'ouest de la République centrafricaine, le sens de quelques verbes, je vais montrer l'importance qu'on doit porter au geste technique afin d'en dégager une perception épurée qui constitue ici le noyau sémantique du verbe considéré.

Le verbe ɓɛ́ɪ

Ce verbe réfère à plusieurs types d'épluchage, selon qu'ils s'effectuent simplement la main ou bien en se servant d'un couteau.

– À la main, on pince entre les bouts des doigts la partie qu'on veut détacher. On «épluche» ainsi les hannetons ⁽²⁾ ou les graines de certaines courges ⁽³⁾ dont la partie détachée qui n'est pas spécifiée, en l'occurrence les ailes des hannetons et l'enveloppe des graines de courges, est ce qu'on jette :

(1) ʔéé ɓɛ́ɪ kààrà.
nous Inac⁺~ hanneton
Nous ôtons les ailes du hanneton.

(2) ʔà ɓɛ̀ɲà mbéé.
elle Acc⁺~+D Citrullus lanatus
Elle épluche les graines de
Citrullus lanatus

On «épluche» ainsi aussi les feuilles de manioc et la plupart des feuilles-légumes (*Solanum*, *Amaranthus* et *Corchorus*) dont la partie détachée est au contraire ce que l'on conserve :

(3) ʔéí ɓɛ́ɪ sùkà.
on Inac⁺~ feuilles de manioc
On épluche les feuilles de manioc.

C'est également le cas lorsqu'on «égraine» un épi de maïs dont on garde bien sûr les grains et dont on rejette la rafle :

(4) ʔà ɓɛ̀ɲà gbàɲà mbòngò
mé-ɲòŋ.
il Acc⁺~+D grains+D maïs
Infinitif virtuel+manger
Il égraine l'épi de maïs pour manger [les grains].

– Au couteau, on taille la partie nécessairement mentionnée qu'on veut ôter. On «pèle» ainsi au couteau l'igname *Dioscorea dumetorum* en lui ôtant la peau :

(5) wà ɓɛ́ɪ sàdá sàɲà yúné nè
pàyà
elles Inac⁺~ enveloppe+D igname
sp en ôtant avec couteau

(1) Le gbaya appartient, selon la classification de Greenberg, au groupe 1 de la branche orientale de la sous-famille 6 «Adamawa oriental» de la famille Niger-Congo, plus volontiers appelé Oubanguien dans les études plus récentes.

(2) Et aussi d'autres coléoptères et les sauterelles.

(3) En particulier les graines de *Citrullus lanatus* et de *Lagenaria vulgaris*.

(4) Dans le mot à mot les abréviations utilisées sont les suivantes ; Inac = Réel inaccompli, Acc = Réel accompli, D = déterminatif tonal, + = amalgame et ~ = verbe étudié.

Elles épluchent les ignames au couteau.

On «taille» aussi la pointe des flèches:

(6) ʔám bɛ́ná nú ndòdò.
je Acc+~+D bout+D flèche
J'ai taillé la pointe de la flèche.

C'est cette acception précise qui est retenue pour l'emploi intransitif de ce verbe signifiant alors «être pointu»:

(7) yàngòá bɛ́ná bɛ́í.
menton+D+lui Acc+~+D
Énonciatif
Il a le menton pointu.

Dans tous ces emplois (ex. 1 à 6) le procès exprimé par le verbe *bɛ́í* vise à réduire la matière de l'élément de base. Je le rendrai par «ôter de la matière à un tout». Le geste technique qui en résulte est fonction de l'instrument employé – main ou couteau –, et du point d'application ou de la partie conservée. Dans un autre domaine, celui de la parole, l'emploi de ce même verbe *bɛ́í* donne lieu à plusieurs sens qui tous renvoient à ce même sens de base, prenant en compte un examen de la parole afin de la débarrasser d'éléments soit pour en comprendre le sens, soit pour permettre un accord:

(8) wà bɛ́í wèn kóm nè dɔŋ.
ils Inac+~ parole de+moi par derrière
Après ils ont passé au crible mes paroles.

(9) zòrò bɛ́í, sɛ́ká yèè gèn.
poisson Inac+~ avant de
Acc+entrer+D nasse
Les poissons se concertent avant d'entrer dans la nasse. [proverbe]

Le verbe *hìk*

Ce verbe réfère à un épluchage qui consiste à imprimer une pression

par un mouvement. Il s'agit d'un épluchage à la main dont la position varie selon la direction du mouvement.

– Lorsque le geste va vers le bas, la pression est exercée en pinçant entre le pouce et l'index l'élément dont on veut détacher ce qu'il porte ou contient. On vide ainsi de ses excréments les boyaux de l'intestin d'un cabri:

(10) ʔéí hìk dɔràà yúné.
on Inac+~ merde+D+cela en ôtant
On pince le boyau pour en faire sortir les excréments.

On débarrasse la tige centrale du *Solanum aethiopicum* de ses feuilles simplement en la pinçant entre le pouce et l'index puis en laissant glisser la main:

(11) wíkòd hìká wáná ngágò.
femme Acc+~+D feuille+D
Solanum aethiopicum
La femme épluche le *Solanum aethiopicum* (technique d'épluchage).

Et l'on fait pareillement glisser les soldats de termites de la paille à laquelle ils s'accrochent dans un récipient (technique de récolte⁽⁵⁾).
– Lorsque le geste va vers le haut, c'est la main toute entière qui enserre le support tout en conservant dans son creux ce qu'on veut en détacher, comme pour la récolte des coléoptères *Popillea*:

(12) ʔéí hìk kàŋà- dò hìkí.
on Inac+~ Coléoptère sp.
Énonciatif
On récolte les coléoptères *Popillea* en glissant la main le long de la tige d'herbes.

C'est la translation de ce geste qui, dans d'autres domaines entraîne, aussi bien dans des constructions transitives qu'intransitives, les sens suivants:

– Construction transitive

(13) ám hìkà yíkám.
je Acc+~+D visage+D+moi
Je m'essuie le visage.

Il s'agit d'un geste qui consiste à faire glisser l'eau en pressant le bord de la main formée par la ligne continue du pouce et de l'index contre le visage.

(13) kódí hìkà té zàmbéré.
épouse+Anaphorique Acc+~+D
corps+D guib harnaché
Cette épouse caresse le guib.

– Construction intransitive

(14) wàntò hìkà ngbák kpar-kpar.
Wantò Acc+~+D vraiment très mince
Wantò est vraiment maigre comme un clou.

(15) yíkàà hìká tè zéé.
visage+D+lui Acc+~+D par+D maladie
Son visage est émacié du fait de la maladie.

La maigreur est perçue comme le résultat d'une pression qui aurait vidé le corps ou le visage de sa substance.

De l'ensemble de ces exemples d'emploi du verbe «*hìk*» j'en déduirai le sens de base comme «imprimer une pression par un mouvement» ou «faire glisser en pressant».

L'épluchage par pression sur un élément

Plusieurs autres verbes⁽⁶⁾ expriment le fait d'éplucher en

(5) Pour plus de détails sur cette récolte, voir Roulon-Doko (1998: 260-263).

(6) Pour une présentation plus exhaustive de ces verbes, voir Roulon-Doko (sous presse).

pressant sur un élément, mais chacun est caractérisé par un ou une combinaison d'éléments culturellement retenus comme le définissant. Ce peut être, outre la

qualité de la pression, la nature de ce sur quoi elle s'exerce, la nature du mouvement qui l'accompagne ou le résultat qu'elle produit.

<i>Verbe</i>	<i>pression</i>	<i>sur</i>	<i>mouvement</i>	<i>résultat produit</i>
ḥik	régulière		continu	
ḥɔfi	faible	revêtement prêt à se détacher		
ɓar	très forte +/- torsion		régulier	exprimer un liquide ôter une partie en surface
nukuri	forte		combinaison de mouvements opposés	
sɔti	forte	un contenu enfermé dans un contenant		

Pour chaque verbe je mentionnerai son sens de base puis les sens qu'il prend selon ses domaines d'emploi.

ḥik «faire glisser en pressant»

<i>Construction transitive</i>	<i>Construction intransitive</i>
Éplucher [des feuilles sp.] Vider [les boyaux du cabri] Récolter [des coléoptères <i>Popillea</i>] S'essuyer [le visage] Caresser [un animal]	Être très maigre

ḥɔfi «faire glisser un revêtement prêt à se détacher»

<i>Construction transitive</i>	<i>Construction intransitive</i>
Faire glisser [la peau du manioc]	Glisser [chaussure par ex.] Dégringoler [suivi du V tomber] Muer [chrysalides, sauterelles] Fleurir [graminées]

ɓar «presser fort pour exprimer un liquide ou détacher un revêtement»

<i>Construction transitive</i>	<i>Construction intransitive</i>
Éplucher [le manioc roui] (désignation générique ⁷) Peler [l'oignon]	Muer [serpents, lézards] Se dégager [ciel] (= être bleu, faire jour)
Ôter [les ongles de la poule ou de l'aulacode] Presser [une pâte] pour en extraire l'huile Tordre [du linge] Traire [extraire le lait]	Desquamier [peau]

nukuri «malaxer, faire rouler en écrasant» [mouvements opposés]

<i>Construction transitive</i>	<i>Construction intransitive</i>
Lavage [de certaines feuilles] (qu'on malaxe dans de l'eau pour en extraire le goût trop prononcé) Écraser [piment sec] (pour en extraire les graines) Malaxer [manioc roui] (pour en détacher la moelle centrale)	Faire un brusque changement de direction [animal] Être saccagé [pailles du toit]

soti «vider par pression» [un contenu enfermé dans un contenant]

<i>Construction transitive</i>	<i>Construction intransitive</i>
Vider [chenille] Presser [le pus d'un bouton ou d'un abcès]	

On remarquera en particulier l'utilisation de deux verbes différents pour «muer» selon qu'il s'agit de chrysalides ou de sauterelles pour lesquelles on dit littéralement qu'elles «glissent» (hɔfi) [de leur ancienne peau] très facilement, ou de serpents ou de lézards pour lesquels on dit littéralement qu'ils s'en «extraient» (ɓar) car cela leur demande un grand effort.

En conclusion

Ces différents exemples montrent bien l'importance d'une description précise des gestes techniques qui permet de définir chaque verbe en le distinguant d'autres qui à première vue pouvaient sembler proches, et d'en saisir les éléments pertinents. Le sens de base du verbe qui en résulte manifeste la logique culturelle qui structure ce champ conceptuel et fonctionne sans pour cela être de façon plus explicite exprimée par les locuteurs. Ainsi ce n'est qu'en dégageant cette perception épurée du geste technique qu'on atteint le noyau sémantique du verbe considéré et qu'on peut comprendre l'ensemble des sens qu'il produit.

Paulette Roulon-Doko
Unité mixte de recherche,
Langage, langues et cultures
d'Afrique noire,
Villejuif.

Bibliographie

Benveniste (É.) 1966: *Problèmes de Linguistique générale*, Gallimard, Paris, 351 pp.

Roulon-Doko (P.) 1998: *Chasse, cueillette et culture chez les Gbaya de Centrafrique*, L'Harmattan, Paris, 539 pp.

Roulon-Doko (P.) (sous presse): «Approche ethno-linguistique dans le domaine des techniques culinaires», in Nicolai (R.) (éd.), *Numéro spécial d'hommages à Gabriel Manessy, Journal des africanistes*, Paris, 19 pp.

(7) Qui recouvre deux techniques selon qu'on recourt à la simple pression de la main, hɔfi «faire glisser», ou qu'on utilise un couteau, mɛ «couper en lanière» ou sɛk «tailler».

Symbolisme végétal et terminologie dans la culture malgache

En décrivant le rôle important du symbolisme végétal dans la formation de la néologie et l'enrichissement de la terminologie dans la langue malgache, nous voulons ainsi démontrer la nécessité de préserver la diversité culturelle, génératrice de modes spécifiques d'appropriation du savoir, face au danger que représente une conception réductrice et hégémonique de la mondialisation.

Termes-clés :
diversité des cultures ;
terminologie culturelle ;
mondialisation ; symbolisme végétal ;
culture malgache ; Madagascar.

1 Introduction

Parler de diversité culturelle d'un pays insulaire tel que Madagascar renvoie implicitement à l'histoire de son peuplement d'un côté et à son système religieux de l'autre, du fait de leur pertinence pour la compréhension de la spécificité de la culture malgache.

À Madagascar, le souvenir des populations dites aborigènes est resté vivace dans de nombreuses religions. Ces populations sont désignées sous le nom de *Vazimba* comme le fait remarquer Édouard Ralaimihaotra (1969a: 9). Carrefour de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie, la Grande Île a été une terre d'escale et de refuge. Ces va-et-vient dans l'ouest de l'Océan indien ont contribué à faire de Madagascar une terre de brassage humain avec une population qui, selon les circonstances et les apports extérieurs, se répartit en différents groupes sociaux, différents dans leur mode d'existence en rapport avec leur milieu naturel, mais unis par leur langue. Tous les Malgaches parlent, en effet, une même langue ; le *malagasy* qui comporte divers parlers régionaux. La diversité de la population malgache, génératrice d'une diversité culturelle, n'est donc pas originelle mais c'est le résultat de vagues d'apports ethniques postérieurs au peuplement primitif.

Très proche de la nature, le peuple malgache bâtit son univers, et sa philosophie dans cette conception qu'il existe un lien entre l'homme et la nature, une idée de parenté, non pas

avec une espèce animale mais avec l'espèce végétale. La présence des «arbres sacrés» appelés *hazomanga* dans tous les groupes sociaux, notamment chez les *Antandroy*, au sud de Madagascar, et le comportement des *Merina* et des *Betsileo*, habitants des hauts plateaux, témoignent de cette même vision du sacré. Bien que chaque communauté organise sa vie sociale et économique selon le contexte historique et le milieu naturel qui lui est propre (Édouard Ralaimihaotra 1969a), toute leur culture repose sur le *Fihavanana*, «une idée de parenté».

2 Diversité culturelle, terminologie et mondialisation

Comme dans toute société à tradition orale, la langue a conservé des détails remarquables sur la pensée traditionnelle. Et en étudiant l'histoire des mots depuis sa lointaine utilisation jusque dans la pratique actuelle, on constate que même si l'idée de lien entre l'homme et la nature n'était plus prépondérante dans les sociétés modernes plus ou moins occidentalisées, la langue a conservé ce vestige du temps passé. C'est surtout à travers elle que cette tradition se perpétue de génération en génération ; pour désigner les différentes parties du corps humain, les Malgaches utilisent une terminologie désignant initialement les parties d'un végétal.

<i>Termes utilisés</i>	<i>Structure morphologique</i>	<i>Équivalent en français</i>	<i>Source</i>
<i>Vatana</i>	<i>Vatana</i> * ⁽¹⁾	Corps	<i>Vatana-hazo</i> <i>Vatan-kazo</i> «tronc de l'arbre»
<i>Ratsam-batana</i>	<i>Ratsana</i> * - <i>vatana</i> *	Membres	<i>Ratsana - hazo</i> <i>Ratsnkazo</i> «branches»
<i>Felatanana</i>	<i>Felana</i> * - <i>tanana</i> *	Paume de la main	<i>Felana - voninkazo</i> <i>felam-boninkazo</i> «pétales des fleurs»
<i>Ratsantanana</i>	<i>Ratsana</i> * - <i>tanana</i>	Doigts	<i>Ratsana - hazo</i> <i>Ratsnkazo</i> «branche»
<i>Felatongotra</i>	<i>Felana - tongotra</i> *	Plante des pieds	<i>Felana - voninkazo</i> <i>Felamboninkazo</i> «pétales»
<i>Hozondamosina</i>	<i>Hazo</i> * - (<i>na</i>) - <i>lamosina</i> *	Colonne vertébrale	<i>Hazo</i> «bois»
<i>Laingon-tava</i>	<i>Laingo</i> * - <i>na -tava</i> *	Pommette	<i>Laingo</i> «bourgeon»
<i>Tendromolotra</i>	<i>Tendro</i> * - <i>molotra</i> *	Bout des lèvres	<i>Tendro-na-hazo</i> <i>Tendron-kazo</i> «bout des branches»
<i>Ravintsofina</i>	<i>Ravina</i> * - <i>sofina</i> *	Pavillon des oreilles	<i>Ravina</i> «feuille»
<i>Voamaso</i>	<i>Voà</i> * - <i>maso</i> *	Globe de l'œil	<i>Voà-na-hazo</i> <i>Voankazo</i> «fruit»
<i>Hodimaso</i>	<i>Hoditra</i> * - <i>maso</i>	Paupières	<i>Hoditra-hazo</i> <i>Hodin-kazo</i> «écorce»

1 = Radical.

Même s'il s'agit d'un objet abstrait, d'un concept nouveau, d'un champ notionnel, leur mode d'appropriation du savoir est toujours le même. Pour nommer les différentes étapes à suivre dans un travail intellectuel, ils utilisent les termes suivants;

Le dicton *Betsimisaraka*, une communauté vivant sur les côtes Est de Madagascar, ne peut que confirmer l'idée sous-jacente à ce phénomène de «transfert terminologique»;

Ny ôlombelôn o karaha ravin-kakazo; tsy maty fa miveriny ifôtony.
«Les êtres humains sont comme les feuillages; ils ne meurent pas, ils retournent aux sources».

Ce lien, les Malgaches le voient bien avant la naissance, car désigner le placenta en terme de *ahitra* «herbe» et

nommer les enfants que tout homme peut avoir au seuil de sa plénitude en terme de *voninahitra* ou «fleur de l'herbe» renvoie à l'idée qu'il existe chez les Malgaches une conception de l'homme très proche de la nature.

Ce mode d'approche étant utilisé dans les différents groupes sociaux pour nommer des objets ou des concepts dans leur milieu respectif, on peut affirmer que la diversité des cultures locales offre autant de véritables mines terminologiques qui concourent à un

<i>Termes utilisés</i>	<i>Structure morphologique</i>	<i>Équivalent en français</i>	<i>Source</i>
<i>Famakafakana</i>	<i>f-an-faka*-faka*-ana</i>	Commentaire	<i>Faka</i> «racine»
<i>Fotokevitra</i>	<i>Fototra - hevitra</i>	Idée principale	<i>Fototra - hazo</i> <i>Foto-kazo</i> «tronc»
<i>Lohahevitra</i>	<i>Loha* - hevitra*</i>	Idée secondaire	<i>Loha - na - hazo</i> <i>Lohankazo</i> «bout»
<i>Hevidravina</i>	<i>Hevitra - ravina*</i>	Figure de style	<i>Ravina - hazo</i> <i>Ravinkazo</i> «feuille»
<i>Savaravina</i>	<i>Sava* - ravina</i>	Métaphore de débat, commentaire discussion.	<i>Sava - ravina</i> <i>Savaravina</i> «le fait d'écarter les feuille pour aller jusqu'aux racines»
<i>Savaranonando</i>	<i>Sava - rano* - na - ando*</i>	Avant-propos	<i>Sava - rana - ando</i> <i>savaranonando</i>

enrichissement effectif de la langue. Ainsi, lorsqu'il s'est agi de trouver des équivalents malgaches à des termes techniques en 1973, les commissions de traduction ont eu recours soit à la tradition en récupérant des mots déjà en usage à l'oral, (par exemple; *tale* «directeur», *riba* (grande muraille servant de rempart) employé au sens de «civilisation», *fandrionana* (dérivé du radical *riona*; déviation prévisible d'une balle, d'une pierre, ou du regard) employé avec le sens de «prévention»; soit aux parlers régionaux pour trouver des mots comme; *miabo* «plus», *miiba* «moins», *lefa*, «fonction», *angovo* «énergie», *angovon-taratra* «énergie lumineuse», *mira* «égale», *sokeram-panety* «équerre optique», qui sont déjà des termes bien implantés.

De ce fait, la diversité culturelle joue le double rôle de garant de la richesse linguistique et de sauvegarde de l'identité culturelle malgache. Mais comme son exploitation est encore une entreprise coûteuse au-delà des possibilités de notre Centre de linguistique, nos traducteurs sont, pour l'heure, obligés de travailler sur documents et ne peuvent profiter

pleinement de la richesse que peut présenter cette diversité, en menant des enquêtes de terrain.

Il demeure qu'avec la mondialisation qui risque, à plus ou moins longue échéance, de se transformer en une uniformisation tant linguistique que culturelle, le danger d'un appauvrissement culturel et linguistique n'est pas illusoire. En conséquence, pour se protéger des méfaits de la mondialisation, il est essentiel de préserver et de défendre la diversité culturelle en s'appropriant le savoir par l'instrumentalisation des langues nationales locales. L'élaboration de lexiques spécialisés y contribue d'autant plus efficacement que l'on tient compte de la culture et de la dialectologie.

L'élaboration de livres pour enfants afin d'enrichir leur connaissance de la culture, de la terminologie et de la langue en général, la veille terminologique et néologique, des études en socioterminologie et même en psychoterminologie, sont autant de mesures qui concourent à la défense de la nécessaire diversité culturelle.

Olivia Ramavonirina,
Office national des langues de
l'académie Malagasy,
Madagascar.

Bibliographie

- Beaujard (P.) 1998a: *Dictionnaire malgache-français; dialecte tân.*
- Calvet (L.-J.) 1996a: *Les politiques linguistiques.*
- Chaudenson (R.): *Francophonie; représentations, réalités, perspectives.*
- Damman (E.) 1964a: *Les Religions de l'Afrique.*
- Depecker (L.), Mamavi (Gina) 1997a: *La mesure des mots; cinq études d'implantation terminologique.*
- Diki-kidiri (M.) 1991: «Terminologie et développement; pour une meilleure communication des connaissances», dans *Terminologies nouvelles*, n° 5, pp. 13-15.
- Rajaona (S.) 1987a: *Problèmes de morphologie malgache.*
- Rajaonarimanana 1994a: *Grammaire moderne de la langue malgache.*
- Ralaimihoatra (É.) 1969a: *Histoire de Madagascar.*

Terminologie, dénomination et langues minoritaires face à la modernité : vers une interrogation soucieuse du social

Loin de se restreindre à la seule rubrique des pratiques institutionnelles de normalisation, la socioterminologie permet d'appréhender les multiples facettes d'une terminologie soucieuse du social. La question de dénomination conduit inéluctablement à une double équation dénomination/conceptualisation, dénomination/définition, et il incombe de s'orienter vers «une perception socialisée du réel» (Gaudin 1993: 98). Certes, l'activité de conceptualisation, voire de particularisation et d'intellectualisation, est éminemment sociale: la description, l'expressivité, la dénomination, l'apprentissage et l'acquisition d'une langue engendrent l'appropriation d'un héritage, soit le devenir, l'imaginaire que nous médiatise cette langue. Les langues minoritaires, souvent condamnées à tort comme étant dépourvues de ressources dénominatives adéquates, ont besoin d'outils socioterminologiques face à la mondialisation qui leur impose de grandes quantités de termes et concepts étrangers. Ces nouvelles réalités faisant irruption dans l'univers de ces langues provoquent d'énormes perturbations et appauvrissements. La réflexion qui suit s'insère dans nos premières esquisses de la description terminologique d'une des langues minoritaires nigérianes, soit l'ésan.

Termes-clés:
langues minoritaires; dénomination;
terminologie; socioterminologie;
glottopolitique; négociation.

1 Propos liminaire

On notera d'emblée qu'avant toute réflexion lexicologique sur la problématique du mot, ainsi que sur le lexique et la représentation des expériences vécues par le biais de la faculté à la fois innée et inaliénable d'explorer et d'exploiter son univers, l'humanité effectuait par étapes une analyse pratique du discours en «unités discrètes, afin d'établir une notation stable de la parole» (Rey 1980: 5). L'élaboration de signes graphiques correspondant à l'expression linguistique d'un concept ou d'une relation conceptuelle nous a légué des idéogrammes et d'autres représentations idéographiques tels les hiéroglyphes égyptiens.

Ainsi les premiers répertoires visaient-ils le mot en termes morpho-sémantique et socioculturel. À titre d'exemple, dans la tradition orientale (Rey 1980: 6-7) la distinction s'établit entre forme et contenu et entre langue-objet et métalangue. Issue de la Grèce, la tradition occidentale conçoit une langue qui remplit dans un premier temps la fonction aristotélicienne d'instrument conceptuel abordant la sémantique et la signification. On dégage également une perspective platonicienne qui envisage la langue en tant que reflet du monde des idées, conception qui trace déjà le rapport entre idée et forme et la théorie du nom, outil pour penser les choses.

Pourtant, il est peu surprenant que «les penseurs grecs imaginaient mal qu'on puisse parler et penser autrement

qu'en grec» devant les langues dites barbares (Rey 1980: 7). Chose certaine, le sort des langues jugées inférieures, tant selon l'effectif des locuteurs, le degré de description formelle que le développement politique et la puissance économique et technologique n'est aucunement un phénomène récent. Mais de nos jours, ces langues minoritaires ne peuvent suivre la théorie de Cratyle qui poserait une dénomination divine *ex nihilo*.

Or, des premiers répertoires d'unités lexicales aux premières tentatives de description systématique du lexique, la description de la langue est foncièrement motivée par des besoins culturels. Les interrogations sociologiques (Passeron 1991) et anthropologiques (Dell 1964), qui confèrent à la culture la place qu'elle mérite, sous-tendent cette perspective. Chez Bréal, on constate par exemple que «les faits de vocabulaire reflètent les faits de la civilisation», et Matoré va plus loin en considérant le mot-témoin comme étant «le symbole matériel d'un fait spirituel» (Rey 1980: 166). Cela s'étend au point de vue ethnologique, puisque les faits de langue «... sont des objets dans l'univers socioculturel des locuteurs», et le lexique, dans ce cas, serait «comme un miroir du reste de la culture» (Rey 1980: 176-77).

2.1 Historique de la socioterminologie

C'est en 1986, lors du colloque «*La fertilisation terminologique dans les langues romanes*» que Yves Gambier (1987) sous-titrait sa communication

«pour une socio-terminologie». Le terme apparaît ailleurs, chez Monique Slozdzian (1986: 6) pour désigner certains aspects des «enjeux du développement scientifique et technique». Pierre Lerat l'emploie dans une communication (Lerat 1984 et 1985) dans laquelle il parle de «socio-lexicologie» et de «socio-terminologie appliquée...» Mais la toute première attestation appartient à Jean-Claude Boulanger (1981 et 1982) qui se sert du terme dans le compte-rendu d'un ouvrage de Jean-Claude Corbeil.

Bien qu'il n'y ait aucune définition définitive du terme, c'est à partir de son utilisation chez Yves Gambier que le terme cesse d'être un hapax. Dorénavant, le terme passe pour la désignation d'un domaine d'étude naissant lorsque Gambier fait allusion au fait que la terminologie doit «... se transformer d'urgence en socioterminologie» (Gambier 1987: 320) si elle se veut soucieuse du fonctionnement, et des termes, et des conditions sociolinguistiques. Et d'après Gaudin (1993: 67), «la socioterminologie est donc, à l'image de la sociolinguistique, une terminologie remise sur ses pieds». Cette orientation semble confirmer partiellement que la signification du terme «relève et de la rhétorique et de la grammaire et de la sociolinguistique» Louis Guilbert (1973: 21). En 1974, Jean-Claude Corbeil propose les bases théoriques de l'aménagement linguistique (1975). Cet élargissement du champ de la terminologie est reflété dans ce que Rey (1988: 108) décrit comme la terminologie en tant que «servante efficace des besoins sociaux». Selon Gambier (1988: 75), pour la socioterminologie, il s'agit notamment de «comprendre la circulation des termes, les résistances devant les dites terminologies officielles, les difficultés de mise en place de politiques terminologiques qui marchent».

2.2 Méthodologie de la socioterminologie

Gambier (1994: 99-115), à qui l'on doit les premières interrogations sérieuses sur la notion du champ socioterminologique, évoque des pistes et des implications épistémologiques et méthodologiques de la socioterminologie. En soulignant la désignation homogénéisante de la terminologie (1994: 99), il distingue deux approches fondamentales. Primo, la terminologie issue de la réflexion des ingénieurs, des techniciens, des scientifiques (1900-1930) marquée par l'essor des techniques et des sciences et la nécessité de dénomination. Secundo, l'émergence des organismes internationaux jusqu'au phénomène de l'intervention officielle faisant partie de l'aménagement linguistique. Les deux approches n'ont pas toujours les mêmes visées et n'emploient pas les mêmes outils d'élaboration. On pense à la différence entre une approche descriptive et une approche prescriptive.

Mais cette terminologie dominante présente des lacunes telle que la composante sociale manifestée dans les interactions au travail, dans les laboratoires, dans l'enseignement, dans les secteurs de travail, etc. (1994: 101). Gambier avance que la terminologie dominante présente ce qu'il dénomme le «quadruple aspect de la crise de la terminologie dominante» (1994: 102). D'abord, la conception de type wüsterien connaît une crise de croissance qui provient de la demande sociale pour les savoirs nouveaux. En second lieu, on a assisté à une crise de méthodes puisque «la méthodologie assurée d'hier éclate par suite de l'expansion de l'outil informatique»: les stratégies de traitement, de stockage qui s'adaptent à des besoins plus spécifiques et qui connaissent une croissance considérable. Tertio, il s'agit d'une

crise de l'autorité devant les appareils d'État, les instances politiques à travers les organes normalisateurs, l'absence d'un ensemble théorique valide pour déterminer son autonomie déclarée. Et finalement, la quatrième crise, selon Gambier, concerne la crise d'identité qui découle de la crise de l'autorité.

Gambier envisage une socioterminologie qui cherche «à introduire la terminologie dans la pratique sociale qu'est tout discours, y compris le discours métaterminologique, ceci afin de l'interroger comme activité productrice/sociale et comme activité cognitive» (1994: 102). Cette optique inclut le besoin de considérer ce discours en tant que lieu et forme de rapport de forces, de négociation de sens, de l'équilibre, ne serait-ce que ténu, entre besoins et formes de dénomination.

La socioterminologie doit se permettre d'être délibérément polysémique pour englober les perspectives de la sociolinguistique et d'autres aspects relevant du social tel la glottopolitique. Elle doit privilégier l'observation et la description des usages réels au sein du grand public, en dépassant les espaces clôturés des spécialistes, l'identification des réseaux de diffusion des termes dans les milieux les plus divers. Elle doit pouvoir appréhender la terminologie en tant que discipline qui vise les deux axes diachronique et synchronique. Il est donc important de revenir à l'étude qui s'effectue par l'intermédiaire de corpus. À ce stade, on doit citer les travaux de Pierre Auger (1999), d'André Martin (1998) et celui de Loïc Depecker et Gina Mamavi (1997), œuvres qui mesurent les effets réels de l'implantation des terminologies officielles des domaines respectifs.

Ceci dit, une socioterminologie cherchant à s'ériger en un domaine d'étude, en une discipline, doit se libérer de la tendance casanière de la terminologie qui se cantonne aux seuls

aspects de la nomenclature et de l'interventionnisme sous-tendu par la politique de l'État. Elle doit s'ouvrir aux autres travaux sur «la communication langagière spécialisée» (Gambier 1994: 112). Ainsi, l'on parviendra à des outils qui aideront à revaloriser les capacités dénominatives des langues minoritaires vues à tort comme étant incapables de véhiculer les connaissances abstraites et spécialisées, faute de leur statut de langues non décrites ou insuffisamment décrites et employées. Dans une société manquant de politique terminologique favorable, tel le cas du Nigeria, où les langues minoritaires ne jouissent d'aucun appui de la part de l'État en matière de description, où il y a une disette marquante à tout niveau de professeurs ayant les compétences nécessaires, une approche socioterminologique englobante s'avère pertinente. Il s'agit de s'informer des avis de Gaudin (1993) où dès l'avant-propos (1-9: Louis Guespin) et la préface (11-12: Pierre Lerat), l'accent se place sur le mouvement, l'emploi, l'élaboration et la circulation des vocabulaires techniques et scientifiques dans la société tout en dépassant les limites institutionnelles existantes, soit une approche plus pragmatique.

3 De la sociolinguistique à la socioterminologie

Dans les années 30, autour d'Eugen Wüster, la terminologie provient de la normalisation industrielle et de la traduction technique. Mais une demande sociale correspondant à des besoins économiques et parfois politiques l'ont également marquée, bien que les recherches linguistiques s'éloignent souvent de ces préoccupations.

Les tendances qui ont conduit la linguistique structurale à la

sociolinguistique, renforcent l'idée d'«une socioterminologie (qui) peut prendre en compte le réel du fonctionnement du langage et restituer toute une dimension sociale aux pratiques langagières concernées» (Gaudin 1993: 16).

4 Dénomination, signification, négociation et glottopolitique

La dénomination nous mène inéluctablement à la lexicologie. Les différentes questions du sens et de la signification dans le but social, nous amènent à la problématique de l'interaction et de la négociation. Dès lors, la terminologie devient un travail démocratique, une activité associative car, selon Rey (1979: 49), «le lexique d'une langue, produit cumulé des facteurs sociaux, est à la fois le milieu récepteur et le moyen créateur des systèmes de dénotation et, par épuration notionnelle, des terminologies». Cet aspect sociosémantique de la terminologie, englobant son caractère social, économique et commercial, touche au grand public, à plus forte raison aux milieux minoritaires.

La glottopolitique vise le «réglage de la communication par les divers contrats langagiers [et] elle est amenée à confronter [...] les diverses politiques linguistiques» (Guespin et Laroussi 1989: 10). C'est pourquoi nous proposons de nous interroger sur le sort des langues minoritaires nigérianes dont la situation est symptomatique des conséquences directes de la promotion des langues majoritaires au détriment des langues minoritaires. Cette promotion, aux dépens des langues dites minoritaires, s'effectue dans le gouvernement, les institutions scolaires, y compris les universités, dans les forces armées, la police et dans d'autres organismes publics fédéraux, faits lamentables

dont l'écho se résume dans les mots de Gambier (1987: 319): «Il n'y a pas de terminologie hors des pratiques sociales».

Il existe des liens importants entre la terminologie et la sociolinguistique depuis le développement d'une réflexion terminologique. Louis Guilbert (1973: 21) affirmait déjà que la signification du terme «relève et de la rhétorique et de la grammaire et de la sociolinguistique». Et Pierre Auger (1988: 35) conclut que «les développements récents de la sociolinguistique ont orienté de façon nouvelle la recherche en terminologie vers de nouvelles considérations inconnues jusqu'alors».

La socioterminologie vue comme une attitude descriptive préconise une approche plus linguistique qui suppose que les termes soient étudiés, décrits «dans leur dimension interactive et discursive» (Gaudin, 1993a: 295), c'est-à-dire l'analyse des mécanismes de l'usage. Une telle démarche comprend la description des discours terminologiques, la priorité accordée aux critères éditologiques objectifs afin de permettre de sélectionner les documents écrits que dépouille la terminologie. Une telle approche prendra en compte des enquêtes de type sociolinguistique avant tout effort de normalisation qui tiennent compte des manifestations de multiples pratiques dénominatives comportant des aspects culturels et linguistiques particuliers. Cette interaction nous donne, tant conceptuellement que morphologiquement, l'équation *la sociolinguistique + la terminologie = la socioterminologie*.

Cette nouvelle perspective permet de fonder la base de nos premières tentatives de description des nouvelles réalités en ésan. Nous préconisons l'optique selon laquelle la langue demeure un système de valeurs idéologiques, philosophiques, psychologiques, techniques, scientifiques et sociales. La description linguistique peut se faire également en

tenant compte du locuteur actif et de l'usage spontané par l'intermédiaire de critères tels la lexicalisation et la fixation collective de mots dans une forme et dans un sens spécifiques jusqu'au sein de groupements socioprofessionnels les plus restreints. Cela risque d'éclairer la dimension sociale face aux incertitudes, aux irrégularités et à la mutation incessante du lexique en général.

Qu'est-ce donc la terminologie? Pour répondre à cette question préliminaire à notre interrogation, parcourons le compendium définitionnel suivant. Marouzeau (1969: 226) décrit la terminologie comme un «système de termes employés pour exprimer les notions propres à une science donnée», autrement dit, le terme est une unité lexicale qui sert essentiellement à exprimer les notions spécialisées. Pour Wersig (1981: 286), c'est «l'ensemble des termes propres à un domaine». Dubois *et al.* (1973: 486) nous offrent une autre définition assez proche de la première. Ils affirment que la terminologie est «un ensemble de termes, définis rigoureusement, par lesquels [sont désignées] les notions qui lui sont propres».

Pour Galisson et Coste (1976: 559), la terminologie est l'«ensemble des termes qui renvoient aux concepts ou aux objets afférents à un domaine de connaissance ou d'activité humaine». Greimas et Courtés (1979: 388) définissent la terminologie comme «la dénomination (étiquette) qui s'effectue par la procédure de la lexicalisation» où celle-ci veut dire «le processus par lequel une suite de morphèmes [...] devient une unité lexicale» qui dénomme un concept ou un objet (Dubois 1973: 84-287). Le terme qui en résulte est accepté par la communauté, ou tout au moins par le groupement socioprofessionnel qui opère ce processus de lexicalisation. Le terminographe enregistre les acceptions du terme afin de permettre leur vérification.

Tandis que Guilbert (1973:11) n'admet que la synonymie référentielle du terme, le caractère monosémique de celui-ci préoccupe Dubois *et al.* (1973: 327). À côté de cet idéal d'univocité, voire de biunivocité, il existe parfois une distinction entre la terminologie et la nomenclature, par exemple chez Rey (1979: 26-28). Par conséquent, la terminologie est pour certains «l'ensemble des unités désignant les notions (abstraites) d'une science, alors que la nomenclature est l'ensemble des noms des choses concrètes, plantes, animaux, composés chimiques» (Kocourek 1991: 182). D'autres se préoccupent des principales caractéristiques. Ainsi, Rondeau (1981: 22) illustre la biunivocité ou «la réflexivité» de la relation entre la dénomination et la notion tandis que Lotte (1981: 8) parle de la «monosémie absolue».

Pour Lerat (1988: 12), le terme est l'unité terminologique. Citant Felber, lui-même inspiré par Wüster, Lerat considère le terme comme le «symbole conventionnel représentant une notion définie dans un domaine de savoir». D'autres encore parlent de «terminoculture» (Berger 1981: 319), de «terminologisme» (Guilbert 1981: 187) ou encore de «lexème spécialisé» (Rondeau 1981: 25). Le terme est donc à la fois physiquement une unité lexicale, simple ou complexe, qui relève de la langue naturelle et la dénomination conventionnelle d'une notion technique dans un milieu professionnel (Lerat 1994: 581-582).

La dénomination conventionnelle suit la classification qui lui attribue des traits définitoires permettant son évaluation qualitative. C'est pourquoi nous posons que le terme ne s'oppose pas à l'unité lexicale car les termes sont avant tout des mots ou syntagmes; les termes ne constituent qu'un sous-ensemble du lexique, et l'ensemble des termes «concrétise les modalités de la pensée dans un monde des domaines spécialisés» (Zolondek 1988: 6).

Terminons ce segment définitionnel avec Boutin-Quesnel et Bélanger (1990[1985]: 17-20) pour qui le terme est une «unité signifiante constituée d'un mot (terme simple) ou de plusieurs mots (terme complexe) et qui désigne une notion d'une façon univoque à l'intérieur d'un domaine». Ils définissent donc la terminologie d'une manière divergente. D'une part, c'est une «étude systémique de la dénomination des notions appartenant à des domaines spécialisés de l'expérience humaine et considérés dans leur *fonctionnement social*» (nous soulignons). D'autre part, il s'agit d'un «ensemble de termes propres à un domaine, à un groupe de personnes ou à un individu (vocabulaire)». On remarque dans ce qui précède un élément distinctif, à savoir le phénomène de la socioterminologie qui provient du fait sociolinguistique, soit l'emploi d'une terminologie particulière par un groupement dans une aire linguistique donnée.

5 La langue et ses locuteurs

Chercher à asseoir les premiers pas d'une nouvelle terminologie, c'est aussi poser que la langue est un instrument de communication (Leclerc 1992: 13-24). Pour les linguistes, il s'agit d'un code, un ensemble structuré pour la transmission des messages. Mais «la langue est aussi une entité soumise aux conditions sociales, aux aléas de la politique et de l'économie, aux vicissitudes de l'histoire des hommes» (Leclerc 1979: 15; 1992: 27-33) et aux emplois particuliers.

Cette institution appelée *langue* entretient des liens étroits avec ses locuteurs en sorte qu'ils deviennent indissociables. Elle est un reflet de la culture et de la mentalité collective. La langue porte des marques de la réalité

sociale, économique, scientifique et technoscientifique de la communauté qui l'emploi. Une langue en bonne santé ajoute foi à la survie culturelle et collective de la communauté qui s'en sert.

Chaque langue dispose d'un nombre considérable de traits particuliers qui la définissent. Ces traits sont donc ce qui la distingue des autres langues. Les groupes sociaux se distinguent ainsi dans leur personnalité et dans leur mode d'envisager le monde.

Étant une réalité sociale, la langue demeure un reflet de la société. Les transformations socio-politiques, économiques et technoscientifiques ont des retentissements à la fois perceptibles et sournois, subtils. Il est donc important de bien saisir les rôles que peut jouer la langue, à plus forte raison dans les communautés linguistiques où la langue, dominée et menacée de disparition, cherche encore à se décrire. D'autres aspects pertinents sont les rôles des langues dominantes et véhiculaires, le choix d'une langue officielle et d'une langue nationale, et les situations où les langues ne sont pas nécessairement aux mêmes niveaux de description, d'où résultent d'énormes conflits. Le statut des langues minoritaires est bien illustré par Leclerc (1979: 22) qui signale que «[...] moins de 200 pays se partagent les 3 à 4 000 langues existantes», nombre qu'il met à jour plus tard (1992: 135) et qui atteint «6 000 langues réparties dans moins de 200 pays». Parmi le riche éventail de langues, certaines ne sont pas reconnues par les forces politico-linguistiques dominantes qui assurent leur marginalisation et contribuent à leur appauvrissement. Le concept de nationalisme linguistique n'est pas abstrait et la situation glottopolitique et glottonomique au Québec en est un bon exemple.

Conclusion

Il faudra que le développement terminologique ait nécessairement affaire à la culture afin de favoriser des structures linguistiques et idéologiques, des archéologies du savoir dans les milieux socioculturels où est localisée la langue, qui seule est capable de véhiculer et préserver le patrimoine local, au sens large du terme, qui fait précairement face à la tendance mondialisante dans les aspects de la vie. Ceci se conçoit dans le but de fonder la notion de service linguistique «compris comme unité de travail qui organise et qui résout les aspects techniques liés aux besoins linguistiques... sans perdre de vue l'environnement social» (Cabré 1998: 274). Une telle stipulation mérite l'attention de ceux et celles qui s'efforcent d'endiguer, au sein des langues minoritaires en voie de description, les conséquences linguistiques et terminologiques néfastes de l'homogénéisation et de la mondialisation dans toutes les sphères de la modernité. Par ailleurs, la mondialisation ne doit pas équivaloir à l'homogénéisation, ce qui priverait les langues autres que celles du commerce, de la science et de la technologie de toute possibilité de travailler et d'exploiter leurs capacités dénominatives.

*Emmanuel Aito,
Département de français,
Université de Regina,
Regina,
Saskatchewan,
Canada.*

Bibliographie

Auger (P.) 1988: «La terminologie au Québec et dans le monde, de la naissance à la maturité», dans OLF, dir., *L'ère nouvelle de la terminologie. Actes du sixième colloque OLF-STQ de terminologie.*

Auger (P.) 1999: *L'implantation des officialismes haliéutiques au Québec*, Québec, Office de la langue française.

Berger (M.G.) 1981: «La terminologie en tant que science: questions générales», dans Siforov (V.I.), dir., *Textes choisis de terminologie. Fondements théoriques de la terminologie*, t. 1, pp. 319-322, Québec, Girsterm.

Boulangier (J.-C.) 1981: «Compte-rendu», *Terminogramme* n° 7-8, pp. 11-12.

Boulangier (J.-C.) 1982: «Compte-rendu» *Le français moderne*, vol. 5, n° 2, pp. 175-184.

Boutin-Quesnel (R.), Bélanger (N.), Kerpan (N.) et Rousseau (L.-J.) 1990[1985]: *Vocabulaire systématique de la terminologie*, Québec, Office de la langue française.

Brann (C.M.B.) 1978: *Multilinguisme et éducation au Nigeria*, Québec, CIRB.

Brann (C.M.B.) 1993: «Democratisation of Language Use in Public Domains in Nigeria», *The Journal of Modern African Studies*, vol. 31, n° 4, pp. 639-656.

Cabré (M.T.) 1998: *La terminologie; théorie, méthode et applications*, traduit du catalan, et adapté et mis à jour par Cormier (M.C.) et Humberly (J.), préface de Corbeil (J.-C.), Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa.

Dubois (J.) 1960: «Les notions d'unité sémantique complexe et de neutralisation dans le lexique», *Cahiers de lexicologie*, vol. 2, pp. 62-66.

Dubois (J.) 1973: *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Larousse.

Galisson (R.), Coste (D.) 1976: *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette.

Gambier (Y.) 1987: «Problèmes terminologiques des pluies acides: pour une socio-terminologie», dans *Meta*, vol. 32-33, pp. 314-320.

Gambier (Y.) 1988: «Interaction verbale et production de sens», dans *Cahiers de linguistique sociale*, n° 13, pp. 11-103.

Gambier (Y.) 1991: «Travail et vocabulaire spécialisés: prolégomènes à une socio-terminologie», dans *Meta*, vol. 36, n° 1, pp.8-15.

- Gambier (Y.) 1994: «Implications épistémologiques et méthodologiques de la socioterminologie», *ALFA*, vol. 7/8, pp. 99-115.
- Gaudin (F.) 1993: *Pour une socioterminologie: des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, avant-propos de Louis Guespin, préface de Pierre Lerat, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, n° 182.
- Gaudin (F.) 1993a: «Socioterminologie: du signe au sens, construction d'un champ», *Meta*, vol. 38, n° 2, pp. 293-301.
- Greimas (A. J.) 1979: *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, 2 vol., Paris, Classique Hachette.
- Guespin (L.) et Laroussi (F.) 1989: «Glottopolitique et standardisation terminologique», dans *La banque des mots*, n° spécial, pp. 5-21.
- Guilbert (L.) 1971: «De la formation des unités lexicales», *GLLF*, t. 1, pp. IX-LXXXI.
- Guilbert (L.) 1973: «La spécificité du terme scientifique et technique» *Langue française*, n° 17, pp. 5-17.
- Kocourek (R.) 1991: *La langue française de la technique et de la science*, 2^e édition, Wiesbaden, Brandstetter.
- Leclerc (J.) 1979: *Qu'est-ce que la langue?* Laval, Mondia.
- Leclerc (J.) 1992: *Langue et société*, Laval, Mondia.
- Lerat (P.) 1988: «Terminologie et sémantique descriptive», *La banque des mots*, n° spécial, pp. 11-30.
- Lerat (P.) 1994: «Dérivation lexicale et la dérive terminologique, dans *Meta*, vol. 39, n° 4, pp. 581-588.
- Lotte (D.S.) 1981: «Principes d'établissement d'une terminologie scientifique et technique», dans Siforov (V.I.), dir., *Textes choisis de terminologie. Fondements théoriques de la terminologie*, t. 1, pp. 3-53, Québec, Girsterm.
- Marouzeau (J.) 1969: *Lexique de la terminologie linguistique, français, allemand, anglais, italien*, Paris, Geuthner.
- Passeron (J.-C.) 1991: *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan.
- Rey (A.) 1977: *Le lexique: images et modèles, du dictionnaire à la lexicographie*, Paris, Colin.
- Rey (A.) 1979: *La terminologie: noms et notions*, (Que sais-je?), Paris, Puf.
- Rey (A.) 1988: «Préface», *Le Micro-Robert, Langue française plus noms propres, chronologie, cartes*, Paris, Le Robert.
- Rey (A.) 1988a: «Les fonctions de la terminologie du social au théorique» dans OLF, dir., *L'ère nouvelle de la terminologie. Actes du sixième colloque OLF-STQ de terminologie*.
- Rey (A.) 1980: *La lexicologie: lectures*, Paris, Éditions Klincksieck.
- Riegel (M.) 1987: «Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire: les énoncés définitoires copulatifs», *Langue française*, n° 73, pp. 29-53.
- Riegel (M.) 1981: *Introduction à la terminologie*, Montréal, Centre Éducatif et Culturel Inc.
- Rondeau (G.) 1984: *Introduction à la terminologie*, Québec, Gaëtan Morin.
- Slodzian (M.) 1986: «La terminologie en URSS: Aperçu sur ses développements en Europe centrale», *Slovo*, vol. 8, Paris, Publications Langues'O.
- Wersig (G.) 1981: «Procédés de découpage du terme» dans Siforov (V.I.), dir., *Textes choisis de terminologie. Fondements théoriques de la terminologie*, t. 1, pp. 285-300, Québec, Girsterm.
- Zolondek (D.) 1988: *La terminologie de la télématique: modes de formation des unités néonymiques et des unités lexicalisées, et analyses des difficultés d'ordre notionnel (synonymie et homonymie)*, Série Relai, Publication K-6, Québec, CIRB.

La définition chez les scientifiques (1)

L'expérience a montré que les corpus textuels spécialisés sont nécessaires aussi bien en lexicographie de spécialité qu'en terminologie ponctuelle. La base *Scitech* de l'Inalf sert actuellement de test, pour l'heure essentiellement manuel, pour une contribution à la réflexion sur le repérage et l'extraction automatique de termes de spécialité. Cette étude devrait pouvoir être menée ensuite à plus grande échelle sur un corpus plus vaste et à l'aide d'un logiciel d'extraction de termes.

Termes-clés :
contexte définitoire ; corpus
textuel ; extraction de termes ;
lexicographie de spécialité ;
reformulation ; terminologie
ponctuelle.

(1) L'étude exposée dans les présentes pages fait essentiellement référence à un travail réalisé avec Pierrette Marchaudon et Violette Tolédano, du Service de néologie et terminologie de l'Inalf. Le SNT a succédé à l'Équipe sciences et techniques de l'Inalf, plus large, au sein de laquelle cette étude avait été commencée. Une étude plus vaste est en cours de rédaction sur ce sujet, en collaboration avec P. Marchaudon et V. Tolédano.

(2) Nous adoptons volontiers la définition de « culture » proposée ici même par Marcel Diki-Kidiri : « Nous considérons la culture comme l'ensemble des expériences vécues, des productions réalisées, et des connaissances générées par une communauté humaine vivant dans un même espace, à une même époque ». Dans notre cas, la « communauté humaine » varie, différenciée par ses champs de compétence, les généralistes s'opposant aux spécialistes d'un domaine scientifique ou technique. Mais nous renvoyons surtout à Mortureux (1988 : 315-316).

La présente contribution aux journées « Lexiques, terminologies et cognitions » a pour but de présenter une étude en cours au SNT à l'Inalf. Ses résultats seront présentés ailleurs. Ils ont trait à l'analyse d'une situation linguistique qui pourrait être caractérisée comme celle du contact entre deux cultures (2). C'est la rencontre de lexicographes non spécialistes de domaines scientifiques et techniques avec des spécialistes de domaines scientifiques et techniques. Les deux groupes ont en commun le discours scientifique. Les premiers l'étudient et l'exploitent. Les seconds le produisent.

Nous expliquerons comment nous avons été conduit à analyser ces discours et comment nous envisageons de poursuivre cette recherche.

1 Un besoin né d'une triple expérience lexicographique

Cette étude, consacrée aux termes scientifiques et techniques dans des textes de spécialité, est née d'une triple expérience de linguiste généraliste analysant des termes de spécialité, relative à la lexicographie générale, à la lexicographie de spécialité et à la terminologie ponctuelle.

1.1 Lexicographie générale

La contribution à un important dictionnaire de langue générale, le *Trésor de la langue française* (Candel 1990), avec la rédaction de plusieurs

milliers d'articles, concernait aussi bien la langue générale que les domaines de spécialité. Dictionnaire de corpus, proposant des unités linguistiques accompagnées de définitions et de contextes issus de la littérature écrite, le *TLF* a été réalisé pour une part importante à l'aide du corpus *Frantext*. Mais si ce corpus textuel comportait « 20% » de textes relevant de domaines de spécialité, il ne prétendait pas couvrir ces domaines. Les textes étaient en général anciens, les domaines de spécialité, insuffisamment représentés, et l'ensemble était donc incomplet (Candel 1990 : 38-42).

Il a fallu généralement rechercher manuellement, par des lectures personnelles, revues spécialisées, manuels, textes de vulgarisation, les contextes permettant d'attester les emplois de termes spécialisés récents. Les termes spécialisés introduits dans un dictionnaire de langue générale requièrent en effet un traitement proche de celui réservé aux mots de la langue générale, qu'ils côtoient.

Or la « lecture manuelle » est longue et fastidieuse, même si elle porte des fruits. Une aide semi-automatique serait nécessaire dans les domaines de spécialité, sur des corpus fiables, datés, aux sources sûres. Rien de tel pour inciter à la réflexion sur la constitution de corpus, sur leur mode d'interrogation, et sur leur mode d'exploitation en lexicographie, toute lexicographie de corpus ayant pour objectif la description de la langue française et des usages spécialisés étant, à défaut de corpus, bien évidemment impossible.

Il demeure quelques questions difficiles ; dans quels textes chercher ?

Comment trouver les bons contextes ?
Comment trouver les bons termes ?

1.2 Lexicographie de spécialité

La rédaction d'un supplément aux seize volumes du *TLF* parus entre 1971 et 1994 fut entreprise en 1990-1991. Ce *Supplément* ⁽³⁾ allait comporter environ une moitié de termes spécialisés, la responsabilité de la plupart de ces termes ayant incombé à l'Équipe sciences et techniques ⁽⁴⁾.

Pour le traitement immédiat des termes du *Supplément*, il a fallu puiser individuellement à des sources personnelles, contemporaines, éparées, au gré des besoins. Les références du corpus préétabli de *Frantext* ont donc été très largement enrichies de sources variées.

Mais cette fois, le constat de cette lacune en corpus pour lexicographes de spécialité a aussitôt engendré le démarrage d'une nouvelle base de données; la base *Scitech* ⁽⁵⁾. Faute de pouvoir bénéficier alors, comme nous l'espérons, de l'interrogation de certains grands corpus scientifiques et techniques (revues scientifiques, ouvrages), cette base devait constituer un fonds de recherche propre.

La démarche de complémentation individuelle et aléatoire a permis de tester l'utilisation, en lexicographie de spécialité, de telle ou telle source textuelle potentielle. L'expérience a permis de confirmer certaines hypothèses, comme l'importance des index alphabétiques permettant de localiser des termes en contextes – si possible définitoires –, ou le repérage des parties d'ouvrages plus riches que d'autres en termes définis ou expliqués.

Les questions en suspens sont exactement les mêmes que celles évoquées plus haut; dans quels textes chercher? Comment trouver les bons contextes? Comment trouver les bons termes?

1.3 Terminologie ponctuelle

Dans ce secteur ⁽⁶⁾, il s'agit d'intervenir en amont ou en aval des travaux des Commissions de terminologie ⁽⁷⁾. Les recherches, menées dans le cadre d'un contrat entre la DGLF et l'Inalf – SNT et qui participent du «Dispositif d'enrichissement de la langue française», profitent de la consultation d'un grand nombre de données informatisées préexistantes (Candel 2000; tableau 3). Ce sont des données dictionnairiques (comme le *Grand dictionnaire terminologique*, du Québec, ou *Termium*, les CDRom du Cilf, des *Techniques de l'ingénieur*, *Lepro*).

Pour les attestations de termes en contexte, on dispose par exemple du CDRom de l'*Encyclopædia Universalis*, la vraie ressource étant bien entendu Internet. On déplore cependant la longueur des voyages vers lesquels Internet entraîne, ainsi que l'insuffisance des données pertinentes recueillies pour un temps considérable passé devant l'écran. De plus les données sont souvent fluctuantes et instables, dans la mesure où les textes, sur Internet, vont et viennent. Or il nous faut pouvoir atteindre rapidement des termes en contexte, pour des recherches ponctuelles, variées, et qui plus est, dans de nombreux domaines.

Il est donc urgent aujourd'hui de collaborer aux travaux sur l'interrogation des corpus textuels de spécialité, par exemple en commençant par l'exploitation de *Scitech*. Cette base, matériau précieux pour la recherche de termes en contextes, est actuellement l'objet d'une analyse sur les requêtes possibles en la matière et sur les premières réponses obtenues. Mal exploitable de façon électronique dans la configuration actuelle de nos travaux et de notre installation, c'est manuellement que la recherche s'est

développée, avec des contrôles semi-automatiques.

Les problèmes sont, encore une fois, exactement ceux déjà évoqués; dans quels textes chercher? Comment trouver les bons contextes? Comment trouver les bons termes?

1.4 Conclusions

Les résultats de ces types d'activité convergent. C'est l'étude des textes qui s'impose, sous deux formes. D'une part, les textes importent en tant que sources directes d'attestations de termes, sur le modèle de ce que recherchent des lexicographes de corpus. D'autre part, les textes sont intéressants en tant que champs d'étude et d'analyse sur les processus mis en œuvre par les spécialistes dans leur discours. La conjugaison de ces centres d'intérêt, par ailleurs, amène tout naturellement à participer au secteur important de la réflexion sur le repérage automatique de termes dans les textes.

(3) Le *Supplément* au *Trésor de la langue française* ne devait pas comprendre, en général, les termes dont l'enregistrement dans les usages était postérieur à 1970.

(4) Sur cette équipe, voir la note 1.

(5) Cette base, dont la constitution a été interrompue en 1997, compte 37 textes saisis, dans les domaines des mathématiques, des sciences de l'ingénieur, de la chimie, de la biologie, des biotechnologies, de l'éthologie, des sciences de la Terre, des sciences de l'Univers, et de l'écologie et de l'environnement, et qui totalisent 5 577 621 occurrences.

(6) Sur la terminologie ponctuelle voir notamment Cabré (1998: 287, 291).

(7) Commissions spécialisées de terminologie et Commission générale de terminologie.

2 Une interaction entre spécialistes et généralistes

Le généraliste a tout à apprendre du spécialiste, pour comprendre son langage. Il lui faut être à son écoute, repérer les points saillants de son expression comme ses usages caractéristiques les plus courants, et les consigner. Il lui faut l'interroger sur le sens qu'il attribue à ses termes. Démarche qui peut, pour une bonne part, être réalisée à travers les textes.

Mieux comprendre le besoin des spécialistes de créer des néologismes terminologiques, ainsi que leur manière de définir, engendre deux résultats positifs. C'est d'abord un pas en avant dans la connaissance des langues de spécialité. Mais le linguiste peut aussi, par son savoir-faire, par des talents de terminographe ou des velléités de néologue, guider le spécialiste dans ses choix de termes, notamment dans la recherche d'équivalents à des termes anglais, candidats à l'emprunt, qui ne lui conviendraient pas. Ce serait alors un juste – et modeste – retour des choses dans la collaboration entre les uns et les autres, but poursuivi dans le dernier secteur d'activité évoqué ci-dessus.

Tout en étant moins catégorique que D. Bourigault et M. Slodzian (1999: 30), on peut admettre et vérifier généralement que l'« hypothèse selon laquelle l'expert d'un domaine serait le dépositaire d'un système conceptuel qu'il suffirait de mettre au jour est non productive. (...) la médiation d'un analyste (linguiste terminologue, cognicien) est nécessaire ». Cela est sans doute vrai pour le découpage en marques de domaines. Mais l'ensemble des éléments définitoires qui nous est proposé par les spécialistes est d'une richesse unique et irremplaçable. Il est souvent vrai aussi qu'il nous resterait à l'organiser, en reformulant des définitions.

Nous évoquions la rencontre de cultures au début. Il s'en trouve une autre dans le discours du scientifique en train de définir son langage et en train de se reformuler. Il s'implique personnellement en prenant position sur les usages du groupe auquel il appartient, ou auquel il se réfère (Mortureux 1991: 71), plus ou moins explicitement, que ce soit par rapport à ses pairs ou par rapport à un public plus large.

3 L'analyse de la définition dans les textes scientifiques

Un ensemble de 8000 contextes définitoires ou « explicatifs » environ a été dépouillé ⁽⁸⁾ puis trié, et c'est un quart de cet ensemble qui a finalement été retenu comme corpus-échantillon, pour une analyse de détail.

3.1 Le corpus étudié

Ces 2000 contextes, comme l'ensemble plus vaste dont ils sont issus, sont extraits d'un corpus principal qui se compose d'une collection de 8 ouvrages (10 volumes en tout), 5 d'entre eux se trouvant sur support électronique (totalisant 885 000 occurrences-mots), les autres ayant fait l'objet d'un dépouillement manuel uniquement ⁽⁹⁾. L'ensemble de ces textes a été « lu manuellement », et cette « lecture manuelle » est un passage obligé pour le repérage le plus précis de contextes définitoires ou fortement illustratifs du sens des termes employés. C'est de celui-ci qu'il sera exclusivement question dans les présentes pages.

Le corpus annexe est formé d'autres textes disponibles dans la base *Scitech*, ainsi que d'un ensemble d'autres ouvrages que nous sommes amenés à étudier « manuellement ». Nous ne mentionnerons pas ces données dans les présentes pages.

La composition du corpus

On a procédé à un découpage par domaines. Un tel découpage, toujours relatif, s'impose cependant. Ce sont les domaines de la chimie et de la physique qui ont été privilégiés dans notre sélection.

Les principes observés

Le choix du corpus a répondu à un objectif prioritaire; il s'agissait d'étudier des textes comportant une quantité suffisante de discours rédigé « en clair », dont l'aspect au moins d'une transparence relative pour le non-spécialiste était respecté. C'est dire si l'on a évité tout discours d'allure extérieure par trop ésotérique, comme par exemple des textes comportant une majorité d'équations ou de graphiques – tout en étant bien conscient du caractère arbitraire de ce critère. On sait par exemple que les textes de mathématiques, sous des allures de simplicité et de clarté, sont bien parmi les plus ésotériques – (voir Gentilhomme 1995: 6 et Candell et Lejeune 1998: 44).

Dans le même esprit, on a souhaité écarter du corpus de contextes à analyser ceux qui annonçaient dès l'abord de trop importantes difficultés de compréhension.

Il reste pourtant que la typologie des « définitions » adoptée est très large. Ainsi, on analyse une vaste gamme de contextes définitoires et plus généralement explicatifs. On retient un grand éventail d'éléments

(8) Les dépouillements des textes ont été réalisés par l'ensemble des collègues de l'ancienne Équipe sciences et techniques. L'analyse a été effectuée par le groupe plus restreint formé de P. Marchaudon, V. Tolédano et nous-même (voir note 1).

(9) Le corpus principal utilisé est présenté dans l'Annexe I.

participant de la définition du terme. Mais les contextes dans lesquels le terme et sa définition n'apparaissent pas repérables en relative contiguïté ne sont pas retenus.

3.2 Les schémas syntaxiques rencontrés

Une analyse, de nature morphologique, syntaxique et sémantique, a été menée sur les 2000 contextes du corpus retenu. En incluant les variantes graphiques et typographiques de ces contextes, on a isolé environ 500 types de «schémas définitoires», qui, dans une dernière étape de l'étude, ont bien entendu été regroupés dans des cases plus générales.

Il s'agit d'étudier les liens entre le défini et la définition au sein des contextes définitoires. Trois types d'éléments sont à distinguer; (a) éléments de définition, notés «d», (b) termes définis ou expliqués, notés «T», (c) marqueurs reliant entre deux ces deux premiers éléments l'un à l'autre, notés «p» comme «pivot». Ces éléments de définition sont souvent la «paraphrase» de M. F. Mortureux (1991:77).

On a systématiquement analysé l'ordre de présentation de ces éléments; la place du terme par rapport au contexte définitoire peut être significative de l'importance accordée respectivement à chacune de ces composantes.

Quelques types de définitions

Par cette étude on cherche à isoler des phénomènes propres à certains types de définitions. On distingue des types de définitions propres à certains domaines. Ainsi par exemple, c'est en mathématiques – soit la partie mathématique du corpus de physique – que l'on analyse les modèles d'énoncés de règles, de lois, de théorèmes. Autre exemple; dans les

contextes de chimie, on isole et analyse les modes de définition des corps chimiques.

Les définisseurs

Les définisseurs sont les termes principaux des définitions, le noyau autour duquel se construit la reformulation que représente toute définition. Ils sont parfois omis. Dans d'autres cas de figure, il y en a deux. Les extraits attestant anaphores ou cataphores sont analysés également.

On s'applique d'autre part à relever, classer et analyser les termes servant de définisseurs, selon qu'ils sont eux-mêmes définis ou non par les auteurs des extraits dans lesquels ils paraissent et selon qu'ils sont ou non définis par les dictionnaires. Les résultats de ces analyses, compléments riches d'informations sur la valeur et la teneur des contextes définitoires, permettent, parallèlement, la construction d'éléments d'un «vocabulaire essentiel» des domaines étudiés.

3.3 Les termes définis

L'étude des définitions de termes est, pour une bonne part, indissociable de l'étude des termes eux-mêmes. Voici quelques types d'informations analysés dans notre étude.

Nature et longueur des termes définis

L'étude a porté sur des substantifs, bien que nous ayons relevé aussi bien les verbes que les adjectifs ayant fait l'objet d'une définition. 120 types de termes (substantifs) ont été distingués, regroupés en 20 cas. Les catégories les plus importantes demeurent celle du terme formé d'un Nom, lexie simple (N: 35 % en physique, 46 % en chimie) et celle du terme composé d'un Nom et d'un Adjectif (N Adj: 26 % en physique, 25 % en chimie).

Étude des unités contenant un nom propre

Cette analyse s'impose dans la mesure où les formations comportant un nom propre sont particulièrement importantes.

Le sens des termes définis

L'étude sémantique des termes – et de leurs définitions –, permet de souligner les relations entre la valeur des termes et la nature des schémas définitoires. C'est un ensemble de «relations essentielles» et de «relations fonctionnelles» qui sont naturellement prises en compte (Condamines 1993: 45). Les premières sont organisées en relations hiérarchiques (comme les relations taxinomiques ou méronymiques) ou non hiérarchiques (comme les relations de synonymie, d'analogie, d'opposition); les secondes sont d'ordre pragmatique.

Informations sur le vocabulaire défini

Les contextes définitoires proposent de nombreuses informations sur les termes, éléments complémentaires à la définition, souvent de nature encyclopédique, mais proches des champs classiques d'un article de dictionnaire. Elles peuvent être de nature métatextuelle, métalinguistique, et souvent extralinguistique. Il s'agit d'indications synonymiques, antonymiques, paradigmatiques, de données d'ordre fréquentiel, d'indications sur le degré de spécialisation, de données d'ordre diastatique, d'ordre sociolinguistique, socioculturel, ou encore phonétique.

3.4 Les marqueurs de termes et de définitions

Dans les cas qui nous occupent, les marqueurs de définition, qui accompagnent toujours un terme, font

Encadré 1 ; le lien entre les termes définis et les éléments de définition

- (a) «marqueurs explicites» (comme *appeler, définir, dénommer, désigner*) ;
Le terme précède les éléments de définition (T -> d) ;
200 exemples environ (dont 60 en *appel** et 70 en *défin**)
Le terme suit les éléments de définition (d -> T) ; 500 fiches
(dont 300 en *appel**)
- (b) «marqueurs ambigus» (comme *est, ou, c'est-à-dire, c'est*) ;
Le terme précède les éléments de définition (T -> d) ; 440 fiches
Le terme suit les éléments de définition (d -> T) ; 160 fiches
- (c) le pivot n'annonce qu'un «faible apport définitionnel» (comme
caractériser, constituer, former, résulter de, être utilisé pour) ;
Le terme précède les éléments de définition (T -> d) ; 50 fiches environ
Le terme suit les éléments de définition (d -> T) ; 45 fiches environ
- (d) un signe de ponctuation fort ou un signe diacritique tient lieu de pivot
- (e) aucun pivot n'est décelable entre le terme et les éléments de définition
- (f) simple synonymie

office de marqueurs de termes ⁽¹⁰⁾, qu'ils précèdent ou qu'ils suivent le terme. Il s'agit généralement de reformulations (v. notamment Peytard *et al.* 1984 : 3 - 4). Cinq cas de figure sont analysés. Nous les évoquons brièvement dans l'encadré 1 ci-dessous.

Conclusion

Le but de l'étude en cours de rédaction est une contribution à l'identification et au repérage de termes en contexte définitoire, en vue d'une extraction automatique de termes. Parallèlement, cette étude permet de mettre en lumière des aspects caractéristiques des langues de spécialité dans certains domaines (termes, modes de définition, termes génériques utilisés comme définisseurs, spécifiques).

Il semble que deux démarches doivent être poursuivies parallèlement ; l'identification des termes et celle des contextes définitoires. Elles ne sont pas vraiment dissociables et passent toutes deux par l'étape de l'identification de marqueurs de définition ou – plus prudemment – de marqueurs d'éléments de définition. La présence

des termes est attendue dans l'entourage de ces marqueurs.

Notre intention est de poursuivre l'étude en cours par une recherche à plus grande échelle, dans des corpus plus larges. Les principaux marqueurs que l'étude a permis de dégager pour une exploitation semi-automatique dans des corpus textuels plus importants sont présentés dans l'Annexe 2.

Danielle Caudel,
CNRS,
Institut national de la langue française,
Paris.

Bibliographie

Bourigault (D.) et Slodzian (M) 1999 : «Pour une terminologie textuelle», dans *Terminologies nouvelles*, n° 19, pp. 29-32.

Cabré (M. - T.), 1998 ; *La terminologie, théories, méthodes, applications*, traduit du catalan (1992), adapté et mis à jour par M.-C. Cormier et J. Humbley, Les Presses de l'Université d'Ottawa, Armand Colin, 322 pp.

Candel (D.) éd., 1990 ; *Autour d'un dictionnaire ; «le trésor de la langue française», témoignages d'atelier et voies nouvelles*, Didier érudition, 207 pp.

Candel (D.) *et al.*, 1990 ; «Aspects de la documentation scientifique et technique dans un grand dictionnaire de langue», dans «Autour d'un dictionnaire ; le Trésor de la langue française, témoignages d'atelier et voies nouvelles», dans *Dictionnaire et lexicographie*, Dider érudition, pp. 29-52.

Candel (D.), (à paraître, 2000) : «Néologie et terminologie ; activités et réflexions», dans *Terminologies nouvelles*, n° 20.

Candel (D.) et Lejeune (D.) 1998 : «Définir en mathématiques. Regards lexicographiques sur des textes mathématiques», dans *Cahiers de lexicologie*, n° 73, pp. 43-60.

Condamines (A.) 1993 : «Un exemple d'utilisation de connaissances de sémantique lexicale ; acquisition semi-automatique d'un vocabulaire de spécialité», dans *Les cahiers de lexicologie*, n° 62, pp. 25-65.

Diki-Kidiri (M.) 2000 : «Une approche culturelle de la terminologie», dans *Terminologies nouvelles*, n°21, ici même.

Gentilhomme (Y.) 1995 : «Contribution à une réflexion sur les locutions mathématiques», dans *Cahiers de lexicologie*, n° 66, pp. 5-37.

Mortureux (M.-F.) 1988 : «L'image de la culture technique dans le journal *Le Monde*», dans *Culture et formation*, D. Morali *et al.* éd., Actes du colloque organisé par l'AECSE, 17-18 décembre 1987, Presses universitaires de Nancy, pp. 315-320.

Mortureux (M.-F.) 1991 : «Néologie lexicale et énonciation personnelle dans le discours scientifique», dans «Études de linguistique française à la mémoire d'Alain Lerond», dans *Linx*, n° spécial, pp. 71-83.

Peytard (J.) *et al.*, éd., 1984 : «Français technique et scientifique ; reformulation, enseignement», dans *Langue française*, n° 64.

(10) Appelés aussi *opérateurs* ou *(termes-) pivots*.

Annexe I: corpus

Physique et mécanique:

- Alonso (M.), Finn (E.), (1986) 1991: *Physique générale*, t.1, Traduction G. Weil, InterÉditions, t.2, Traduction M. Daune, InterÉditions.
- Feynman (R.P.) (1979) 1990: *Le cours de physique de Feynman* (traitant surtout de la *Mécanique, du rayonnement et de la chaleur*; (Traduction et préface de Goéry Delacôte), InterÉditions, t.1 et t.2 (textes saisis; 198 637 + 234 757 occurrences).
- Valentin (L.) 1983; *Introduction à la mécanique*, Hermann.

Chimie:

- Arnaud (P.) 1988: *Cours de chimie physique*, Dunod (texte saisi; 260 295 occurrences).
- Bernard (M.) 1994: *Cours de chimie minérale*.
- Gaillard (G.), Bohrenfreund (É.) 1992: *Les industries de la chimie*, Pour la science. (texte saisi; 37 435 occurrences)
- Hart (H.) 1987: *Introduction à la chimie organique*, texte français, adaptation et compléments de Conia (J.-M.), InterÉditions (texte saisi; 153 467 occurrences).

Biologie:

- Weil (J.-H.) (1970) 1994: *Biochimie générale*, Masson.

Annexe II: principaux marqueurs

Voici les principaux marqueurs qui, d'après notre étude, sont les plus pertinents, et que nous voudrions pouvoir tester plus avant, par exemple au cours d'une recherche de termes, au moyen du logiciel *Lexter*:

-
- appeler
(formes verbales donc, sauf; «appel, appels, appellation»)

 - définir
(formes verbales donc, sauf; «définition, définitif(s), définitive(s), définitivement»; mais retenir «définition»)

 - dénommer
(formes verbales)

 - désigne
(formes verbales)

 - dit*
(sauf; «autrement dit », «proprement dit»)

 - vouloir dire
(formes verbales de «vouloir»)

 - entendre
(formes verbales, sauf; «entendu»)

 - le nom d*
comme son nom l'indique

 - nommer
(formes verbales)

 - s'obtenir [...] + «en» ou «par»
(formes verbales)

 - parler
(formes verbales, sauf; «sans parler d*»)

 - le terme d*
(sauf; «des» ou déterminant)

Une théorie réaliste de la terminologie : le sociocognitivism

Sous la forte influence de l'école de Vienne, (Wüster 1993; Felber 1984) la discipline de la terminologie a été réduite à un ensemble de principes de normalisation. L'étude de la terminologie des sciences de la vie (microbiologie, ingénierie génétique, biologie moléculaire, biochimie, etc.) dans un corpus de textes anglais nous a conduit à identifier les limites des principes de l'école de Vienne (Temmerman 1998 & 2000). Nous nous sommes plus particulièrement attachée à l'étude de la catégorisation (Rosch 1978; Lakoff 1987; Geeraerts 1989) en prenant en compte l'approche sémasiologique aussi bien que onomasiologique. Nous avons constaté que pour les disciplines scientifiques qui portent sur la vie, l'aspect de normalisation n'est pas l'essentiel et que les principes de l'école de Vienne ne suffisent pas pour établir une terminographie réaliste des sciences de la vie. Ceci nous mène à établir une théorie de la terminologie descriptive fondée sur des principes sociocognitifs.

Les méthodes de recherche qu'on a suivies pour étudier les textes spécialisés sont inspirées par la sémantique cognitive. En analysant un corpus de textes du domaine des sciences de la vie, on a pu constater l'influence du langage comme instrument cognitif et comme donnée sociologique sur le processus continu de compréhension. Nous donnons ci-après l'exemple d'un modèle cognitif métaphorique qui explique les liens cognitifs entre plusieurs néologismes sémantiques (Tournier 1985). Enfin, nous formulons quelques objectifs pour la terminographie sociocognitiviste.

Termes-clés :
sociocognitivism; terminologie
sociocognitiviste.

1 La théorie traditionnelle

Pour les traditionalistes, l'unité de départ est la notion clairement délimitée. Ils se donnent comme objectif d'attribuer à chaque notion une place dans une structure conceptuelle logique (la notion considérée est une sorte de notion superordonnée) ou ontologique (la notion considérée fait partie de la notion superordonnée). Cette structuration hiérarchique mène à une définition intentionnelle (la notion superordonnée est indiquée, suivie par les caractéristiques différentielles) complétée de préférence par une définition extensionnelle (l'énumération des notions subordonnées). Pour les traditionalistes viennois, idéalement, un terme unique est attribué à chaque notion et ceci à titre permanent. Ils se limitent à étudier les notions et les termes de façon synchronique, tout en considérant la relation entre notion et terme comme arbitraire (fig. 1).

2 Les principes sociocognitifs

En étudiant un corpus textuel de textes scientifiques adressés aux lecteurs potentiels de niveaux variés, nous avons constaté que le nombre de « vraies » notions selon la définition de « notion » proposée par l'école de Vienne est très restreint :

1) La plus grande partie des termes que nous avons trouvée dans notre

corpus ne peut être attribuée à des notions clairement délimitées;
2) Nous n'avons trouvé que quelques notions traditionnelles;
3) Pour la plupart des notions, une structuration hiérarchique menant à une définition intensionnelle et extensionnelle n'est pas possible;
4) Nous constatons que la synonymie (plusieurs termes pour une catégorie) et la polysémie (plusieurs catégories indiquées par le même terme) sont très présentes;
5) Enfin les catégories et la signification des termes évoluent.

Alors, que faire? Nous nous sommes tournée premièrement vers la sémantique cognitive (Taylor 1995), une discipline qui s'est développée depuis quelques décennies en s'inspirant des recherches interdisciplinaires qui incluent la psychologie, l'intelligence artificielle et la linguistique post-chomskyenne, et deuxièmement vers la sociolinguistique. Le cognitivisme et la sociolinguistique permettent d'éclairer certains problèmes qui se posent en terminologie, en particulier la question des unités de compréhension et de la prototypicité. C'est ainsi que nous nous pencherons sur *l'unité de compréhension* et de *la prototypicité* (2.1), *les modèles cognitifs* (2.2), *les définitions variables* (2.3), le rôle de *la synonymie* et de *la polysémie* dans les processus de compréhension (2.4) et l'importance de *l'étude diachronique* dans la compréhension, ce qui se manifeste dans le développement de *modèles cognitifs métaphoriques* (2.5).

Figure 1 : Les principes de l'école viennoise comparés aux principes sociocognitifs.

<i>Théorie traditionnelle</i>	<i>Théorie sociocognitive</i>
P. 1 : Le point de départ est la notion clairement délimitée.	P. 1 : La terminologie sociocognitive part des unités de compréhension caractérisées le plus souvent par une structure prototypique.
P. 2 : Il est possible d'attribuer à chaque notion sa place dans une structure conceptuelle logique ou ontologique.	P. 2 : La compréhension est un événement structuré. Une unité de compréhension est structurée de manière intra- et intercatégorielle et fonctionne à l'intérieur de modèles cognitifs.
P. 3 : Chaque notion peut être définie dans une définition intentionnelle (notion superordonnée plus caractéristiques différentielles) et/ou extensionnelle.	P. 3 : Selon le type d'unité de compréhension et le niveau de spécialisation de l'émetteur et du récepteur du message, la définition variera.
P. 4 : Un terme est attribué à une notion à titre permanent. Idéalement un terme unique est attribué à chaque notion.	P. 4 : La progression de la compréhension est liée à la synonymie et la polysémie. Dès lors, elles doivent être décrites.
P. 5 : a) Notions et termes sont étudiés de façon synchronique. b) La relation entre notion et terme est arbitraire.	P. 5 : a) Les unités de la compréhension sont en évolution permanente. Selon les cas, les périodes chronologiques seront plus ou moins essentielles à la compréhension de l'unité. b) Les modèles cognitifs (par ex., les ICMs métaphoriques (Lakoff 1987)) jouent un rôle important dans le développement de nouvelles idées, ce qui implique que les termes sont motivés.

2.1 L'unité de compréhension et la prototypicité

Au lieu de partir de la notion clairement délimitée, la terminologie sociocognitive part des *unités de compréhension*, caractérisées le plus souvent par une *structure prototypique* (Temmerman 1998; 2000a). La terminologie traditionnelle prend comme point de départ *la notion*, qui

est considérée comme signification du terme (Felber 1984: 103; Wüster 1991: 1-2). Dans notre théorie sociocognitive, nous remplaçons l'approche conceptuelle par une approche de la compréhension. Nous utilisons le terme d'*unité de compréhension* (Temmerman 2000: 39-42), pour désigner les catégories de structure prototypique et pour les notions clairement délimitables. En

outre nous considérons *le terme* dans son environnement textuel comme point de départ pour la découverte de l'attribution catégorielle.

La vision classique, qu'on retrouve dans la terminologie viennoise et dans les normes du TC 37, par ex. ISO CD 704.2, implique que la catégorisation des choses est fondée sur des caractéristiques communes.

«*From the time of Aristotle to the later work of Wittgenstein, categories were thought to be well understood and unproblematic. They were assumed to be abstract containers, with things either inside or outside the category. Things were assumed to be in the same category if and only if they had certain properties in common. And the properties they had in common were taken as defining the category*» (Lakoff 1987: 6).

En effet, une grande partie de la classification se fait selon le principe que l'on retrouve aussi en terminologie sociocognitive, et qui reste une des méthodes de base pour l'analyse de la catégorisation. Mais l'histoire ne se termine pas là. Ces dernières années, la nouvelle théorie de la catégorisation, la théorie de la prototypicité, a complété l'analyse traditionnelle. À l'intérieur de cette théorie, la catégorisation se fait autour d'exemples «clairs»: «*These "prototypes" serve as reference points for the categorization of non-so-clear instances*» (Taylor 1995: 42).

L'essentiel de la conception prototypique de la structuration catégorielle est formulé par Rosch et Mervis (1975: 573-74) (repris dans Geeraerts 1989: 567): «*When describing categories analytically, most traditions of thought have treated category membership as a digital, all-or-none phenomenon. That is, much work in philosophy, psychology, linguistics, and anthropology assumes that categories are logical bounded entities, membership in which is defined by an item's possession of a simple set of critical features, in which all instances possessing the critical*

attributes have a full and equal degree of membership. In contrast, it has recently been argued [...] that some natural categories are analog and must be represented logically in a manner which reflects their analog structure [...]».

Premièrement, les catégories prototypiques ne peuvent être définies par un ensemble de caractéristiques nécessaires et suffisantes. Ceci implique que les caractéristiques essentielles et déterminantes de l'approche traditionnelle ne suffisent pas à définir toutes les catégories. La catégorisation est basée sur une similarité de caractère holistique (une «gestalt»), impliquant des caractéristiques perceptuelles, interactionnelles ou fonctionnelles.

Deuxièmement, les catégories prototypiques ont une structure d'air de famille (*family resemblance*); leur structure sémantique peut être décrite sous la forme d'un ensemble de significations qui se recouvrent partiellement. Les membres d'une catégorie ont certaines caractéristiques en commun, mais pas toutes. Il n'est pas inconcevable que les membres périphériques d'une catégorie ne partagent aucune caractéristique avec le prototype.

Troisièmement, chaque membre d'une catégorie prototypique a un degré d'appartenance particulier. Une catégorie est ainsi structurée autour d'un membre central, qui est un exemple plus typique de la catégorie que les membres périphériques.

Quatrièmement, les catégories prototypiques sont floues, *i.e.* il n'y a pas de limite précise entre ce qui appartient et ce qui n'appartient pas à la catégorie. Certains exemplaires sont ambivalents (Geeraerts 1989).

2.2 Les modèles cognitifs

À l'intérieur des sciences de la vie, il n'est pas possible d'attribuer à chaque notion sa place dans une structure conceptuelle logique ou

ontologique. La compréhension est un événement structuré de manière intra- et intercatégorielle et fonctionne à l'intérieur de modèles cognitifs.

Lakoff (1987: 282-304) fait la distinction entre les modèles cognitifs faisant appel à l'imaginaire (*ICMs using imaginative devices*) comme les *Metaphoric Idealised Cognitive Models* et les modèles cognitifs qui n'y font pas appel. (*ICMs using non-imaginative devices*), comme: *Kinesthetic Image Schemas (container, part-whole, link, centre-periphery, source-path-whole, up-down, front-back, etc.)*; and *Propositional Idealized Cognitive Models (simple propositions, scenarios, feature bundles, taxonomies, and radial categories)*.

Nous proposons l'exemple d'un modèle cognitif métaphorique menant à plusieurs catégorisations et dénominations ci-après ⁽⁴⁾.

2.3 Les définitions variables

Un corpus textuel donne accès aux termes dans un contexte, plutôt qu'à des notions définies de manière intensionnelle et/ou extensionnelle. Selon le type d'unité de compréhension et le niveau de spécialisation de l'émetteur et du récepteur du message, la définition variera.

La terminologie traditionnelle considère toutes les notions de la même manière, c'est-à-dire selon les mêmes principes et les mêmes méthodes. Dans Temmerman (1998 et 2000a), nous avons étudié la notion de «notion» et ses possibilités de définitions et descriptions. Nous avons proposé premièrement de parler d'«unité de compréhension» au lieu de «notion» et deuxièmement de remplacer les définitions traditionnelles par des schémas (*templates*) donnant la possibilité de décrire les aspects flous et flexibles de l'unité de compréhension. Deux sortes d'unités de compréhension peuvent

être distinguées: les notions et les catégories. Il est possible de définir une «notion» selon les principes de la terminologie traditionnelle puisqu'une notion se laisse comprendre dans une structuration générique (b est une sorte de a) ou partitive (b fait partie de a). Dans certaines situations de communication, il peut en effet être utile de faire abstraction de l'information encyclopédique en définissant une unité de compréhension. Dans ce cas, la description peut se limiter à indiquer la position générique ou partitive de cette unité de compréhension dans un arbre conceptuel en faisant référence à une unité de compréhension superordonnée et en mentionnant des caractéristiques nécessaires et suffisantes essentielles pour la délimiter des autres unités dans la même structure, et ce, selon les principes de la terminologie traditionnelle.

Les catégories quant à elles sont toutes les unités de compréhension impossibles à décrire selon les principes de la terminologie traditionnelle. Elles sont caractérisées par une structure prototypique intracatégorielle aussi bien qu'intercatégorielle. C'est dans ce qui est traditionnellement appelé l'«information encyclopédique» que se trouvent les sources de la structure prototypique. La terminologie sociocognitive considère que les unités de compréhension sont comprises de manière encyclopédique aussi bien que générique et/ou partitive. Pour les catégories, d'autres principes de structuration cognitive que la structuration logique et ontologique doivent être considérés. Par exemple, la genèse de la compréhension, les facettes de la compréhension, les perspectives de la compréhension et l'intention de l'émetteur du message. (Temmerman 1998 & 2000a)

2.4 Synonymie et polysémie

Les unités de compréhension dans un corpus de textes montrent une progression de la compréhension liée à la synonymie et la polysémie, qui dès lors doivent être décrites. La confirmation des principes de normalisation traditionnelle, c'est-à-dire attribuer un terme à une notion à titre permanent et l'avantage supposé d'attribuer un terme unique à chaque notion, est rarement observée dans les textes étudiés.

Il se peut que, pour les unités clairement délimitables (les « vraies » notions, selon l'approche traditionnelle), on puisse observer une tendance à l'univocité dans l'histoire de la dénomination d'une notion (un terme pour une notion et vice versa).

Les catégories prototypiques évoluent de manière différente. Dans Temmerman (2000a, chapitre 4), nous avons montré la fonctionnalité de la polysémie et de la synonymie pour les catégories à structure prototypique.

Nous avons constaté que la polysémie est entre autres le résultat de la réflexion humaine sur le monde. En outre, d'un point de vue purement sémasiologique, la polysémie est le résultat de l'évolution sémantique du langage. La sémantique de la prototypicité a mis l'accent sur le caractère polysémique des unités lexicales (Geeraerts 1995). Notre étude de *cloning* (Temmerman 2000a, chapitre 4) a montré que les catégories prototypiques exploitent ce potentiel polysémique. Les variantes peuvent être incorporées dans une catégorie en raison de la ressemblance avec le prototype. Ainsi la catégorie désignée sous le terme de *cloning* a exploité un tel potentiel polysémique plusieurs fois dans le courant de son histoire.

Comme Geeraerts l'a fait remarquer : « *the conceptual organization is not drastically altered any time a new concept crops up, but new facts are as much as possible*

integrated into the existing structure, which can thus remain largely unchanged » (Geeraerts 1995 : 113).

La synonymie existe parce que les mécanismes de la nomination peuvent donner naissance à plusieurs lexicalisations différentes. Les perspectives légèrement différentes conduisent à produire plusieurs synonymes. L'univocité proposée par la terminologie traditionnelle veut éliminer les synonymes en choisissant le terme préféré pour chaque notion. L'idée sous-jacente est la volonté d'éviter plusieurs termes pour la même notion, ce qui écarte le danger de l'ambiguïté. L'approche traditionnelle néglige ici l'aspect fonctionnel de la synonymie à l'intérieur d'une communauté linguistique.

Dans Temmerman (2000a, chapitre 4), nous prouvons la fonctionnalité de la synonymie avec le cas de *Southern blotting*, *Southern transfer* et *Southern hybridisation*.

2.5 Diachronie et motivation métaphorique

Afin de comprendre la catégorisation et la dénomination, une analyse historique des unités de compréhension est indispensable. Nous avons pu constater que dans le langage des sciences de la vie, le choix d'une dénomination est rarement arbitraire et que la catégorisation est un processus *i.e.* qu'elle se caractérise par des propriétés temporelles. L'évolution des catégories est par ailleurs en relation avec la structure prototypique des catégories. Nous avons étudié des cas d'utilisation récurrente de la même unité lexicale pour dénommer des catégories distinctes appartenant au même domaine d'expérience (*cloning*, Temmerman 2000a, chapitre 4) ou à différents domaines d'expérience (*splicing*, Temmerman 1998, chapitre 6). Une analyse historique est de préférence accompagnée d'une analyse

du (des) modèle(s) cognitif(s) et d'une analyse de la structure prototypique.

3 Les méthodes de recherche

Nous avons déjà indiqué que l'analyse componentielle reste un outil indispensable pour l'étude de la catégorisation. Grâce aux méthodes qui ont été développées au sein de la sémantique cognitive, nous avons pu approfondir les analyses de notre corpus (Temmerman 1998 et 2000a). Il s'agit notamment de l'analyse de la prototypicité (Geeraerts 1989), des modèles cognitifs (Lakoff 1987; Langacker 1984; Johnson-Laird 1993) et de l'analyse diachronique (Geeraerts 1995). Dans ce qui suit (4), nous voulons montrer qu'une approche cognitive peut nous aider à mettre à jour et conceptualiser le système qui est à l'œuvre dans un grand nombre de néologismes dans les sciences de la vie. Un cadre structuraliste saussurien, qui fait la distinction entre néologismes morphologiques (un nouveau signifiant), néologismes sémantiques (un nouveau signifié) et néologismes morpho-sémantiques (nouveau signifiant et nouveau signifié), Tournier (1985) avait déjà attiré l'attention sur le grand nombre de lexies métasémiques (métaphores et métonymies) : *Nous n'avons pas travaillé sur la totalité des cas de métasémies de notre corpus général: ils se comptent en effet par dizaines de milliers, puisque les lexies qui échappent à ce processus sont une infime minorité [...]* (Tournier 1985 : 221)

Tournier ne cherche pas à trouver une explication pour ce phénomène. D'ailleurs, les outils de recherche que nous venons d'indiquer n'avaient pas encore été élaborés. C'est ainsi que Assal (1992) dans son étude des néologismes français en biologie, explique la formation du néologisme

carte génétique (figure 2). Assal travaille dans un cadre avec une approche structuraliste à la manière de Tournier. La méthodologie se réduit à une analyse componentielle effectuée à l'intérieur du schéma imposé par la distinction entre signifiant et signifié.

Selon Assal, le processus de formation du terme *carte génétique* a consisté :

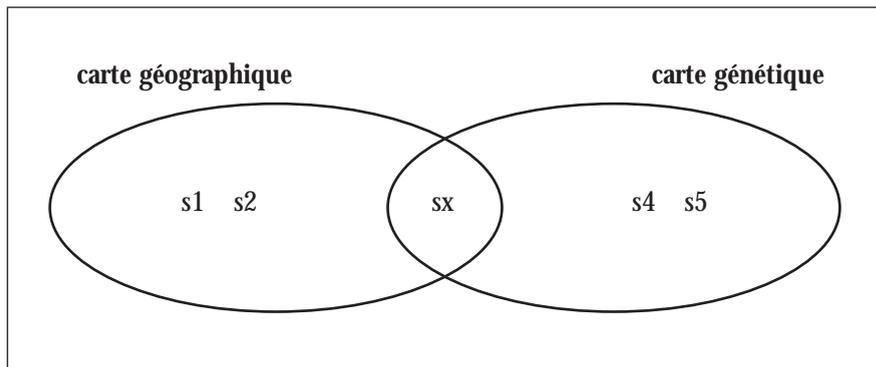
- a) En une mise entre parenthèse du déterminant «géographique»;
- b) En un transfert du lexème «carte» comme expression du trait sémantique «être la représentation de la localisation de (sx)»;
- c) En la détermination du lexème carte par l'adjectif «génétique».

Notre analyse du domaine métaphorique à la base de la compréhension de la structure de l'ADN, prouvera la possibilité de mieux comprendre les processus du développement des néologismes sémantiques et morpho-sémantiques.

4 Néologismes et métaphores

Dans Temmerman (1998 et 2000a) les analyses effectuées portent

Figure 2: Analyse de la procédure de la genèse du terme «carte génétique», basée sur une analyse componentielle (Assal 1992). *sx* = «être la représentation de la localisation de».



sur un corpus de textes spécialisés, en langue anglaise. En étudiant un livre didactique, écrit en français, sur les sciences de la vie (Oulmouden 1999), nous avons pu constater des traces des mêmes mécanismes de catégorisation et de dénomination basés sur une compréhension métaphorique d'un domaine (Liebert 1992 et 1993). Le modèle cognitif métaphorique à la base de la compréhension de la structure de la vie dans l'ADN est formulé par Oulmouden (1999: 4) de la manière suivante: «écrites dans le langage chimique des bases puriques et pyrimidiques, les instructions disposées linéairement tout le long de la molécule d'ADN codent la morphogénèse spatiale et temporelle d'un être vivant.»

On comprend les bases (les éléments chimiques) en les comparant à un langage qui code *la morphogénèse spatiale et temporelle d'un être vivant*. Cette métaphore explique la genèse de plusieurs néologismes. Si l'ADN est un langage, le texte de l'ADN peut être copié. Une *copie du gène formée d'acide ribonucléique (ARN)* (fig. 3, (1)) est appelée *transcrit primaire* (1).

L'ARN est composé de *régions non codantes de la copie, ou introns*. Les introns sont *éliminés pour former l'ARN messenger (ARNm)* (1). Ensuite,

l'ARN messenger migre vers le cytoplasme *où il est traduit sous la forme d'une protéine*.

Nous avons pu constater dans notre corpus en anglais (Temmerman 1999 et 2000a) que le domaine

Figure 3: Quelques fragments du livre de Oulmouden (1999) montrant la dénomination métaphorique française en sciences de la vie.

(1) Dans tous les cas, l'activation se manifeste par la synthèse d'une copie du gène formée d'acide ribonucléique (ARN) et appelée transcrit primaire. Des régions non codantes de la copie, ou introns, sont ensuite éliminées pour former l'ARN messenger (ERNm) mature qui migre à travers les pores du noyau vers le cytoplasme où il est traduit sous la forme d'une protéine. (Oulmouden 1999: 5)

(2) Les gènes des organismes supérieurs sont fréquemment morcelés, c'est-à-dire formés d'exons et introns. La transcription conduit dans ce cas à la synthèse d'un transcrit primaire (pré-ARN messenger). Celui-ci sera ensuite transformé, par élimination des parties introniques (c'est l'épissage), pour donner un transcrit mature qui sera traduit en protéine. (*ibid.*, 193)

(3) En 1990, la carte du chromosome d'*E. Coli* décrivait la position de 1 400 gènes! (*ibid.*, 81)

(4) Est-ce que les gènes contrôlant une même fonction sont placés côte à côte ou bien occupent-ils des régions différentes du génome d'une cellule? La branche de la génétique qui répond à ce type d'interrogation est la cartographie génétique (*ibid.*, 81) cartographe (*ibid.*, 132)

(5) Le séquençage du chromosome bactérien (*ibid.*, 82)

(6) Depuis deux ans, les génomes d'une quinzaine de micro-organismes ont été entièrement séquencés (*ibid.*, 104).

d'analogie «l'ADN équivaut à une langue» n'est qu'un sous-domaine d'un domaine (de base) plus général, notamment «le matériel génétique équivaut à de l'information». La figure 4 montre plusieurs sous-domaines du modèle de l'information, dont nous avons pu retrouver des traces dans la terminologie. Dans le livre de Oulmouden, on trouve en effet plusieurs exemples de termes français portant sur l'analogie «l'ADN équivaut à un atlas»: *carte du chromosome* (fig. 2 (3)), *régions du génome* (fig. 2 (4)), *cartographie génétique* (4) et *cartographe* (4).

L'apparition de séquençage du chromosome bactérien (fig. 2 (5)) et les génomes séquencés (fig. 2 (6))

pourraient être interprétés comme appartenant à plusieurs sous-domaines du modèle de l'information: à la fois une langue, le code Morse, un logiciel, un film.

Les résultats de nos analyses d'un corpus de textes anglais sur les sciences de la vie nous avaient permis de formuler différents principes sociocognitifs pour la terminologie. Un échantillon textuel français très restreint au sujet de la génétique nous mène à la conclusion que, en français, les modèles cognitifs métaphoriques jouent un rôle similaire à celui qu'ils jouent en anglais. Les néologismes français semblent être motivés de la même manière.

d'informations supplémentaires, par exemple une définition, des contextes, des exemples, l'indication des sources, etc.). Une réflexion approfondie sur les possibilités d'adaptation des systèmes automatisés de gestion de la terminologie en ce qui concerne la polysémie et le développement diachronique des catégories est essentielle.

*Rita Temmerman,
Erasmushogeschool,
Bruxelles.*

Bibliographie

Assal (A.) 1992: *Vocabulaire des biotechnologies: une approche descriptive*, Université de Rouen, (thèse de doctorat).

Felber (H.) 1984: *Terminology Manual*, Vienna, Infoterm.

Geeraerts (D.) 1989: «Prospects and Problems of Prototype Theory», dans *Linguistics*, 27-4 (302), 587-61

Geeraerts (D.) 1995: «Representational Formats in Cognitive Linguistics», dans *Folia Linguistica*, 29, 1-2, 21-41.

ISO/TC 37/ SC 1/CD 704.2 N 133 95 EN. 1995: *Terminology Work - Principles and Methods*.

ISO/CD 1087-1. 1995: *Terminology work - Vocabulary - Part 1: Theory and Application*. (Partial revision of ISO 1087: 1990)

Johnson-Laird (P.) 1993: *The Computer and the Mind. An Introduction to Cognitive Science*, London, Fontana Press.

Langacker (R.) 1987: *Foundations of Cognitive Grammar*, (Volume I), Stanford, Stanford University Press.

Lakoff, (G.) 1987: *Women, Fire and Dangerous Things*, Chicago, University of Chicago Press.

Liebert (W.-A.) 1992: *Metaphernbereiche der deutschen Alltagssprache*, Frankfurt am Main, Peter Lang.

Liebert (W.-A.) 1993: «Zur soziohistorischen Dynamik von Sprache

Figure 4: Les sous-domaines de l'analogie: «l'ADN équivaut à de l'information»

Domaine de base de l'analogie	Sous-domaine du modèle de l'information
Le matériel génétique est:	<i>Une langue</i>
	<i>Le code Morse</i>
	<i>Un logiciel</i>
	<i>Un atlas</i>
	<i>Un film</i>

5 Quelques objectifs pour la terminologie sociocognitiviste

Les possibilités d'application des principes et des méthodes de la terminologie sociocognitiviste doivent être testées extensivement auprès du plus grand nombre de sujets possible. On pourrait commencer par évaluer si les dictionnaires spécialisés existants appliquent les principes de la terminologie sociocognitiviste d'une manière pour ainsi dire intuitive, c'est-à-dire sans que ces principes n'aient jamais été formulés d'une manière explicite. En plus, une analyse et une

description des exigences de chaque groupe d'utilisateurs potentiels sont obligatoires, ainsi que l'étude en profondeur de la relation entre les types de catégories et leurs modules de descriptions les plus essentiels. Finalement les principes et les méthodes de la terminologie sociocognitiviste doivent être testés quant à leur applicabilité dans les bases de données terminologiques créées par assistance automatique (comme *Trados MultiTerm* pour *Windows*). Ces systèmes sont basés sur l'analyse notionnelle traditionnelle. En principe, une entrée consiste en des termes se référant à une notion (dans toutes les langues en jeu), ces termes étant accompagnés de toute sorte

und Kognition. Die Emergenz des Metaphernmodells 'Geld ist Wasser' im 19. Jahrhundert», dans *Papiere zur Linguistik*, 49, 2: 151-57.

Liebert (W.-A.) 1995b: «The Lexicon of metaphor models as a mental tool for analogical problem solving in science» dans Dirven, R. & J. Vanparijs (eds.), *Current approaches to the lexicon*, Frankfurt/M, Peter Lang.

Oulmouden (A.) e.a., 1999: *Génétiq*ue, Paris, Dunod.

Rosch (E.) 1978: «Principles of Categorization» in: E. Rosch & B. Lloyd (eds.) *Cognition and Categorization*, Hillsdale NJ, Lawrence Erlbaum Ass. Publ.

Temmerman (R.) 1998: *Terminology Beyond Standardisation. Language and Categorisation in the Life Sciences*. PhD dissertation, Leuven (supervisor: Prof. Dr. Dirk Geeraerts).

Temmerman (R.) 1998: «Terminology Theory and Terminography in a Natural Language Processing Environment», dans *Revue française de linguistique appliquée*, III-2, 29-46.

Temmerman (R.) 2000a: *Towards New Ways of Terminology Description. The Sociocognitive Approach*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.

Temmerman (R.) 2000b: «Why Traditional Terminology Theory Impedes a Realistic Description of Categories and Terms in the Life Sciences», dans *Terminology* (special issue), 73-87.

Temmerman (R.) 2000c: «Metaphors the Life Sciences Live By», dans *Proceedings Maastricht Conference on Translation and Meaning* (forthcoming)

Tournier (J.) 1985: *Introduction descriptive à la lexicogénétiq*ue de l'anglais contemporain, Paris-Genève, Champion-Slatkine.

Wüster (E.) 1991: *Einführung in die allgemeine Terminologielehre und terminologische Lexikographie*, 3. Aufl. Bonn, Romanistischer Verlag.

Penser les nouvelles fonctionnalités du thesaurus

Cet article tente de suivre l'évolution dynamique du paradigme linguistique en sciences de l'information à travers les applications de la terminologie. De l'indexation à la recherche d'information multilingue, quels rôles peut jouer le thesaurus au sein des systèmes d'information. La présentation suivra en quelque sorte l'évolution de l'apport des applications de la terminologie aux systèmes d'information. L'accent sera particulièrement mis sur le nouveau rôle que le thesaurus pourrait jouer et sur la nécessité de l'adapter à la nouvelle écriture sur écran. J'examinerai aussi la possibilité de son basculement fonctionnel, vers un usage d'interface pour l'accès à l'information.

Termes-clés :
thesaurus ; réseau sémantique ; accès au contenu ; recherche d'information ; recherche d'information textuelle multilingue ; dispositif de navigation sur le Web.

(1) Les approches conceptuelles caractéristiques de la terminologie ont été à la base du courant de l'acquisition de connaissances, car l'acquisition des connaissances propres à un domaine constitue le fondement même de la terminologie et la distingue des approches lexicographiques. Plusieurs travaux dans le domaine de l'Intelligence artificielle (IA), et du Traitement automatique du langage naturel (TAL), ont été entrepris dans ce cadre (cf. Ahmed 1993, Meyer 1993, Séguela *et al.* 1997; Skuce *et al.* 1997, entre autres).

Introduction

Sous la poussée des technologies et des recherches théoriques multidisciplinaires, les méthodes de traitement et de représentation des textes subissent actuellement de grands bouleversements. Bien que, dans les systèmes d'information, plusieurs fonctions soient encore remplies par l'être humain, de plus en plus de travaux de recherche aboutissent à la mise au point de techniques ou d'heuristiques prenant en charge l'analyse des textes, la constitution de lexiques, celle de thesaurus, l'indexation et l'interrogation de bases de données textuelles, fondées pour certaines sur des approches linguistiques. C'est le cas de plusieurs systèmes actuellement disponibles sur le marché : *Spirit*, *Nomino* pour ne citer que deux systèmes travaillant sur le français. La qualité du résultat dépend alors des capacités du système à traiter la langue dans laquelle est formulée la requête. Les approches linguistiques sont, par ailleurs, de plus en plus utilisées dans des applications du type *Knowledge management* (un processus d'organisation et de mise à disposition d'une information pouvant être contenue dans une messagerie, un système de fichiers, une base de données ou un site Web).

Au sein du paradigme linguistique en sciences de l'information, la terminologie figure au premier rang. Elle intervient dans diverses applications telles que l'indexation (manuelle et automatique), la construction de

vocabulaires contrôlés, les interfaces d'interrogation de bases de données textuelles monolingues et multilingues, la traduction assistée par ordinateur (les outils d'aide à la traduction étant de plus en plus intégrés à des systèmes d'information), le résumé automatique, etc.

Ses liens avec les systèmes d'information et de documentation ont été mis en évidence dans divers travaux (Wüster 1968, Dahlberg 1978 et 1981, Rondeau 1983, Sager 1990). Des travaux plus récents ont souligné l'importance de la terminologie dans les systèmes d'information et de documentation en tant qu'outil d'« extraction de concepts » construits dans les documents par le biais de termes qui servent de vecteurs ou de clés d'accès au contenu. Par exemple, Cabré (1998 : 87-88) écrit :

« (...) des trois questions clés en terminologie par rapport à la pensée et aux connaissances (l'acquisition des connaissances, la formation des concepts et l'organisation des concepts), la troisième est celle qui occupe davantage et l'attention et le travail des terminologues [...]. Cette question a fait l'objet d'analyse de la part de spécialistes des domaines techno-scientifiques qui s'efforcent d'établir la structure conceptuelle de leur discipline ».

Plusieurs outils d'accès à l'information prennent spécifiquement en charge cette dimension conceptuelle ⁽¹⁾. C'est le cas notamment des thesaurus, qui sont fondés sur la prise en compte des relations conceptuelles et sémantiques (représentées sous la forme d'un réseau) organisant un domaine de connaissance. À chaque domaine de

connaissance, on fait correspondre une représentation plus ou moins spécifique. Certains domaines se prêtent ainsi à des classifications hiérarchiques (classifications zoologiques, botaniques, etc.), tandis que d'autres se caractérisent par des relations partitives (méronymie/holonymie) tels que le corps humain/animal, la machine-outil ou les entités géographiques et organisationnelles. Les relations associatives quant à elles caractérisent le domaine des sciences humaines et sociales.

Dans cet article, j'examinerai l'apport de la terminologie à l'accès au contenu informationnel (§ 1.) et comment ses applications peuvent améliorer les approches systèmes. Je prendrai comme exemple le thesaurus⁽²⁾ (§ 2.) qui se situe dans les approches systèmes. Même si ces approches présentent des limites (*cf.* Temmerman, Cabré ici même), il est possible d'apporter une aide à l'utilisateur au moyen des réseaux sémantiques qui caractérisent le thesaurus. J'examinerai donc la possibilité d'adapter cet outil à la nouvelle écriture sur écran et l'intérêt de son basculement fonctionnel (§ 3.), vers un usage d'interface pour l'accès à l'information.

1 Place de la terminologie et de ses applications au sein des paradigmes d'accès au contenu des documents

Pour situer l'apport de la terminologie aux modèles d'accès au contenu de documents, je donnerai un bref aperçu des deux principaux paradigmes de recherche d'information (*cf.* Ihadjadène 1999 pour une étude critique et détaillée, Kolmayer 1997). Deux paradigmes sont actuellement dominants : le

paradigme système et le paradigme usager.

1.1 Le paradigme système

Le paradigme système constitue, depuis plus de trente ans, le paradigme dominant en accès à l'information. D'une façon générale, ses partisans considèrent que ce sont les fonctions de traitement de l'information, notamment celles de l'appariement entre les requêtes et les descriptions des documents, qui constituent le cœur du système.

L'idée sous-jacente à ces systèmes est que le degré d'appariement entre les termes de la base et ceux de la requête de l'utilisateur permet d'indiquer la pertinence des documents retrouvés. L'objectif essentiel consiste à améliorer les performances de recherche selon deux mesures : le bruit et la précision. Des études tentent d'améliorer les procédés d'appariement, au travers de divers modèles reposant sur une dichotomie bien connue : l'appariement de formes (les approches booléenne exacte et booléenne étendue, le *clustering*, etc.) et l'appariement du sens (reformulation, paraphrasage, inférence, etc.) qui sont des approches basées sur la linguistique et/ou l'intelligence artificielle. (*cf.* Dachelet 1990, Mustafa el Hadi *et al.* 1993).

Le système met en correspondance les termes fournis par l'utilisateur et ceux du système (terme d'indexation). Cette opération est réalisée via un appariement syntaxique et sémantique. Une fois cette transformation réalisée (le passage du langage naturel au langage de représentation du système), on aboutit à une expression booléenne mettant en relation des termes d'indexation qui permet alors la sélection des documents. Ces derniers sont ordonnés selon la valeur de la mesure de correspondance avec la requête.

Dans ce type d'approche, on permet à l'utilisateur de formuler sa requête en langage naturel ; on lui évite de connaître et de maîtriser l'usage des opérateurs booléens.

Malgré les limites des approches de l'appariement de forme (*cf.* Dachelet 1990, Kolmayer 1997, Ihadjadène 1999, entre autres, et § 1.2.), ces approches sont cependant largement utilisées pour des raisons bien connues :

- L'investissement réalisé dans ces systèmes est si considérable que les modifier ne serait pas économiquement viable ;
- Les techniques alternatives n'ont pas été testées dans des environnements en grandeur réelle ;
- Les résultats obtenus par des techniques alternatives ne sont pas à l'heure actuelle suffisamment supérieurs, pour justifier les changements.

1.2 Le paradigme usager

Quant au paradigme usager, ses tenants considèrent que le besoin d'information n'est pas toujours défini et fixe, mais au contraire évolutif. Pendant la recherche surviennent parfois de nouveaux besoins d'information au gré des différentes informations rencontrées (Le Coadic 1998). Ces approches montrent les limites des approches systèmes et rappellent la pertinence des critiques de l'«indexation lexicale» formulées par Amar (1997, 1999 : 4) et les avantages d'une «indexation discursive» qui laisserait ouvert à l'utilisateur d'un système tous les parcours interprétatifs (*cf.* Amar ici même).

(2) «Un ensemble contrôlé de termes utilisés pour l'indexation de l'information contenue dans une base de données, et utilisés également pour la recherche de l'information dans cette même base de données» (Hudon, 1995).

On considère ici l'utilisateur, son «comportement», son intention comme un élément central (en complément de l'importance de l'appariement) du processus de recherche d'information. Les approches usager témoignent de l'arrivée de chercheurs issus d'autres disciplines telles que la psychologie, les sciences éducatives, les sciences sociales, la communication ou les sciences cognitives.

Contrairement au paradigme système, il n'existe pas une seule approche usager mais plusieurs qu'on peut rattacher à deux grandes catégories générales: les approches cognitives et les approches dynamiques. D'un point de vue méthodologique, ces approches s'inspirent souvent des méthodes ethnographiques et socio-cognitives (*cf.* Kolmayer 1997; Ihadjadène 1999).

2 Intérêt du thesaurus et avantages de sa transformation en dispositif de navigation sur le Web

Avec les méthodes d'indexation automatique et la possibilité d'accès au texte intégral, l'indexation à l'aide de langages documentaires est en perte de vitesse. Ce phénomène devient plus perceptible avec l'Internet. Amar (*cf.* ici même) examine l'évolution de la pratique d'indexation et en distingue deux types qui correspondent chacun à un contexte documentaire donné. On peut, en effet, être d'accord avec Amar (*cf.* ici même) sur l'inadéquation des langages documentaires pour l'indexation.

Cependant, malgré ces critiques, je proposerai ici d'assigner un nouveau rôle aux langages documentaires, tels que le thesaurus. Cet outil représente en effet un savoir existant, partagé par les spécialistes d'un domaine. Et l'interprétation des textes peut faire

appel à ces savoirs. Il importe dans ce cadre d'examiner comment l'on peut conserver ce type d'outils, tout en les adaptant aux nouvelles exigences et à l'amélioration des approches systèmes d'une part, et en les affinant vers une assistance à l'utilisateur d'autre part.

Je présente ci-dessous les principaux avantages de cet outil.

2.1 Structure sémantique du thesaurus et assistance à l'utilisateur

La disposition des relations permet de mieux comprendre et de mieux représenter les aspects notionnels des termes. Les concepts s'organisent ainsi dans différents types de configurations et explicitent les relations notionnelles qui caractérisent un domaine de connaissances. Cette structure sémantique pourra aider l'utilisateur dans sa tâche de recherche de l'information textuelle.

2.2 Amélioration de l'accès au contenu d'une base

La structure sémantique du thesaurus permet, par ailleurs, d'améliorer l'accès au contenu d'une base de données, de réduire le bruit et le silence, d'améliorer le taux de précision et, de ce fait, permet à l'utilisateur de mieux trouver ce qu'il cherche. À la différence d'un index, chaque descripteur du thesaurus est le noyau d'un mini-réseau autour duquel se développe un ensemble de relations logico-sémantiques: générique-spécifique, générique-partitive et spécifique-partitive, relation d'équivalence, relation d'association. Cette relation lie des termes appartenant à des catégories différentes mais où plusieurs cas de figure rappellent la forte implication de l'un des deux termes choisis pour l'indexation chaque fois que l'autre est consulté: discipline ou branche d'un

domaine liés aux objets et/ou aux phénomènes étudiés (sylviculture/forêt); un procédé ou une opération et son agent ou son instrument (régulation de température/thermostat), etc.

2.3 Utilisation des relations sémantiques du thesaurus comme heuristiques dans les systèmes automatiques pour le filtrage de l'information

La requête de l'utilisateur peut être reformulée à l'aide d'heuristiques prédéfinies fondées sur la structure du thesaurus utilisé (*cf.* T. GID, *Spirit*, Fluhr 1992, Fluhr *et al.* 1999). L'objectif de cette reformulation est de produire, à partir de la question de l'utilisateur, la totalité des reformulations équivalentes que l'on pourrait trouver dans les documents. On «gère» ainsi la diversité d'expression linguistique des différentes notions.

Les informations utilisées par le module de reformulation sont de nature syntaxique ou sémantique. Pour la sémantique, on utilise le type de relation existant entre les termes.

Le processus de reformulation peut aussi s'appliquer lorsque la base contient des documents rédigés dans une autre langue que celle de la question.

Les relations peuvent avoir une origine morphologique (termes dérivés de la même base, dérivation morphologique appelée dans le domaine des sciences de l'information «stemmatisation»), ou sémantique. Par exemple la synonymie (SYN), l'appartenance (générique-spécifique (G-S)) d'inclusion partitive (GP-SP), associatives (A), etc.

[i] Exemple de *stemmatisation*:
indexeur <—> indexation

[ii] Exemples de *relations thesaurales*:
index <—A—> descripteur
véhicule <—G—S—> voiture

Les relations peuvent être absolues ou déclenchables après vérification d'un contexte. Elles peuvent être conditionnées par le résultat de l'analyse syntaxique, en particulier par l'étiquetage grammatical :

fin (adj.) —SYN—> étroit
 fin (nom) —A—> arrêt
 poste (nom masculin) —SYN—> fonction
 poste (nom féminin) —SYN—> P.T.T. (3)

2.4 Utilisation du thesaurus dans les environnements de recherche d'information textuelle multilingue (RITM)

La RITM est une méthode de recherche de textes écrits dans des langues différentes de celle qui a été utilisée pour rédiger la requête. Bien qu'il soit possible de traduire tous les documents dans la langue utilisée pour rédiger la requête, pour des collections de grande taille, l'approche la plus économique pour construire un système RITM consiste à traduire la requête dans toutes les langues des collections sur lesquelles porte la recherche au moment de la recherche (cf. Cowie *et al.* 1997, Fluhr *et al.* 1999). Pour dépasser les limitations des dictionnaires bilingues génériques, des lexiques et des thesaurus spécifiques, construits à partir de vocabulaires contrôlés, ont été utilisés pour rechercher des informations textuelles (cf. Cowie *et al.* 1997, Hamann 1998). Hudon (1997: 84) discute l'importante potentielle de l'usage des thesaurus dans les environnements bilingues/multilingues en signalant leur usage dans les systèmes de transfert de connaissances, pratique courante au Canada et dans les pays de l'Union européenne.

3 Adaptations nécessaires du thesaurus

Certaines adaptations sont cependant nécessaires :

3.1 Enrichissement des relations logico-sémantiques dans les thesaurus

La richesse d'un thesaurus se mesure à celle du réseau sémantique issu de sa représentation conceptuelle. Beaucoup de thesaurus souffrent de la pauvreté des relations sémantiques utilisées : on n'y trouve généralement que les relations de base génériques/spécifiques (fausses dans certains cas), les relations d'équivalence et les relations associatives. Quant à la relation partitive, elle est quasiment absente et souvent remplacée par la relation hiérarchique. Les relations sémantiques qui caractérisent les travaux terminologiques peuvent en partie servir de modèle pour la construction d'un tel outil. Ces relations sont détaillées dans les travaux suivants : Wüster (1968), Felber (1984), Cruse (1986), Van Campenhoudt (voir notamment le site de Termisti). Dans ce courant classique de la terminologie, le réseau sémantique de *WordNet* (4) peut inspirer l'élaboration des relations sémantiques des thesaurus. Bien que cette base de données soit considérée comme un produit hybride, car elle réunit certaines caractéristiques des bases de données lexicales et d'autres tirées de certaines bases de données terminologiques enrichies par des relations sémantiques, elle pourrait cependant servir de standard. La typologie des relations correspond, en effet, à celle qui est présente aussi bien dans les bases de données terminologiques que dans les thesaurus de langue (comme celui de Roget) ou dans les thesaurus documentaires.

Autrement dit, nous avons l'exemple d'un modèle complet de relations sémantiques associées à un thesaurus dynamique.

Les approches cognitivistes et socioterminologiques auront par ailleurs un rôle important dans l'enrichissement des relations sémantiques (cf. Temmermann, Diki-Kidiri ici même). Ces approches permettraient de préciser et de développer le type de relations sémantiques nécessaires à la transformation de thesaurus en dispositifs de navigation. Si ces dispositifs visent essentiellement à assister l'utilisateur et améliorer les approches systèmes, la prise en compte des aspects cognitifs, culturels et sociologiques est fondamentale. Les approches classiques et innovantes pourront alors être complémentaires.

3.2 Mises à jour permanentes

Le thesaurus est un outil qui devrait idéalement être en construction permanente, puisqu'il représente le corpus sémantique d'un domaine en évolution. Les relations établies ne devraient pas être figées une fois pour toutes, les spécialités évoluant rapidement.

3.3 Transformation de thesaurus en dispositif de navigation sur le Web

Un dispositif de navigation est un dispositif d'organisation du contenu, qui peut prendre la forme d'un réseau conceptuel de type thesaurus, et qui

(3) Pour plus de détails sur la reformulation, cf. Fluhr (1992), Fluhr *et al.* (1999), *Spirit, Manuel d'utilisation*, T. GID (Groupe Technologies).

(4) www.cogsci.princeton.edu/~wn/

propose à l'utilisateur de parcourir les nœuds du réseau en allant d'un concept général à un concept particulier et vice versa. Concevoir les thesaurus de cette manière permet alors d'adapter les modes d'accès aux besoins des utilisateurs.

Ce nouveau type de fonctionnement est d'ores et déjà à l'œuvre dans *Multites Thesaurus construction* ⁽⁵⁾, qui est relié, dans sa version d'évaluation en ligne, aux moteurs de recherches tels que Altavista et Yahoo.

La mise en œuvre informatique de ces dispositifs de navigation demande alors de comparer l'architecture des thesaurus et la structure sous-jacente aux sites Web et de déterminer le type de lien logico-sémantique le plus apte à être utilisé comme lien hypertextuel pouvant pointer sur des sites Internet liés aux domaines de connaissances couverts par le thesaurus/dispositif de navigation.

On peut ainsi imaginer que dans un avenir proche des thesaurus conçus manuellement ⁽⁶⁾ ou à l'aide de listes de termes extraits automatiquement pourront être transformés en dispositif de navigation.

Conclusion et perspectives

Quelle que soit l'application, il est devenu nécessaire de revoir les normes de construction de thesaurus en tenant compte des points suivants :

- Mise à jour des normes selon les nouvelles exigences de l'écriture sur écran ;
- Développer les relations logico-sémantiques issues des approches classiques et faire en sorte qu'elle s'adaptent aux diverses formes de représentations ;
- Enrichir la réflexion en intégrant les travaux terminologiques basés sur des approches de la sémantique cognitive (cf. ici même Temmerman) ;

– Concevoir les langages d'indexation (terminologies et thesaurus) en donnant une plus grande place à l'utilisateur, ce qui suppose (1) que ce soient des systèmes qui tiennent compte de différents types de connaissances ; (2) d'envisager l'emploi de « niveaux de langue » différents et de parcours distincts d'accès à l'information.

Compte tenu de l'incessante augmentation du volume de l'information et de l'accroissement du nombre des utilisateurs des systèmes de recherche d'information, le besoin d'adapter les réponses aux particularités des utilisateurs s'impose. De ce fait, l'efficacité d'un système de recherche d'information ne dépend pas seulement de l'exactitude des réponses mais également de l'adéquation des réponses aux particularités des utilisateurs.

*Widad Mustafa el Hadi,
Équipe Ingénierie linguistique et
systèmes d'information,
Université Charles De Gaulle-Lille III,
Lille.*

Bibliographie

Ahmad (K.) 1993 : « Terminology and Knowledge acquisition: A Text-Based approach », *TKE' 93*, pp. 56-70.

Amar (M.) 1997 : *Les fondements théoriques de l'indexation, une approche linguistique*, Thèse de doctorat de l'université Lyon II.

Amar (M.) 1999 : « L'indexation : un choix de mots ou un choix de textes ? Vers une " indexation discursive " sur l'Internet », communication présentée lors des Deuxièmes journées du Chapitre français de l'ISKO, Lyon, 21-22 octobre 1999.

Cabré (M.-T.) 1998 : *La terminologie, Théorie méthode et applications*, Armand Colin & les Presses de l'Université d'Ottawa (U. Linguistique).

Cowie (J.), Davis (M.) et Zajac (R.) 1997 : « Text Evaluation Conference TREC - Un point de vue multilingue », dans *Actes des 1^{res} JST Francil*, Avignon, France, 15-16 avril 1997, pp. 1-5.

Cruse (D. A.) 1986 : *Lexical Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.

Dachelet (R.) 1990 : « État de l'art de l'informatique documentaire », Inria, Rapport de recherche n° 1201, Paris, avril 1990, publié dans *Le Document électronique*, Cours Inria dirigé par Christian Bornes, 11-15 juin 1990, Châtelaillon (Charente Maritime), pp. 107-132.

Dahlberg (I.) 1978 : « Conceptual definitions », *International Classification*, vol. 5, n° 3, pp. 142-150.

Dahlberg (I.) 1981 : « Conceptual Definitions for Interconcept », *International Classification*, vol. 8, n° 1, pp. 16-22.

David (S.) 1993 : *Les unités polylexicales: éléments de description et reconnaissance automatique*, Thèse de doctorat en linguistique théorique et formelle, Paris, Université de Paris VII.

Dumas (L.) Plante (A.) et Plante (P.) 1997 : *Analyseur Linguistique de Nomino, Version 1*, Montréal, UQAM.

Fellbaum (Ch.) 1998 : *WordNet, An Electronic Lexical Database*, MIT Press.

(5) www.concentric.net/~Multites/thesaurus/.

(6) Dans le cadre de la Maîtrise SID (Systèmes informationnels et documentaires, Université Lille III) les étudiants construisent des thesaurus dont ils choisissent eux-mêmes les thèmes. Nous disposons ainsi de thesaurus qui couvrent 70 domaines environ de l'activité humaine. Ils vont de la *Dégustation du vin à l'Euro* en passant par le *Diabole et la sorcellerie au moyen âge*. Un projet en cours de réalisation vise à transformer certains de ces thesaurus en dispositifs de navigation.

- Felber (H.) 1984: *Manuel de terminologie*, 1984, Paris, Unesco.
- Fluhr (Ch.) 1992: «Le Traitement du langage naturel dans la recherche d'information documentaire», dans *Interfaces intelligentes dans l'information scientifique et technique*, Inria dirigé par Christian Bornes, 18-22 mai 1992, Klingthal (Bas-Rhin), pp. 103-130.
- Fluhr (Ch.), Schmit (D.), Andrieux (C.), Ortet (Ph.) et Combet (V.) 1999: «Cross-lingual Interrogation for Multilingual Catalogs», présenté pour Le *Third European Conference on Research and Advanced Technology for Digital Libraries*, Paris, France, 22-24 septembre 1999.
- Harmann (D.) 1998: «The Text Retrieval Conferences (TREC) and the Cross-Language Track», in *Proceedings of the First International Conference on Language Resources and Evaluation*, Grenada, Espagne, 28-30 mai 1998, pp. 517-522.
- Hudon (M.) 1995: *Le thesaurus: conception, élaboration, gestion*, Montréal, Asted.
- Hudon (M.) 1997: «Multilingual Thesaurus construction: Integrating the Views of Different Cultures in One Gateway to Knowledge and Concepts», *Knowledge Organization*, vol. 24, n° 2, pp. 84-91.
- Ihadjadene (M.), 1999: *La recherche et la navigation dans un SRI grand public: le cas des Hypercatalogues*, Thèse de doctorat, Université de Lyon I.
- Kolmayer (E.) 1997: «Organisation des connaissances et expertise chez les usagers», dans Maniez et Mustafa el Hadi, *Organisation des connaissances en vue de leur intégration dans les systèmes de représentation et de recherche d'information*, Coll. Travaux & Recherche, Édition du conseil scientifique de l'université Charles-De-Gaulle-Lille III.
- Le Coadic (Y. F.) 1998: *Le besoin d'information*, ADBS édition, Paris 1998.
- Meyer (I.) et Bowker (L.) 1992: «Cogniterm: An Experiment in Building a Knowledge-Based Term Bank», in *Proceedings of the Fifth Euralex International Congress* (Euralex '92), Tampere, Finlande, Tampereen Yliopisto, pp. 159-172.
- Mustafa el Hadi (W.) 1993: «État de l'art de l'extraction de concepts à partir du langage naturel», Rapport SGDN/Credo, Université Lille III.
- Mustafa el Hadi (W.) 1998: «Automatic Term Recognition & Extraction Tools: Examining the New Interfaces and their Effective Communication Role in LSP Discourse», dans Mustafa el Hadi (W.), Maniez (J.) et S. Pollitt (édit.), 1998: *Structures & Relations in Knowledge Organization*, Proceedings of the 5th International ISKO Conference, Lille 25-29 Août, Würzburg, Ergon Verlag, pp. 204-212.
- Oard (D.) et Diekema (A.) 1999: Cross-Language Information Retrieval, in *Annual Review of Information Science and Technology*, vol. 33, pp. 223-256.
- Rondeau (G.) 1983: *Introduction à la terminologie*, 2^e édition, Chicoutimi, Gaëtan Morin.
- Sagar (J.-C.) 1990: *A Practical Course in Terminology Processing*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Séguéla (P.) et Aussenac-Gilles (N.) 1997: «Un modèle de base de connaissances terminologique», dans *TIA-97, Actes des deuxièmes rencontres «Terminologie et intelligence artificielle*», Université Toulouse Le Mirail, 3-4 avril 1997.
- Skuce (D.), Mayer (I.) et Kavanagh (J.) 1997: «Bases textuelles et bases de connaissances sur le Web: le système Ikarus», *Ves Journées Scientifiques du Réseau thématique LTT*, Tunis 25-27 septembre 1997.
- T. GID (Groupe Technologies) 1995: *Spirit, Manuel d'utilisation*.
- Van Campenhoudt (M.) 2000: *Cours de terminologie*, site de Termisti: www.refer.org/termisti/termisti.htm.
- Wüster (E.) 1968: *Dictionnaire multilingue de la machine outil*, Londres, Technical Press.

«Indexation discursive» *versus* «indexation lexicale» Éléments de définition

Sur la base de l'opposition linguistique entre lexique et discours, deux types d'indexation – lexicale et discursive – sont distingués. L'indexation lexicale est évaluée au regard de la notion de contexte documentaire: elle se révèle adéquate uniquement dans des contextes documentaires reposant sur la présence d'intermédiaires (humain et textuel). L'indexation discursive est ensuite définie dans ses principales composantes: l'indexation devient un choix de textes (et non plus de mots) et le descripteur une unité synaptique identifiable uniquement par une procédure automatique.

Termes-clés:
indexation; lexique; discours;
corpus; synapsie.

Introduction

Cette contribution ⁽¹⁾ se propose de penser les enjeux actuels de l'indexation en exploitant l'opposition établie en linguistique entre lexique et discours (Le Guern 1989).

Du point de vue de cette opposition, on distingue deux types d'indexation: indexation lexicale et indexation discursive. On montre que ces deux types d'indexation ne peuvent être pratiqués indifféremment: chacun relève d'un contexte documentaire déterminé, qu'il importe de caractériser.

C'est ainsi que, si l'indexation lexicale a été jusqu'à présent adéquate à la plupart des contextes documentaires que nous connaissons, il n'est pas sûr qu'elle révèle la même pertinence dans les contextes documentaires actuels, sur l'Internet par exemple ⁽²⁾.

L'évaluation de l'indexation lexicale que nous proposons, à travers la notion de contexte documentaire, nous amène à discuter des pratiques d'indexation que l'on nommera «normatives», en faisant référence à la norme Z 47-102 (Afnor 1978): ces pratiques, liant indissociablement indexation et langages documentaires, relèvent de l'indexation lexicale. Elles tendent à tenir un rôle de «modèle», au double sens de modèle théorique et de modèle de référence, alors qu'elles ne rendent pas compte de tous les types d'indexation: de quel statut épistémologique relèvent alors les

normes professionnelles dont elles se revendiquent?

Notre approche distinguant deux types d'indexation permet de dissocier le processus d'indexation de son instrument privilégié, le langage documentaire:

– La prépondérance du lexique en indexation, marquée par un recours massif aux langages documentaires, devient caractéristique de pratiques d'indexation spécifiques, contraintes par un environnement technique historiquement situé: l'utilisation d'un lexique reste-t-elle encore définitoire du processus d'indexation?

– Il devient possible de penser des pratiques d'indexation situées non plus en aval – du côté du choix des mots – mais en amont – du côté du choix des textes et de leur organisation discursive. Cette indexation, que l'on propose de nommer «discursive», permet-elle d'approcher plus adéquatement le processus d'indexation lui-même?

1 Indexation lexicale et indexation discursive: fondement de l'opposition

L'opposition lexique/discours établie en linguistique permet de poser

(1) Qui doit beaucoup à Sophie David, que je tiens à remercier ici.

(2) Nous adoptons ici l'hypothèse, sans la discuter, qu'Internet constitue un «espace documentaire»: la question est cependant plus complexe, (Jacquesson et Rivier 1999: chap. 15).

une double problématique qui intéresse directement les faits d'indexation : la problématique de la référence d'une part (1.1) et celle de la thématization d'autre part (1.2).

1.1 Problématique de la référence

La référence peut être entendue comme la « propriété d'un signe linguistique lui permettant de renvoyer à un objet extra-linguistique, réel ou imaginaire » (*Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, 1994).

Michel Le Guern (1991 : 22) a montré que la problématique de la référence intéresse directement les faits d'indexation : « les systèmes documentaires, à de rares exceptions près, ont pour finalité de fournir à l'utilisateur des renseignements sur les choses, et non sur les mots ». Si on utilise des mots en indexation, ce n'est pas pour en donner le sens mais pour permettre de désigner des objets.

Or, d'un point de vue linguistique, toutes les unités ne sont pas référentielles, on distingue :

– Les unités du lexique – les unités lexicales (Milner 1989) – sont des unités linguistiques pourvues d'un

sens mais n'ayant pas de référence : ce sont des unités qui ne peuvent permettre, à elles seules, de désigner un objet du monde ;

– Les unités de discours sont, elles, des unités référentielles, susceptibles de désigner des objets du monde. Pour la catégorie nominale, les unités de discours sont les groupes nominaux : ils se construisent généralement ⁽³⁾ sur la base d'une unité lexicale.

Par exemple, *école* est une unité lexicale qui a un sens mais pas de référence ; c'est *école* insérée dans un groupe nominal, *l'école*, qui peut désigner un objet extra-linguistique.

Du point de vue de cette opposition, on dira que l'indexation normative, qui repose sur l'utilisation des langages documentaires, est lexicale : les descripteurs sont tous des unités lexicales de type nominal. Rappelons sur ce point que la norme Z 47-100 (Afnor 1981) stipule expressément que les descripteurs doivent être des « substantifs ».

Par opposition, on dira que les pratiques d'indexation qui exploitent les groupes nominaux issus des documents relèvent de l'indexation discursive.

On constate donc que l'indexation normative repose, d'un point de vue linguistique, sur un paradoxe : elle utilise des unités lexicales, sans référence, pour construire des référents.

En fait, le fonctionnement référentiel des unités lexicales est assuré, dans l'indexation normative, par les relations qui régissent l'organisation des termes dans les langages documentaires ⁽⁴⁾. Ces relations permettent de stabiliser la référence des unités lexicales utilisées : placer par exemple (*Thésaurus de l'Unesco* 1995) le terme « laser » sous la dépendance hiérarchique du terme « instrument de communication » exclut d'emblée la construction de l'objet « laser » utilisé en ingénierie médicale.

Contrairement à la construction référentielle « naturelle », qui va du sens à la référence, on peut dire que l'indexation normative propose une construction référentielle « artificielle » où la référence est première, où l'« accord de désignation » ⁽⁵⁾ supprime l'accord de signification.

Les deux types d'indexation – lexicale et discursive – ne s'opposent pas uniquement sur la façon dont la référence est construite : ils s'opposent également sur la façon dont le processus de thématization se réalise.

1.2 Problématique de la thématization

La thématization (l'identification des thèmes d'un document) est centrale en indexation : l'indexation consiste en effet, comme le note la norme (Afnor 1978 : 225), à « indiquer brièvement, sous forme concise, la teneur du document ».

Les études contemporaines en linguistique et plus particulièrement en analyse de discours (Marandin 1988 et 1997) ont permis de renouveler les approches de la thématization en distinguant la construction du thème, qui est de nature discursive, et sa formulation, qui est de nature lexicale : on retrouve ici l'opposition lexicale/discours déjà en jeu dans la référenciation.

Dans l'approche de Marandin, le thème d'un discours – le fait qu'un mot représente le contenu d'un texte – ne signifie plus que c'est le sens d'un mot qui indique la thématique d'un texte ; c'est plutôt l'interprétation – discursive – de ce mot qui construit la cohérence thématique d'un texte : ce que Barthes (1970 : 14) appelle « faire séquence » :

« Quiconque lit un texte rassemble certaines informations sous quelques noms génériques et c'est ce nom qui fait la séquence ; la séquence n'existe qu'au moment où et parce qu'on peut la nommer, elle se

(3) Nous n'abordons pas ici le cas des noms propres.

(4) On distingue généralement (Afnor 1981) cinq types de relations dans les langages documentaires : relation hiérarchique, relation d'équivalence, relation associative, relation définitoire, relation catégorielle.

(5) On entend par « accord de désignation » le fait que, dans un langage documentaire, les professionnels se mettent d'accord pour utiliser tel terme pour désigner tel objet : cet accord est scellé par l'inscription de ce terme dans une relation.

développe au rythme de la nomination qui se cherche et se confirme».

Le thème n'est donc plus, dans cette approche, un nom sans lien au texte, issu du seul lexique, attribué de l'extérieur une fois pour toutes. Il est plutôt un «terme textuel», un nom tissé à même la trame du texte: il est fruit d'une interprétation: «Le thème de discours est un aspect du processus de compréhension et non pas la donnée d'un individu externe à propos de quoi le discours se tient», (Marandin 1997: 21).

Reste que le thème, discursivement construit, se donne toujours et uniquement sous une forme lexicale: il se crée ainsi une illusion d'optique ou encore un «effet d'eschérisme» qui peut donner l'impression que c'est bien un nom qui représente thématiquement un texte alors que c'est le nom lui-même qui participe à la construction thématique du texte (Marandin 1988).

Cette approche de la thématization, qui dédouble la problématique en deux phases, construction discursive et formulation lexicale du thème, permet, à nouveau, de distinguer deux types d'indexation:

- L'indexation lexicale est celle qui se situe au niveau final de la formulation lexicale du thème. Dans ce cas, l'indexation interrompt le processus de thématization et fixe le texte dans une seule thématique ⁽⁶⁾; le choix du thème et le nom qui lui est donné sont ici le fait de l'indexeur;
- L'indexation discursive est celle qui se situe au niveau initial de la construction du thème. Dans ce cas, le thème est, au moment de l'indexation, inachevé du point de vue interprétatif; l'indexation consiste à maintenir les différents thèmes possibles, laissant ouverts, à l'utilisateur, tous les parcours interprétatifs: c'est donc ici lui et non plus l'indexeur qui thématise, c'est-à-dire qui achève une lecture et la nomme.

On reconnaîtra, dans le premier type d'indexation – lexicale –, les

pratiques normatives de l'indexation: les langages documentaires tiennent précisément un rôle de filtre thématique sur un corpus documentaire: ce sont eux qui permettent de stabiliser le texte dans un thème. Les langages documentaires permettent en effet, quand ils sont spécialisés (type thésaurus), de ne «voir» d'un document qu'une thématique spécifique et, quand ils sont généraux (type classifications), de «voir» toujours la même thématique dans des documents différents.

Thématiser revient, dans le cas de l'indexation lexicale, à retrouver dans un texte des unités déjà interprétées, c'est-à-dire des thèmes prédéfinis dans un langage documentaire.

Par opposition, thématiser consistera, dans le cas de l'indexation discursive, à permettre la construction des unités d'interprétation dont le texte dispose, sans restreindre les thèmes possibles.

1.3 Indexation lexicale ou indexation discursive: un simple choix?

L'opposition lexicale/discours empruntée à la linguistique permet:

- D'une part d'identifier, dans les pratiques d'indexation les plus courantes (pratiques que nous avons dénommées normatives), une prédominance du lexique à la fois dans le type d'unités retenues comme descripteurs (unités lexicales sans référence) et dans le point de vue porté sur la thématization (point de vue final de formulation lexicale du thème);
- D'autre part de disposer d'une alternative: une indexation, que l'on propose de nommer «discursive», peut être pensée, qui se singularise par le type d'unités considérées comme descripteurs (groupes nominaux référentiels) et par la position adoptée dans le processus de thématization

(capté dans sa phase initiale de construction discursive).

Si indexation lexicale et indexation discursive constituent une alternative, peut-on pour autant indifféremment recourir à l'une ou l'autre?

2 Indexation lexicale: éléments d'évaluation

En examinant l'évolution récente des pratiques d'indexation, on constate que indexation lexicale et indexation discursive, loin d'être en concurrence, correspondent plutôt chacune à un contexte documentaire particulier.

2.1 Notion de contexte documentaire

Par contexte documentaire, on entend l'ensemble des possibilités techniques d'accès à l'information.

De ce point de vue, on peut dégager, sur les quarante dernières années, deux contextes documentaires différents ⁽⁷⁾:

- Le contexte documentaire des années 70, où l'accès à l'information se réalise par le biais de serveurs de bases de données bibliographiques réservés à l'interrogation professionnelle. L'accès à l'information s'effectue de façon indirecte, doublement médiatisé par la référence bibliographique et par le professionnel de l'information;
- Le contexte documentaire des années 80, qui se singularise par un accès direct à l'information, c'est-à-dire un accès au «texte intégral» des

(6) «Thématiser, c'est stabiliser un état du monde raconté et se satisfaire d'un monde partiel», (Marandin 1988: 86).

(7) Il s'agit de tendance, deux contextes documentaires différents pouvant bien entendu coexister.

documents (*versus* un accès médiatisé par la référence bibliographique des documents) et un accès direct par l'utilisateur final (*versus* un accès médiatisé par les professionnels de l'information). Par exemple, l'Internet appartient à ce dernier contexte documentaire et est un exemple de ces deux traits.

Ce qui distingue radicalement le contexte documentaire actuel du contexte documentaire des années 70, c'est la perte de deux intermédiaires : l'intermédiaire textuel qu'est la référence bibliographique et l'intermédiaire humain qu'est le professionnel de l'information.

On peut formuler l'hypothèse que c'est la présence ou l'absence de ces deux intermédiaires qui impose un type d'indexation plutôt qu'un autre. C'est en reprenant la double problématique de la référence et de la thématisation que l'on peut argumenter cette position.

2.1 Adéquation de l'indexation lexicale

Dans le contexte documentaire des années 70, seule l'indexation lexicale semble possible :

- La mono-thématisation prédéfinie représente le seul moyen de rendre les documents commensurables : en l'absence du texte lui-même des documents, sur quelle autre base que la référence bibliographique (intermédiaire textuel) rassembler des documents jugés équivalents ?

Le filtrage réalisé par le langage documentaire, s'il réduit – certes – les thématiques du document à une seule, apparaît aussi comme le seul moyen d'opérer des regroupements, qui sont alors toujours prévisibles ;

- À l'époque de l'interrogation des bases de données accessibles *via* des serveurs payants, seuls les professionnels procèdent aux recherches documentaires. Eux seuls peuvent, en effet, à partir des unités

lexicales des langages documentaires, construire les référents recherchés : l'ancrage référentiel n'est pas, comme dans la langue, assuré par le groupe nominal ; il est construit *via* les relations des langages documentaires. L'intermédiaire humain est donc, dans ce cas, indispensable à l'utilisation des termes d'indexation car lui seul maîtrise les langages documentaires.

2.2 Inadéquation de l'indexation lexicale

Dès lors que le « texte intégral » devient accessible et que l'utilisateur final peut avoir directement accès aux documents, les deux intermédiaires – humain et textuel – sont perdus et l'indexation lexicale devient inadéquate :

- L'indexation « mono-thématisante » ne permet pas de donner accès au « texte intégral » d'un document : le filtrage thématique du langage documentaire devient ici contraire à l'ambition de donner accès au « texte intégral d'un document » : à quoi bon disposer de tout un texte si l'on ne peut y avoir accès que par une seule thématique, toujours la même ?

- L'utilisateur ne peut recourir aux langages documentaires pour construire les référents dont il a besoin. Les langages documentaires ne sont, pour lui, qu'un ensemble d'unités lexicales sans référence : il ne peut être sensible à l'« accord de désignation » qui les rend utilisables pour un professionnel.

Nous avons vu précédemment que la construction référentielle n'est possible, dans les langages documentaires, que si l'« accord de désignation » est premier, c'est-à-dire s'il peut supplanter l'« accord de signification » (le sens des unités lexicales). Or cette démarche va à l'encontre de la construction référentielle « naturelle » aux sujets parlants : le sens d'une unité lexicale est toujours premier et c'est toujours à

partir de lui que peut se construire, en discours, la référence (Milner 1989).

C'est pourquoi l'indexation lexicale perd de son efficacité dès lors que le texte du document est directement accessible par l'utilisateur final *via* sa fixation sur support numérique : rien ne justifie plus ni un accès partiel aux thématiques du document ni une construction référentielle médiatisée et « artificielle ».

Il faut donc envisager un autre type d'indexation.

3 Éléments de définition de l'indexation discursive

Rappelons que le double défi qui se pose actuellement aux pratiques d'indexation normatives porte sur la thématisation (qui doit être multiple) et sur la construction référentielle (qui doit être « naturelle »). L'indexation discursive va crucialement se distinguer de l'indexation lexicale sur ces deux points.

3.1 Indexation et thématisation multiple

Nous avons vu précédemment que l'indexation discursive se situe au niveau de la construction des thèmes de discours et que c'est alors l'utilisateur qui thématise, qui achève l'interprétation d'un texte. Que fait, de son côté, l'indexeur ? L'indexeur doit maintenir le texte dans un état d'inachèvement interprétatif tout en disposant, à l'attention des utilisateurs, de quoi construire les thèmes.

Les études linguistiques menées en analyse de discours (Pêcheux 1990) ont montré que la construction thématique se réalise non pas au sein d'un seul texte mais par le biais de plusieurs textes. En effet, dans un texte, il y a des mots et ces mots n'entrent jamais « seuls » dans un énoncé : ils ouvrent au contraire « la

mémoire et l'anticipation d'autres textes» (Marandin 1984: 53); on peut dire qu'il y a toujours dans les textes des «hiatus sémantiques», des espaces où se glissent des bribes d'autres textes. Et ce sont ces «interstices», comme les appelle Foucault (1969), que l'indexeur doit restituer à l'utilisateur; en effet, comme nous l'avons vu, ce n'est pas le sens qui est en jeu dans le thème de discours mais la référence: les objets de discours d'un texte ne deviennent compréhensibles que situés, contextualisés par un ensemble d'autres textes (Foucault 1969):

«L'affirmation que la terre est ronde, et que les espèces évoluent, ne constituent pas le même énoncé avant et après Copernic, avant et après Darwin; ce n'est pas pour des formulations aussi simples que le sens des mots est changé, ce qui a été changé, c'est le rapport de ces affirmations avec d'autres propositions, ce sont leurs conditions d'utilisation et de réinvestissement, c'est le champ d'expérience, de vérifications possibles, de problèmes à résoudre auxquels on peut se référer».

Le travail de l'indexeur devient alors un travail de bâtisseur de collections: quel texte rapprocher d'un autre texte pour le rendre «lisible», exploitable, manipulable? L'indexeur se livre à une construction d'ensembles textuels qui deviennent autant de contextes permettant l'intelligibilité des textes.

L'indexation est donc recentrée désormais sur le choix des textes. Il n'est plus possible de s'en remettre aux textes tels qu'ils se donnent: il devient au contraire nécessaire d'explicitier les critères de sélection et de regroupement textuels que l'on applique⁽⁸⁾. C'est aussi de cette façon que l'indexation acquiert toute sa valeur: elle devient ce qui permet de ne pas laisser inerte et confuse la masse grandissante des textes.

L'indexation discursive, en tant que «mise en contexte des textes»,

permet en effet de manipuler le flux textuel, en établissant une «clôture» (Chartron 1997) salutaire. Grâce à cette clôture, l'Internet, par exemple, mais aussi les «flux textuels» en général, ne sont plus le tout venant du texte, ce sont des espaces organisés de documents, porteurs d'un discours spécifique⁽⁹⁾: ce que Foucault (1969: 171) propose de nommer «archive» dans son modèle:

«Entre la langue qui définit le système de construction des phrases possibles et le corpus qui recueille passivement les paroles prononcées, l'archive définit un niveau particulier: celui d'une pratique qui fait surgir une multitude d'énoncés comme autant d'énoncés réguliers, comme autant de choses offertes au traitement et à la manipulation».

La mise en contexte des textes, opérée à la lumière des propositions de Foucault (1969), sera donc aiguillée par la question suivante: «comment se fait-il que tel énoncé soit apparu et nul autre à sa place?» (Foucault 1969: 17). Autrement dit, les regroupements textuels qui seront faits, les collections qui seront constituées, ne pourront prendre le thème comme point de repère (Foucault 1969: 16):

«Il faut renoncer à ces thèmes qui ont pour fonction de garantir l'infinie continuité du discours [...] Il faut accueillir chaque moment du discours dans son irruption d'événement; dans cette ponctualité où il apparaît, et dans cette dispersion temporelle qui lui permet d'être répété, su, oublié, transformé, effacé, jusque dans ses moindres traces [...] Il ne faut pas renvoyer le discours à la lointaine présence de l'origine; il faut le traiter dans le jeu de son instance».

Mais la création d'«espaces documentaires» (d'«archive» dans les termes de Foucault) ne suffit pas, à elle seule, pour permettre à un utilisateur de nommer ses propres thèmes.

3.2 Indexation et construction référentielle directe

L'autre caractéristique de l'indexation discursive touche la morphologie et le rôle du descripteur. Comme nous l'avons indiqué, l'indexation discursive manipule des unités de discours et des groupes nominaux en particulier. Mais nous devons ici apporter une précision: dire que la construction des thèmes de discours met en jeu non pas un texte mais plusieurs signifie que l'utilisateur dispose non pas d'unités déjà interprétées (cas des groupes nominaux d'un texte) mais d'unités interprétables dans le cadre d'une collection documentaire. En effet, le thème se laisse énoncer au terme d'une série de «saisies de différents référents discursifs» (Corblin 1995).

C'est pourquoi les descripteurs, dans l'indexation discursive, doivent être dotés de deux propriétés:

- Ils doivent permettre de parcourir une collection documentaire, *i.e.* de passer d'un texte à l'autre et de tracer un parcours interprétatif; en cela, les descripteurs doivent être pourvus de ce que l'on peut appeler une «rigidité désignative» (Corblin 1995): de ce point de vue, on dira par exemple que *école* est moins rigide que *école d'été* ou *école élémentaire*;
- Les descripteurs doivent permettre à l'utilisateur de nommer ultimement, au terme d'un parcours textuel, le thème qu'il a construit: d'un point de vue

(8) Comme le rappelle Foucault (1969: 167), il faut pouvoir dire «au nom de quoi on relie des auteurs qui ne se connaissent pas dans une trame dont ils ne sont pas maîtres?».

(9) Que l'on nommera «discours documentaire»: l'indexation comme «mise en contexte de textes» crée un nouvel espace discursif: le document, (Amar 1997)

linguistique, les descripteurs doivent donc être des unités interprétables au sein d'un groupe nominal spécifique (par exemple, *école d'été* dans *L'université organise une école d'été*).

Ces deux propriétés du descripteur se retrouvent dans un type d'unité linguistique particulier : la synapsie (David 1993).

La synapsie est un individu linguistique doté des propriétés suivantes (David 1993) :

- (i) C'est une unité de catégorie N (nom) ;
- (ii) C'est une unité qui occupe la position noyau du groupe nominal ;
- (iii) C'est une unité dont l'organisation syntaxique est constituée elle-même de trois positions ; et les positions compléments sont occupées par des compléments aréférentiels.

En tant qu'individu linguistique de catégorie N situé dans le noyau du groupe nominal (propriétés (i) et (ii)), la synapsie est une unité interprétable, et non une unité déjà interprétée.

La synapsie, créée par la syntaxe, ne correspond pas, d'un point de vue interprétatif, nécessairement à une unité lexicalisée (David 1993) : c'est cette propriété qui garantit la construction de l'interprétation, c'est-à-dire la thématization par l'utilisateur final.

La synapsie permet donc de distinguer crucialement indexation discursive et indexation lexicale, pratique qui s'assimile alors à une « manipulation de significations stabilisées », dans les termes de Pêcheux (1990 : 319-321) :

« [Il y a] une division discursive entre deux espaces : celui de la manipulation de significations stabilisées, normées par une hygiène pédagogique de la pensée, et celui des transformations du sens, échappant à toute norme assignable a priori d'un travail du sens sur le sens, pris dans la relance infinie des interprétations [...]. La conséquence de ce qui précède, c'est que toute description [...] est

intrinsèquement exposée à l'équivoque de la langue : tout énoncé est intrinsèquement susceptible de devenir autre que lui-même, de décoller discursivement de son sens pour dériver vers un autre [...]. Tout énoncé, toute séquence d'énoncés est donc linguistiquement descriptible comme une série (lexico-syntaxiquement déterminée) de points de dérive possibles, offrant place à l'interprétation ».

La synapsie est en outre une unité construite avec des compléments aréférentiels (issue de la propriété (iii)) : cette propriété lui assure une rigidité désignative.

Pour montrer le lien entre rigidité et aréférentialité des compléments, nous prendrons simplement un exemple, celui de « robe du soir » : on peut distinguer la suite *robe du soir* quand *robe du soir* est un type de robe dans un texte (par exemple, *Marie portait la robe du soir de sa mère*) de la suite *robe du soir* quand il s'agit d'une robe portée un soir (*Marie portait la robe du soir où je l'ai rencontrée*) : seul le premier *robe du soir*, où le complément « du soir » est aréférentiel (on peut porter une robe du soir le matin) est une synapsie, et seul le premier *robe du soir* intéresse l'indexation discursive dans la mesure où il peut constituer à la fois le maillon d'un parcours interprétatif et le nom d'un thème construit.

On remarque en outre que le fait que la synapsie soit interprétable, ou encore référentiellement instable, pose des problèmes de repérage par un indexeur humain : l'indexeur humain est d'abord un lecteur qui ne peut s'empêcher d'interpréter un texte : il peut difficilement dépister des unités non interprétées, c'est-à-dire situées en deçà de l'interprétation : l'indexeur humain peut donc difficilement dépister des synapsies. En effet, comment extraire une synapsie si on ne la « voit » pas, si elle ne correspond à aucun objet connu (cas des synapsies non lexicalisées, comme « robe du

matin » par exemple) ? Inversement, comment éviter d'extraire uniquement les unités que l'on connaît (cas des synapsies lexicalisées : « carte bleue » et non « carte jaune », « carton jaune » et non « carton bleu ») ?

C'est ainsi que l'on est amené, avec l'indexation discursive, à recourir – et ce nécessairement – à une extraction automatisée : le choix des mots est désormais, en indexation, confié à un programme informatique, seul capable d'identifier ce type d'unités situées en deçà de l'interprétation. Comment désormais va se distribuer le travail entre la machine et l'indexeur ?

3.3 Vers une pratique de l'indexation discursive

L'indexation discursive se laisse donc, dans ses grandes lignes, décrire ainsi :

- Elle est d'abord et avant tout une opération de constitution de collections, de mise en contexte des textes : on peut, sur ce premier aspect, prendre pour point de départ les propositions de Foucault (1969). L'essentiel du travail de l'indexeur se déplace donc du lexique (travail sur les langages documentaires) au discours (travail sur la constitution de collections, devenant « discours documentaires », (Amar 1997)) ;
- Elle est ensuite une opération d'extraction automatisée de synapsies : c'est ici nécessairement la machine qui identifie les unités permettant la construction des parcours discursifs et la nomination des thèmes : sur ce deuxième aspect, de quel programme informatique dispose-t-on ? Quelle méthode peut utiliser l'indexeur pour sélectionner les synapsies qui permettront au lecteur de construire ses thèmes ?

Certes, on compte peu de logiciels susceptibles de réaliser aujourd'hui une identification des synapsies d'un texte (David 1993 :

chapitre V). Sur ce point, il importe de signaler le travail réalisé dans les années 1990 sur le logiciel *Termino* ⁽¹⁰⁾ (David et Plante 1990 et 1991, David 1993) : ce logiciel, fondé uniquement sur un savoir linguistique, permet, grâce à la description syntaxique des textes qu'il met en œuvre, de proposer à l'utilisateur du logiciel la liste des synapsies qu'ils comprennent ⁽¹¹⁾. *Termino* donne aux pratiques de l'indexation discursive une possibilité de prendre corps : il constitue une condition nécessaire à l'indexation discursive, mais pas une condition suffisante.

L'indexeur prend ensuite le relais de la machine pour sélectionner les synapsies à proposer à l'utilisateur d'un système documentaire. Il doit retenir des unités permettant de rendre compte des choix qu'il a effectués en amont sur les textes et leur organisation. L'indexeur construit, comme nous l'avons vu, une collection documentaire présentant une certaine «cohérence discursive»; cette cohérence est ensuite rendue accessible, visible, palpable par les descripteurs mais ce ne sont pas eux qui déterminent les filiations, les accointances entre textes : ils les montrent simplement (rôle de l'index précisément). Dans l'indexation discursive, les mots sont l'effet, le résultat visible et palpable d'un processus antérieur de regroupement textuel, ils n'en sont pas la cause.

Nous proposons, à titre indicatif dans cette contribution ⁽¹²⁾, les «chaînes de référence» comme point de départ à la constitution d'une méthode de sélection des synapsies.

La notion de chaîne de référence, proposée par Chastain (1975) et travaillée notamment par Marandin (1988) et Corblin (1995), indique comment une unité comme la synapsie peut être utilisée pour créer des parcours textuels dans une collection de documents, pour permettre la «transformation du sens» et l'exploitation de l'«équivoque de la

langue», pour reprendre la problématique de Pêcheux (1990) précédemment abordée.

Une chaîne de référence peut être entendue (Corblin 1995 : 27) comme «la suite d'expressions [...] entre lesquelles l'interprétation établit une identité de référence». L'intérêt de la notion de chaîne de référence est qu'elle prend en compte la diversité formelle qui permet à l'interprétation (à la référence) de se construire (Corblin 1995 : 174) :

«Dans les textes en langue naturelle, la mention d'entités ou d'objets se réalise par la construction de chaînes d'identité ou d'association entre des segments formellement et interprétativement hétérogènes. C'est là une caractéristique des langues naturelles qui s'opposent aux traitements automatiques immédiats. Il est facile dans un texte de repérer des segments formellement identiques (strictement ou *modulo* une règle d'équivalence fixe) mais les chaînes de référence, de manière typique et pourrait-on dire constitutive, ne reposent pas sur l'identité formelle. Rien n'est plus opposé au fonctionnement des langues naturelles que l'expression de l'identité référentielle par la répétition littérale d'un identifieur absolu comparable à l'usage de symboles de constante dans les énoncés mathématiques».

La notion de chaîne de référence, ici très brièvement évoquée, montre que le parcours interprétatif dans une collection de documents ne saurait se réduire à la seule possibilité technique de navigation hypertextuelle : pour que ce parcours soit effectif (*i.e.* pour que le lecteur parvienne réellement à construire des thématiques), il est indispensable de lui proposer des points de repère linguistiquement circonscrits, appartenant à des chaînes de référence, c'est-à-dire susceptibles de capter - au travers d'une diversité lexicale, syntaxique et discursive - une «identité référentielle», un thème possible, les traces d'un objet en

construction. L'interprétation thématique, si elle est à la fois multiple et mouvante, n'est pas pour autant - et loin s'en faut - anarchique : elle reste toujours gouvernée par des règles linguistiques et discursives. Ces règles, déjà respectées lors de la mise en contexte des textes, sont à nouveau exploitées pour établir le cheminement à travers textes.

À travers cette ébauche de ce que peut être l'indexation discursive, n'est-on pas amené à se réinterroger sur la spécificité même de l'indexation ? Certes, comme nous l'avons dit, l'indexation discursive est particulièrement adéquate dans le contexte documentaire actuel, mais ne l'est-elle pas aussi au-delà ?

Les possibilités techniques actuelles, en permettant au «texte intégral» des documents d'être directement l'objet de traitement documentaire, sans médiation nécessaire, nous donnent la possibilité de renouer avec l'objet premier de l'indexation - les textes ⁽¹³⁾ - et avec sa caractéristique première - la manipulation de textes. Du coup

(10) *Termino* a été conçu par S. David, L. Dumas, J.-M. Marandin, A. Plante et P. Plante, avec la collaboration de D. Perras et I. Winter.

(11) Signalons que le logiciel *Termino* ne traite, dans ses versions actuelles, que de textes écrits en français.

(12) On peut se reporter à Amar (1997) pour plus de détails sur l'utilisation des chaînes de référence dans un contexte documentaire.

(13) Certes, tous les objets de l'indexation ne sont pas des objets textuels : la nature sémiotique des objets d'indexation non-textuels ne doit pas cependant être négligée : sur ce point, on peut se reporter à (Amar 1997 : chapitre 1).

n'est-on pas conduit à redéfinir l'indexation, en toute généralité, comme un traitement textuel, c'est-à-dire un traitement permettant de saisir la spécificité sémiotique des objets qu'elle manipule? Dans ce cas, l'indexation lexicale pourrait n'apparaître que comme un accident historique qui, sous le poids des contraintes techniques, aurait perdu de vue la finalité de l'indexation, rendre compte des textes?

Conclusion

En exploitant l'opposition lexicale/discours établie en linguistique, on peut montrer qu'il existe deux types d'indexation – lexicale et discursive –, radicalement différents dans leur approche des textes comme dans les unités qui leur donnent accès. Alors que le domaine d'exercice de l'indexation lexicale semble limité à un contexte documentaire spécifique, l'indexation discursive, qui se donne les moyens de rendre compte de la spécificité des objets qu'elle manipule, apparaît plus largement applicable. Reste que de nombreux aspects de l'indexation discursive doivent être approfondis avant de pouvoir recouvrir tous les faits d'indexation, en toute généralité: notamment les critères de sélection et de regroupement des textes et la méthode de sélection des synapsies, pour lesquels on a proposé ici que des pistes.

D'ores et déjà, il apparaît que l'indexation normative mérite d'être «historiquement» évaluée. C'est donc indirectement la fonction «normative» des textes professionnels qui est ici interrogée: quelle est la durée de validité d'une norme? Quel statut épistémologique peut-on lui attribuer? Sur quoi fonder les pratiques professionnelles, norme ou théorie?

Notre essai de typologie de l'indexation (lexicale/discursive) permet en outre de disposer

d'éléments pour évaluer des procédures d'indexation automatique qui, tout en exploitant des unités de discours (le plus souvent les groupes nominaux des textes), réinvestissent le champ lexical *via* des réseaux sémantiques ou encore des thésaurus (comme *Worldnet*, Habert *et al.* 1997): de quel type d'indexation relèvent ces pratiques, lexicale ou discursive? Est-ce parce que les procédures d'indexation automatique traitent le «texte intégral» des documents qu'elles en effectuent, pour autant, le traitement textuel?

Muriel Amar,
*Langages, cognitions,
pratiques et ergonomie,
Institut national de la langue française,
Paris.*

Bibliographie

Afnor 1978: «Norme Z 47-102: principes généraux pour l'indexation des documents» dans *Documentation, Tome 1: présentation des publications, traitement documentaire et gestion des bibliothèques*, Paris, Afnor (Recueil de normes françaises).

Afnor 1981: «Norme Z 47-100: règles d'établissement des thésaurus monolingues» dans *Documentation, Tome 1: présentation des publications, traitement documentaire et gestion des bibliothèques*, Paris, Afnor (Recueil de normes françaises).

Amar (M.) 1997: *Les fondements théoriques de l'indexation: une approche linguistique*, Doctorat en sciences de l'information et de la communication, Lyon, Université Lumière-Lyon II. À paraître aux éditions ADBS en mars 2000.

Barthes (R.) 1970: *S/Z*, Paris, Seuil (Tel Quel).

Chartron (G.) 1997: *Repérage de l'information sur Internet: nouveaux outils, approches bibliothéconomiques et micro-structures*, [texte de la communication donnée lors du] Stage CRDP de Reims *CDI virtuel, utilisation des réseaux pour l'accès à la communication*.

Corblin (Fr.) 1995: *Les Formes de reprise dans le discours: anaphores et chaînes de référence*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

David (S.), Faraj (N.), Godin (R.), Missaoui (R.) et Plante (P.) 1996: «Analyse d'une méthode d'indexation automatique fondée sur une analyse syntaxique de texte», *Revue canadienne des sciences de l'information et de bibliothéconomie*, vol. 21, n° 1, pp. 1-21.

David (S.) 1993: *Les unités polylexicales: éléments de description et reconnaissance automatique*, Thèse de doctorat en linguistique théorique et formelle, Paris, Université de Paris VII.

David (S.) et Plante (P.) 1990: «De la nécessité d'une approche morpho-syntaxique dans l'analyse de textes», *ICO*, vol. 2, n° 3, pp. 140-155.

David (S.) et Plante (P.) 1991: «*Termino* v. 1.0TM: principes et propriétés linguistiques» dans *Actes du colloque Industries de la langue*, novembre 1990, Montréal, OLF et Société des traducteurs du Québec, pp. 71-88.

Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, 1994: Paris, Larousse.

Dubois (D.) et Mondada (L.) 1995: «Construction des objets de discours et catégorisation: une approche des processus de référenciation», *Tranel*, n° 23, pp. 273-302.

Foucault (M.) 1969: *Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

Habert (B.), Nazarenko (A.) et Salem (A.) 1997: *Les linguistiques de corpus*, Paris, A. Colin (U. Série Linguistique).

Jacquesson (A.) et Rivier (A.) 1999: *Bibliothèques et documents numériques: concepts, composantes et enjeux*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie (Bibliothèques).

Le Guern (M.) 1984: «Les Descripteurs d'un système documentaire: essai de définition», *Condenser*, Suppl. 1, pp. 163-169.

Le Guern (M.) 1989: «Sur les relations entre terminologie et lexique», *Méta*, vol. XXXIV, n° 3, pp. 340-343.

Le Guern (M.) 1991: «Un Analyseur morpho-syntaxique pour l'indexation

automatique», *Le français moderne*,
1 (59), pp. 22-35.

Marandin (J.-M.) 1984: «Mais qu'est-ce
que Socrate a au juste à voir avec la
sagesse?», dans *Linx*, n° 10, pp. 51-55.

Marandin (J.-M.) 1988: « À propos de la
notion de thème de discours. Éléments
d'analyse dans le récit », *Langue française*,
n° 78, pp. 67-87.

Marandin (J.-M.) 1997: *Perception
syntaxique et constructions syntaxiques*,
Mémoire d'habilitation, Paris, Université
Paris VII-Denis Diderot.

Milner (J.-Cl.) 1989: *Introduction à une
science du langage*, Paris, Seuil.

Pêcheux (M.) 1990: *L'inquiétude du
discours*, [Textes choisis et présentés par
Denise Maldidier], Paris, Éditions des
Cendres.

Simonot (Fr.) 1993: *Utilisation d'un
logiciel d'extraction terminologique à des fins
d'indexation*, Mémoire de maîtrise en
science de l'information et de la
documentation, Paris, Université de Paris I.

Thésaurus de l'Unesco, 1995: Paris,
Unesco.

Bibliographie de la néologie

AKIN (Salih), 1999: «Pour une typologie des processus redénotatifs» dans Akin (S.), dir., *Noms et re-noms: la dénomination des personnes, des populations, des langues des territoires*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, pp. 33-60.

Devant l'ampleur du phénomène de la redénotation de pays, de villes (toponymes), de peuples (ethnonymes), de langues (glossonymes), l'auteur définit une typologie des processus en jeu, qui diffèrent selon les catégories concernées: les anthroponymes (changements pour éviter des connotations négatives ou pour adopter des noms à connotation positive, cas particulier de la naturalisation); les noms de territoires nouveaux (*Eurolande*, et autres espaces en émergence) ou issus de l'éclatement d'anciennes fédérations (soviétique, yougoslave) et les populations en quête d'identité.

Descr.: toponyme; anthroponyme; politique; identité.

ALVES (Ieda Maria), ANJOS (E.D.), 1998: «Uma experiência terminológica: a elaboração do glossário de termos neológicos da economia», dans *Alfa* (Revista de linguística, Universidade Estadual Paulista), 42, pp. 205-221, ISSN 0002-5216.

Les auteurs décrivent la méthode adoptée dans la création d'une base de

néologie du domaine économique en portugais brésilien; choix du corpus (périodiques de vulgarisation), choix de modèle de fiche, contenu des champs, exemples de nomenclature, et surtout l'adéquation du travail par rapport au public supposé.

Descr.: portugais; économie; terminologie.

ASSIRATI (Elaine Therezinha), 1998: «Neologismos por empréstimo na informática», dans *Alfa*, (Revista de linguística, Universidade Estadual Paulista), 42, pp. 121-145, ISSN 0002-5216.

L'analyse prend comme point de départ le dépouillement d'une revue brésilienne d'informatique, ainsi que des relevés effectués à partir d'entretiens avec des informaticiens. Seuls les emprunts sont pris en considération, et l'auteur examine leur intégration en portugais du point de vue de la phonétique, la morphosyntaxe et la sémantique. Elle souligne les difficultés de communication que les emprunts peuvent occasionner.

Descr.: portugais; emprunt; informatique.

BUCHIN (Nicole), HALLER (Gudrun), 1999: «Implications politiques des choix terminologiques», dans *Terminologie et traduction*, 1, pp. 14-24.

Mitbestimmung n'est pas franchement néologique en allemand, l'est en français pour le signifié, même si les signifiants choisis pour le rendre (*participation* ou *cogestion*) le sont. D'autres possibilités de traduction sont envisagées en français et dans d'autres langues.

Descr.: traduction; terminologie.

CAMON HERRERO (Juan Bosco), 1999: «Anglicismos y traducción especializada», dans *Terminologie et traduction*, 3, pp. 76-98.

Étude préliminaire sur les difficultés rencontrées par le traducteur espagnol de textes informatiques et typologie de néologie (de sens, de forme, emprunts, calques), suivie d'un relevé des anglicismes les plus courants et d'un aperçu des organismes qui proposent des substituts; glossaire d'anglicismes relevés dans la presse spécialisée de langue espagnole.

Descr.: espagnol; emprunt; anglicisme; informatique.

COMMISSION EUROPÉENNE, SERVICES LINGUISTIQUES DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES, 1999: *Terminologie et traduction*, 1, 300 pp.

Annoncée comme numéro athématique, la première livraison de la revue des services linguistiques des institutions européennes constitue en

Bibliographie de la

néologie

réalité un ensemble d'études consacré à la néologie traductive. Les articles qui portent principalement sur la néologie sont détaillés ici.

Descr. : traduction.

CONSTANDOPOULOS (Heleni), 1999: «Contacts et emprunts lexicaux d'une langue à l'autre. Les emprunts linguistiques: appauvrissement ou enrichissement de la langue?» dans *Terminologie et traduction*, 1, pp. 25-27.

Note d'humeur sur la néologie des technocrates européens et autres et sur la difficulté de les traduire en grec de façon satisfaisante.

Descr. : grec; emprunt.

CUSIN-BERCHE (Fabienne), 1999: «Relations sémantiques entre langue et discours», dans *Le langage et l'homme*, 34/2-3, pp. 283-296.

Les théories managériales constituent un discours particulièrement néologique. L'auteur étudie un terme de ce registre (*décideur*) à partir de textes techniques et d'entrées lexicographiques, s'attachant à décrire son fonctionnement discursif. On découvre que le suffixe *-eur* dans le domaine technique ne désigne pas celui qui fait l'action, mais celui qui participe à la réalisation d'une opération, et on nous présente la réorganisation des relations sémantiques occasionnée par l'introduction de ce néologisme.

Descr. : sémantique; analyse du discours; gestion.

FRUYT (Michèle), NICOLAS (Christian), dir. 2000: *La création lexicale en latin*, Paris. Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 182 pp., ISBN 2-84050-171-6.

Recueil d'articles sur la créativité lexicale en latin, comportant des études sur l'antonymie, la substantivation de l'infinif, la préverbation, le contact entre grec et

latin (créations discursives et néologie technique), ainsi que la création de mots chez les auteurs.

GARCIA YEBRA (Valentin), 1999: «Influencia del francés en nuestro vocabulario científico» dans *Terminologies et traduction*, 1, pp. 182-194.

Influence du français sur la morphologie du vocabulaire scientifique espagnol.

Descr. : espagnol; emprunt; morphologie; vocabulaire scientifique.

GUERRIN (Christian), 1999: «Les processus redénomiatifs dans les noms des communes françaises depuis 1943: étude socio-toponymique de la variation dans la nomenclature administrative» dans AKIN (S.), dir., *Noms et re-noms: la dénomination des personnes, des populations, des langues des territoires*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, pp. 209-227.

La socio-toponymie, concept forgé par l'auteur, se donne pour tâche d'analyser la dénomination de nouvelles villes et nouvelles rues, et de la redénomination de villes, de rues existantes, et les motivations qui sous-tendent ces opérations.

Descr. : toponyme; dénomination; politique.

GUILLOREL (Hervé), 1999: «Toponymie et politique», dans AKIN (S.), dir., *Noms et re-noms: la dénomination des personnes, des populations, des langues des territoires*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, pp. 61-91.

Examen d'un point de vue politique et sociologique des processus de dénomination: qui nomme? comment nomme-t-on? quelles idéologies sont en jeu? Les cas de la France, des pays baltes et des Nations unies sont examinés tout particulièrement, ainsi que la question de la protection du patrimoine toponymique des minorités linguistiques.

Descr. : toponymie; politique; identité; minorité.

GULL (Anna Maria), 1999: «Kontakt och lexikala län mellan språk», dans *Terminologie et traduction*, 1, pp. 82-91.

Considérations sur les emprunts et la néologie d'inspiration européenne en suédois et le rôle des instituts de terminologie.

Descr. : suédois; emprunt; traduction.

MAGRIS (Marella), MUSACCHIO (Maria Teresa), 1999: «La terminografia orientata alla traduzione tra pragmatismo e armonizzazione», dans *Terminologies et traduction*, 1; pp. 148-181.

L'article met l'accent sur l'importance des corpus textuels dans la recherche de terminologies équivalentes traductives. Cinq annexes de fiches prises dans les domaines pharmaceutique, social et des transports.

Descr. : italien; traduction; harmonisation.

MURIAS (Augusto), 1999: «A propósito do multilinguismo sob especial consideração da língua portuguesa», *Terminologie et traduction*, 1, pp. 59-81.

Considérations sur les emprunts et la néologie en portugais, la situation socio-politique du portugais dans le contexte européen.

Descr. : portugais; emprunt.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, 2000, *Infolangue*, 4, 1 / 2, «Dossier: Une langue de la modernité», pp. 13-23, ISSN 1206-3975.

Le magazine de l'OLF, destiné à un large public, consacre un dossier à la néologie: les mots nouveaux et la modernité (J.-Cl. Boulanger), les anglicismes en régression (R. Dubuc), les rectifications de l'orthographe au Québec (R. Harvey), la féminisation

linguistique (P. Vachon-L'Heureux), le français dans les sciences (M. Bergeron).

Descr. : modernisation ; anglicisme ; orthographe ; féminisation.

SABLAYROLLES (Jean-François), 2000 : *La néologie en français contemporain: examen du concept et analyse de productions néologiques récentes*, Paris, Honoré Champion, 588 pp. (Lexica mots et dictionnaires), ISBN 2-7453-0275-2.

Publication de la thèse signalée dans *Terminologies nouvelles*, n° 14 (1995) ; étude la plus complète sur la néologie de la langue générale de ces dernières années.

Descr. : théorie de la néologie.

SANCHEZ FERRIS (Miguel Angel), 1999 : «Exposición de criterios para renovar la lista de países», dans *Terminologie et traduction*, 3, pp. 112-119.

Essai de néologie toponymique : il s'agit d'établir une liste officielle des noms des pays du monde en langue espagnole ; l'auteur distingue entre nom officiel et nom commun, et signale les difficultés de la normalisation orthographique, de la prononciation, de l'emploi de l'article défini. Liste de types de problèmes rencontrés et types de solution proposés.

Descr. : toponymie ; espagnol.

SEYMORE (Edward), 1999, «“Democratic accountability” : a Case Study on the Political and Legal Impact of Translation», dans *Terminologie et traduction*, 1, pp. 7-13.

La traduction de néologismes dans une langue source implique la création de néologismes, souvent sémantiques, dans les langues cibles, dont les répercussions politiques et juridiques sont étudiées ici.

Descr. : traduction.

TILOTTA (A), 1999 : «Dall attuale acquis comunitario al prossimo acquis di un diritto penale europeo unificato?» dans *Terminologie et traduction*, 1, pp. 32-52.

La mise au point de la terminologie du *Corpus juris* européen (droit pénal) suppose un exercice de terminologie néologique coordonné. L'auteur propose des traductions plus appropriées des principaux termes dans les onze langues de l'Union.

Descr. traduction ; langage juridique.

VIGNES (Laurence), 1999 : «Les noms de rues : typologie et enjeux», dans AKIN (S.), dir., *Noms et re-noms: la dénomination des personnes, des populations, des langues des territoires*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, pp.229-249.

La gestion des odonymes (noms de rue) reflète les conflits de la société ; l'auteur distingue une phase de «glorification», qui exalte les valeurs partagées, consensuelles, et une phase de confiscation par des groupes plus restreints, mais constate que dans tous les cas, c'est le pouvoir politique qui décide, même si le public peut faire de la résistance en conservant l'usage des anciens noms.

Descr. : noms de rue ; pouvoir.

*Rubrique préparée par John Humbley,
Centre de terminologie et de néologie,
Laboratoire de linguistique
informatique,
Université Paris 13.*

Publications

Noms et re-noms: la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires

Ce volume regroupe treize articles, dont Salih Akin revendique dans son introduction l'approche pluridisciplinaire, centrée sur le «paradigme nominal ethnique» (noms des populations, lieux et langues). Il est vrai que le chemin qui mène de la perspective juridique et politique de H. Guillorel à la linguistique théorique de P. Siblot n'est pas aussi sinueux qu'il pourrait sembler au premier abord, car une cohérence sociolinguistique se dessine au fil des diverses contributions.

Selon la *doxa*, le nom propre est un désignateur rigide, il est figé; pourtant, après avoir nommé, il arrive régulièrement que l'on dé-nomme et que l'on re-nomme. Plusieurs articles en apportent la preuve et montrent comment les événements politiques influent sur la langue et les dénominations en général. Ainsi, en 1917, en pleine guerre entre la France et l'Allemagne, la commune d'*Allemagne*, près de Caen, est redénommée en un *Fleury-sur-Orne* plus neutre dans cette période critique. Lors de la guerre mondiale suivante, le régime de Vichy transforme *Lévy-Saint-Nom*, commune de Seine-et-Oise, en *Lévis-Saint-Nom* en raison de sa ressemblance avec un patronyme juif (Guillorel: 62). Dans un autre contexte, l'occupant français en

Algérie débaptise à tour de bras: le village de *Tadmaït* devient *Camp du Maréchal*, *Draâ-ben-Khedda* est métamorphosé en *Mirabeau*! À la suite de l'indépendance, les autorités algériennes reprendront généralement les dénominations originales, tout en essayant de remplacer les noms kabyles par des noms arabes. Le nom de la ville de *Maillot*, par exemple, est modifié en *M'chedallah* («qui compte sur Dieu» en arabe) au mépris du nom original berbère *Imechdalen* (Kahlouche: 187). Ces exemples montrent pour l'auteur que «la dénomination comme la redénomination apparaissent en toponymie comme des lieux d'exercice du pouvoir du dominant pour l'appropriation ou la réappropriation symbolique de l'espace, au moyen de l'imposition de ses valeurs.» (Kahlouche: 187).

On assiste, comme le disent les titres de deux articles, à la «guerre des mots» ou à «la langue comme lieu de combat occulte». La dimension géopolitique est constamment présente à l'exception de la dernière contribution signée Karine Berthelot-Guiet, consacrée à l'influence de la publicité dans la langue quotidienne et l'on assiste à la lutte des langues régionales face aux langues nationales (l'occitan de Courouau et Gardy), de la langue nationale contre celle de la religion (le persan opposé à l'arabe des mollahs chez Ziaian), de deux langues

dans un pays bilingue (le Bruxelles de Rosier et Ernotte ou le Canada de Wijnands).

Le choix de la dénomination *Kanaky, pays kanak, Nouvelle-Calédonie, Territoire* ou *Le Caillou* (Akin: 49) se révèle être un discours sur le locuteur: la sélection d'un de ces items peut être l'aveu de son désir d'indépendance ou de statu quo. Pragmatiquement, il paraît impossible à la lecture de ce recueil de faire l'impasse sur la dimension sociolinguistique/sociolangagière de la dénomination.

Sur le plan terminologique, on voit apparaître au fil des pages un certain nombre de ces termes en *-onyme* qui font le bonheur des onomasticiens: *oronyme, odonyme, choronyme, hagiotoponyme, allonyme, exonyme*, etc. Pourtant, le consensus n'existe pas toujours, comme l'avait déjà montré l'article de L. Zgusta (Eichler E. *et alii*, éd.): *Namenforschung*, Berlin-New York, 1995): faut-il par exemple utiliser le terme *régionyme* à la manière de C. Guerrin ou *pagonyme* comme G. Taverdet? Le débat terminologique est loin d'être clos.

Cette collection d'articles offre un éclairage nouveau, plus sociologique et politique, souvent captivant, sur la question de la dénomination. On peut y voir un complément de l'ouvrage récent de Cl. Boisson et Ph. Thoiron (*Autour de la dénomination*, Lyon,

En bref

1997) et en conclure que le tour de la question n'est pas bouclé. D'autres angles de vue sont souhaitables, nous attendons avec impatience le prochain épisode.

Une lecture de Jean-Louis Vaxelaire, Centre de terminologie et de néologie, Laboratoire de linguistique informatique, Université Paris 13.

Akin (Salih) dir., 1999: *Noms et re-noms: la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen. Publications de l'Université de Rouen (Dyalang), ISBN 2-87775-272-0.

Le sens en terminologie

Au cours de son histoire, la terminologie a résolu une partie des problèmes auxquels elle s'est attaquée, mais les questions centrales resurgissent invariablement dans les articles ou ouvrages fondamentaux. Qu'est-ce qui caractérise l'unité terminologique? En quoi le terme se distingue-t-il du mot, unité lexicale associée à la langue générale? Comment la terminologie se définit-elle comme discipline et, surtout, dans quelle mesure peut-elle se différencier de domaines connexes, notamment de la linguistique?

Les auteurs qui ont contribué à l'ouvrage collectif *Le sens en terminologie*, dirigé par Henri Béjoint et Philippe Thoiron, formulent des réponses à ces questions qui se démarquent de ce qu'on lit généralement dans les manuels de terminologie.

En effet, une terminologie qualifiée de «wüstérienne» a envisagé le terme comme l'étiquette exclusive d'une classe d'objets. Dans cette optique, l'unité terminologique doit posséder des propriétés idéales: être monosémique et dépourvue de concurrents synonymiques. Les modèles wüstériens ont consolidé des cadres méthodologiques, puis sont devenus des traditions par ailleurs

largement diffusées dans les manuels parus en Europe et au Canada dans les années 1980. Ces principes ont toutefois subi quelques assauts, palpables surtout depuis une décennie. Des manuels récents (Sager 1990, Cabré 1992, Gaudin 1993) ont commencé à ébranler des conceptions pourtant bien ancrées. Par exemple, la monosémie du terme n'est plus une propriété absolue; c'est un idéal recherché, mais difficile à atteindre. De plus, on perçoit actuellement une volonté nettement plus affirmée de réhabiliter la linguistique comme outil de description des unités terminologiques alors que les terminologues fondateurs ont déployé beaucoup d'efforts pour s'en écarter.

Le sens en terminologie s'inscrit sans conteste dans ce mouvement en regroupant une série de contributions dont le fil conducteur est un aspect essentiel de l'unité terminologique, à savoir sa «sémantique» ou ses aspects «conceptuels» (d'ailleurs certains auteurs distinguent le sémantique du conceptuel et même le conceptuel du notionnel, mais nous n'entrerons pas ici dans le détail de ces distinctions). La première contribution, signée par Henri Béjoint et Philippe Thoiron et intitulée *Le sens des termes*, décrit un à un les divers aspects à clarifier et à prendre en compte dans une caractérisation sémantique du terme. De plus, les auteurs situent très bien dans quel contexte l'ouvrage a été préparé et comment il propose d'enrichir la réflexion des terminologues:

«La terminologie éclate actuellement en tendances et en sous-tendances, signe de sa souffrance, peut-être mais signe aussi de son enrichissement. Il ne s'agit pas, pour des auteurs comme ceux que nous présentons ici, de faire du passé table rase, mais de reconsidérer les bases, de repartir dans de nouvelles directions qui tiennent compte des changements dans notre société, bref d'œuvrer à la construction d'une terminologie plus

riche et mieux adaptée à son époque» (p. 17).

Comme il est question de sémantique, toutes les questions citées plus haut sont soulevées et abordées sous un angle nouveau. L'appel à la sémantique linguistique est omniprésent (on retrouve les incontournables: Saussure et Pottier; mais également les apports théoriques plus récents de Kleiber, de Mel'cuk, de Rastier et de Wierzbicka). Il est à noter toutefois que, dans certains articles, cette ouverture est formulée comme un vœu pieux; les modèles linguistiques sont proposés mais pas réellement appliqués à la description des termes.

La distinction entre le terme et le mot (unité lexicale associée à la langue générale) est abordée dans les articles de Juan C. Sager (*Pour une approche fonctionnelle de la terminologie*) et de Maria Teresa Cabré (*Sur la représentation mentale des concepts: bases pour une tentative de modélisation*). Juan C. Sager étend sa caractérisation en proposant une nouvelle distinction entre le terme et le nom propre (la question est reprise d'ailleurs dans la contribution d'Yves Gentilhomme). Quant à Maria Teresa Cabré, elle montre que le terme et le mot émergent d'une même unité abstraite et qu'il est très ardu de montrer des dissemblances entre les deux unités lexicales. Ingrid Meyer et Kristen Mackintosh (*L'étirement du sens terminologique: aperçu du phénomène de déterminologisation*) abordent la question sous un angle différent. Elles étudient le passage de certains termes spécialisés dans la langue générale et les changements sémantiques qui en résultent (c'est-à-dire le fait que les termes acquièrent un sens plus général ou perdent le sens qu'ils avaient à l'origine).

La caractérisation sémantique des unités terminologiques est abordée dans de nombreux articles. François Gaudin (*Les termes ont-ils des propriétés extrinsèques?*) étudie la possibilité de

dégager, pour les termes, des propriétés intrinsèques et extrinsèques en s'appuyant sur les travaux de Cadiot et Nemo (1997a, 1997b). À un niveau plus abstrait, Loïc Depecker (*Le signe entre signifié et concept*) établit une distinction entre le signifié saussurien et le concept, point de référence normalement utilisé en terminologie. Yves Gentilhomme (*Du sens à la définition en paysage mathématique*) propose des méthodes de distinction des sens spécialisés à partir d'exemples empruntés au domaine des mathématiques et insérés dans des énoncés. Certains auteurs étudient la définition des termes (Claude Boisson, François Gaudin, Yves Gentilhomme). On remarque également que la question du sens du terme par rapport au discours dans lequel il est utilisé et en relation avec les pratiques sociales – aspects traditionnellement écartés des modèles fondateurs, mais au cœur des préoccupations de la socioterminologie – est abordée dans quelques contributions (dans les articles de Juan C. Sager et de François Gaudin, par exemple). D'ailleurs, Claude Boisson (*Définitions lexicographiques des pratiques sexuelles déviantes*) montre qu'il est extrêmement difficile, pour certains mots, de faire abstraction des valeurs sociales. Enfin, Bruno de Bessé (*Le domaine*) examine les divers aspects du domaine de connaissance, élément central qui, selon l'auteur, permet de distinguer le terme du mot.

La dimension appliquée de la terminologie n'est pas mise de côté, même si la plupart des contributions ont une visée plus fondamentale. Marc Van Campenhoudt (*De la lexicographie spécialisée à la terminographie: vers un métadictionnaire*) examine les répercussions de la délimitation des concepts pour la description des termes dans un ouvrage de référence, notamment un ouvrage multilingue. Monique Slodzian (*L'émergence d'une terminologie textuelle et le retour du*

sens) décrit les conséquences des nouvelles pratiques terminologiques (p. ex. la présence d'une quantité croissante et facilement accessible de textes en format électronique, l'extraction automatique de termes) sur la façon de concevoir et d'appréhender l'unité terminologique. Par ailleurs, Claude Boisson, mentionné antérieurement, étudie les définitions de termes dénotant des pratiques sexuelles déviantes dans un certain nombre de dictionnaires généraux.

Dans presque tous les articles, on perçoit une volonté de se distinguer d'une terminologie traditionnelle; les réflexions rejoignent de cette manière l'objectif formulé par Henri Béjoint et Philippe Thoiron, à savoir qu'il convient de reconsidérer les bases et de repartir dans de nouvelles directions. À certains endroits, toutefois, on pêche par excès en créant une impression de réelle nouveauté. Il est vrai que le mouvement de renouveau de la terminologie n'a jamais été aussi généralisé; toutefois, il serait exagéré de prétendre que personne auparavant n'avait tiré la sonnette d'alarme.

Le sens en terminologie est incontournable pour quiconque s'intéresse aux questions fondamentales qui gravitent autour de l'unité terminologique. De nombreuses contributions amènent le lecteur à réfléchir sur des aspects inédits et apportent des réponses nouvelles à des questions centrales. L'ouvrage s'adresse d'abord aux spécialistes de la terminologie, mais les lexicologues et lexicographes que la terminologie ne laisse pas indifférents trouveront également des liens importants à établir entre les disciplines.

*Une lecture de Marie-Claude L'Homme,
Département de linguistique et de
traduction,
Université de Montréal,
Montréal (Québec),
Canada.*

Béjoint (Henri) et Thoiron (Philippe) dir., 2000: *Le sens en terminologie*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 381 pp. (Travaux du CRTT), ISBN 2-7297-0641-0.

Sémantique des termes spécialisés

Chronologiquement, c'est le recueil de l'équipe de Rouen qui ouvre le feu dans la bataille de la reconquête du sens en terminologie. La stratégie des rédactrices, présentée dans une introduction théorique et méthodologique, est de cerner préalablement le concept de contexte, qui permet de situer la sémantique du terme dans son environnement linguistique naturel. Elles exploitent l'ambiguïté du terme *contexte*, qui est pertinent à plusieurs niveaux: il renvoie tantôt à un texte donné ou à une partie de texte, dans lequel le sens du terme se construit comme celui de tout autre mot; mais il englobe aussi les relations qui existent entre l'énoncé et les conditions de production et ouvre donc la voie à une analyse sociale et sociolinguistique de la construction du sens des termes. Ces différentes exploitations du contexte, qui vont bien plus loin que ce que la fiche terminologique classique permettait grâce à sa rubrique d'attestation, intitulée «contexte», fournissent un des fils conducteurs des articles réunis ici.

Pascaline Dury, dans «Variations sémantiques en terminologie: étude diachronique et comparative appliquée à l'écologie» s'attaque à l'interdit de prendre en compte la dimension historique de la terminologie; elle démontre, grâce à l'étude de quelques termes du domaine très récent et très composite de l'écologie, qu'un sens noyau reste attaché au mot transféré d'un domaine à un autre et d'une langue à une autre, ce qui constitue sans doute sa motivation première. Parmi les apports de cet article bien documenté, on peut signaler une bonne mise au point sur le statut de la métaphore terminologique et la place

que les indications historiques peuvent occuper dans la fiche de terminologie. Ceux qui s'intéressent aux questions de terminologie diachronique liront avec profit un autre article de P. Dury dans *Meta* 44/3 (1999) portant sur les termes *écosystème* et *communauté*. Dans un article théorique

«Terminologie et transmission du savoir: (re) construction(s) de concepts», Manuel Célio Conceição examine, à partir d'une définition bien classique du terme, comment on construit le sens à partir du discours textuel dans un but de transmission des savoirs, illustré par les construits sémantiques différenciés du terme *médicament* en pharmacologie clinique, en industrie pharmaceutique, et en pharmacoéconomique.

Maryvonne Holzem se pose dans «Termes d'indexation et construction des connaissances» la question de la recontextualisation d'informations issues de l'indexation documentaire, c'est-à-dire d'une opération consciente de... décontextualisation. Elle préfère axer sa conception du processus de l'indexation sur celui de la catégorisation, approche empruntée à la psycholinguistique et plus directement à la documentation, et laisser de côté les préoccupations plus classiques, pour le terminologue, de la conceptualisation. Elle montre les limites d'une indexation qui se veut internationale mais qui est coupée de son contexte, dans le sens le plus général. Cet article est une illustration (on apprécie surtout l'exemple de *biodiversité*) et surtout un approfondissement de deux chapitres du livre de l'auteur, recensé dans ces pages. En revanche, l'article de François Gaudin, «Le cendrier, le généticien et la boîte de nuit ou les termes ont-ils des propriétés extrinsèques ou intrinsèques?» est une sorte de version «light» et plus illustrée de celui qui figure dans le livre de Béjoint et Thoiron, également présenté ici. Le présent lecteur a trouvé cette version simplifiée plus éclairante et

bien plus facile à lire que la version plus élaborée et bien suffisante pour les besoins de la terminologie pratique. Dominique Boullier examine le langage des consignes que l'informaticien rédige à l'intention des utilisateurs. Dans «Terminologie des interfaces et construction des connaissances de l'utilisateur», il préconise la définition d'un cahier des charges terminologique qui doit incomber au concepteur d'interfaces homme-machine. Didier Bourigault passe en revue les principes de l'extraction terminologique (rendant hommage, en passant, au rôle de pionnier de *Termino*) et tout l'intérêt qu'on a d'exploiter des corpus de contextes significatifs. Dans «Repérage automatique des référents uniques dans les corpus spécialisés», l'auteur explique comment le linguiste, et le logiciel qu'il programme, *Lexter* dans le cas présent, repère les indices syntaxiques, dont l'article définit, qui permettent d'identifier et de caractériser le terme. Il explique l'apprentissage endogène sur corpus (endogène car le logiciel analyse le corpus en question à l'exclusion de toute connaissance sémantique extérieure) dans le cas de rattachements prépositionnels ou adjectivaux ambigus. Il démontre comment on identifie les référents uniques dans les textes, même si les repères ne sont pas totalement exempts d'ambiguïté; et prouve qu'il est nécessaire d'aboutir à une meilleure connaissance du fonctionnement du français en général pour faire des progrès en terminologie, preuve s'il en est une que la terminologie relève directement de la linguistique générale. Anne Condamines, dans «Approche sémasiologique pour la constitution de bases de connaissances terminologiques», reprend, très prudemment, un seul aspect de la terminologie classique, l'approche onomasiologique, et démontre qu'elle entrave la démarche contextuelle qu'elle appelle de ses vœux. Ces

préoccupations rejoignent en réalité celles d'un des membres du CRTT de Lyon, E. Chukwu, qui, dans des travaux de pionnier, prétendait que la démarche onomasiologique convenait bien aux experts de domaine qui étaient les premiers terminologues, ceux qui ont collaboré au dictionnaire de Wüster, par exemple, mais que le linguiste, non-spécialiste du domaine, était condamné à l'analyse à partir des textes, et en tenant compte surtout des marqueurs linguistiques. On note avec intérêt l'utilisation de deux corpus, l'un général, l'autre spécifique, le premier aidant à définir ce qui est particulier dans le second. Le dernier article de ce recueil, signé par Sylvie Normand («Construction du sens une, un échange professionnel lié à la dégustation») montre tout l'intérêt d'une analyse sémantique qui prenne en compte toutes les informations liées à un contexte le plus large qui se révèle comme capital pour la définition.

Ce recueil est tout à fait complémentaire par rapport à celui présenté par l'équipe de Lyon, et, s'il ne résume pas le point de vue socioterminologique du problème du sens en terminologie, il constitue la preuve de sa pertinence et présente des chantiers fort différenciés où la sémantique trouve la place qui lui revient.

*Une lecture de John Humbley,
Centre de terminologie et de néologie,
Laboratoire de linguistique informatique,
Université Paris 13.*

Delavigne (Valérie), Bouveret (Myriam), dir., 1999: *Sémantique des termes spécialisés*, Publications de l'Université de Rouen (Dyalang), ISBN 2-87775-280-1, ISSN 1292-1211.

Metaphors in specialised language

Ce numéro d'*Hermes* traite non seulement de la métaphore dans un domaine de spécialité, celui de l'informatique, mais, par l'analyse qu'il

fait des fonctions de la métaphore, il pourrait également faire avancer les recherches sur le sujet en langue générale. En effet, savoir comment fonctionne la métaphore est depuis l'antiquité une préoccupation commune aux linguistes, philosophes, psychologues (entre autres). Cependant son fonctionnement en milieu spécialisé éclaire son opération globale. De plus, l'ubiquité des conceptualisations métaphoriques anglo-saxonnes ne doit pas faire oublier celle des autres cultures. En effet, dès l'introduction, l'éditeur nous met en garde contre les généralisations et il souligne le fait que beaucoup de métaphores qui servent de « preuves empiriques » dans les travaux de Lakoff et Johnson ne sont pas présentes dans des corpora même très étendus. Alors, il soulève la question, bien pertinente à nos yeux, de savoir si la métaphore serait, en fait, un fantôme du langage. L'ensemble des contributions illustre des points de vue divers et des démarches qui vont de la philosophie à la linguistique appliquée en passant par les études germaniques.

Au fil des six articles qui composent ce numéro, est présentée une démarche de constructionnisme empirique où les auteurs présentent d'abord leurs données et leurs corpora et ensuite formulent seulement leurs théories. Cette démarche (*bottom-up*) semble favoriser une pluralité d'approches dans une perspective interculturelle et multilingue.

Deux articles relèvent d'une étude de corpus *stricto sensu*. Charles Foreceville présente une étude des métaphores utilisées dans les publicités pour ordinateurs personnels. Il teste ainsi le cadre théorique présenté dans « *Pictorial Metaphor in Advertising* ». Il en résulte qu'en plus d'une interprétation métaphorique, une autre interprétation non métaphorique peut intervenir et « naturaliser » ainsi la métaphore. Ensuite, l'article de Mette Skovgaard Anderson est fondé sur un corpus de textes économiques en

danois et en allemand. La traduction des métaphores met en relief la compétence métaphorique du traducteur. Doit-il travailler avec son intuition ou selon des schémas qui pourraient garantir la recevabilité du texte cible? Comment établir de tels schémas? L'auteur juxtapose la notion de contexte, dans lequel la métaphore est opérationnelle, et la notion de cotexte, c'est-à-dire la phrase grammaticale dans laquelle la métaphore s'insère.

Deux articles s'inspirent des notions plus techniques de l'informatique. Jacob Mey examine comment la métaphore nous séduit à travers la notion de la prothèse. Ainsi l'ordinateur est vu comme l'extension du cerveau. Cependant, la notion d'inscription corporelle ainsi que sa transcription dans un environnement ne trouvent pas leur résonance. C'est, selon l'auteur, la différence entre le cerveau et l'esprit. La question se pose alors: dans le domaine émergent de la technologie cognitive, peut-on faire abstraction de l'esprit au bénéfice du cerveau?

L'inscription corporelle sert également de point de départ pour l'article de Mike Sanbothe. Au début, il distingue trois niveaux de médias. Au sens large, le concept de média désigne l'identification par l'espace ou par le temps. Ensuite le sens étroit implique les notions d'écriture et d'image. Au sens le plus strict, il s'agit de décrire seulement les techniques de transmission et de reproduction informatisées. L'auteur propose une étude de l'interaction des trois niveaux dans le cadre d'une philosophie de raison transversale proposé par le philosophe allemand Wolfgang Welsch. La raison transversale conjugue les notions de raisonnement classique et analytique avec leur rejet par la rationalité postmoderne. La capacité de raisonner devient alors, non plus une vision statique, mais la possibilité de transition entre les différents modes de raisonnement.

(voir son article électronique *Reason and Transition: On the concept of transversal reason*, <http://www.uni-jena.de/welsch/papers/Reason>).

Deux articles philosophiques terminent ce numéro. Ole Kirkeby propose une lecture musicale et esthétique de la métaphore. Une métaphore, comme la musique, quand elle est pleinement réalisée, reflète et produit le silence. Tim Rhorer s'appuie sur l'outil théorique de *conceptual blending* de Fauconnier et Turner pour examiner les répercussions politiques de la métaphore de l'Internet. Pour l'auteur, le capitalisme détourne l'innovation technologique, ce qui est ironique étant donné l'importance de cette dernière pour le fonctionnement du système capitaliste.

Dans l'ensemble, ce numéro d'*Hermes* propose un regard de constructionnisme empirique qui fait converger les deux sens de *praxis* en langue de spécialité; la pratique concrète et son reflet à travers le comportement de l'homme dans son environnement.

Une lecture de Kathryn English, Université Paris 2, Panthéon-Assas.

Grey, (Carlo) dir., 2000: *Hermes, Revue de linguistique 24, 2000: Metaphors in specialised language*, Århus. The Århus School of Business, 216 pp., ISSN 0904-1699.

Terminologie et documentation: pour une meilleure circulation des savoirs

Il est banal de dire que terminologie et documentation sont des disciplines sœurs, mais, malgré une forte ressemblance de famille, force est de constater qu'elles se parlent peu. Elles n'ont jamais connu de véritable rupture, mais puisque l'aînée a eu fort à faire dans l'organisation des bibliothèques, et que la cadette s'est surtout occupée de normalisation et de traduction technique, leurs chemins

ne se sont guère croisés. Un rapprochement se dessine depuis une dizaine d'années, à en juger des formations proposées et des numéros de revues consacrés à ce sujet (dont *Terminologies nouvelles*, n° 18), et le livre de Maryvonne Holzem tombe à point nommé pour présenter la terminologie aux documentalistes et la documentation aux terminologues. Mais c'est un livre qui va bien plus loin que les simples présentations.

Le livre s'ouvre sur l'héritage commun du positivisme, mentionné dans les manuels de terminologie sans être développé, courant philosophique qui fait l'objet ici d'une analyse qui prépare efficacement la démonstration qui va suivre, et le linguiste profite de l'histoire de la documentation, devenue aujourd'hui la science de l'information. Elle souligne le poids de l'organisation de la reconnaissance de la recherche sur le plan mondial et problématise la diffusion des savoirs et des savoir-faire, et examine le rôle de l'information scientifique dans la diffusion de la science, en particulier sous la forme de la vulgarisation. Le deuxième chapitre expose l'évolution de la documentation et esquisse déjà les ressemblances entre les visées et les méthodes de son principal fondateur, Paul Otlet, avec celles de Wüster. Le troisième chapitre réalise avec bonheur cet exercice périlleux qu'est le bilan des apports mutuels de la terminologie et de la documentation. L'auteure n'entreprind pas une comparaison systématique, point par point, des différences et des similitudes des démarches terminologique et documentaire. Elle préfère analyser de manière approfondie le point de rencontre, le pivot des deux méthodes : le terme pour l'une, la constellation mot clé/descripteur/vedette matière pour l'autre. Elle démontre dans les deux cas la même démarche onomasiologique, le même rejet des ambiguïtés, la même recherche du « juste milieu », ou place appropriée dans un classement hiérarchique, le

même appauvrissement du sens, et la même « réification du mot ». Il en ressort non seulement une comparaison bien plus éclairante que celle des manuels traditionnels, mais aussi et surtout un diagnostic pénétrant des faiblesses partagées des deux méthodes. Le cinquième chapitre est consacré à l'indexation, humaine ou automatique, travail de base des documentalistes, qui poussent encore plus loin que les terminologues le processus d'homogénéisation et de normalisation, et dans cette mesure elle constitue une suite à la comparaison des deux démarches. Une des faiblesses qui est mise en lumière au cours de cette présentation est la conception précisément trop « idéalisée » du système d'indexation *Rameau*, décalque de celui de la *Library of Congress* des États-Unis. Or, la simple traduction, même très bien réalisée, de ce système, reflète une conception nord-américaine de la science, et les exemples fournis en mathématiques prouvent que les Français ne voient pas leur spécialité de la même façon que les Américains. Leurs travaux sont donc trahis dans le processus de cette indexation par le prisme déformant d'un système prétendu neutre.

La solution que Maryvonne Holzem préconise est une approche socioterminologique de la documentation en ébauchant des chantiers communs (le thésaurus terminologique en particulier) qui s'attachent à enrichir la description des relations sémantiques et surtout à suivre une démarche fondée sur la prise en compte du rôle et du poids des locuteurs dans la communication scientifique. C'est dans cet esprit que l'éditologie constitue un outil nécessaire à la compréhension de la circulation des concepts scientifiques, outil qui sert directement en terminologie. Le dernier chapitre, la démonstration, porte sur les résumés de thèses en mathématiques, dont l'auteure a présenté une application

pratique dans le n° 18 de *Terminologies nouvelles*.

Le meilleur compliment qu'on puisse faire à ce volume est de dire qu'il ne constitue pas le livre que tout le monde attendait pour en avoir le cœur net sur les relations entre la terminologie et la documentation. Ce serait trop définitif. Ce livre est de ceux qui ouvrent des voies, qui proposent des projets, et qui donnent envie de les réaliser.

*Une lecture de John Humbley,
Centre de terminologie et de néologie,
Laboratoire de linguistique informatique,
Université Paris 13.*

Holzem (Maryvonne), 2000 :
*Terminologie et documentation : pour
une meilleure circulation des savoirs*,
Paris, ADBS Éditions, 292 pp., ISBN
2-84365-032-1, ISSN 1159-7666.

*Terminologie maritime : traduire et
communiquer*

Il est encourageant de noter la tenue de colloques de plus en plus nombreux organisés autour de terminologies thématiques. De la forêt à la mer, des spécialistes se réunissent avec des terminologues et des lexicographes en vue de régler les problèmes concrets issus de leur pratique quotidienne. Ce genre de colloque est la mise en pratique de la collaboration que les terminologues appellent de leurs vœux. Le présent volume, bilingue, déjà annoncé dans le n° 20 de *Terminologies nouvelles*, réunit une vingtaine de communications couvrant des aspects aussi variés que l'histoire du vocabulaire maritime, la normalisation, l'informatisation, l'enseignement, les contacts interculturels, la traduction spécialisée et la lexicographie.

La conférence inaugurale donne un ton nettement lexicographique : Christine Villain-Gandossi situe la place du vocabulaire maritime dans les dictionnaires plurilingues de langue française du Moyen-Âge au début du

XX^e siècle. Elle s'intéresse aux dictionnaires de langue comme aux dictionnaires spécialisés et elle met l'accent sur les problèmes de traduction et d'équivalence. L'article est accompagné d'une bibliographie chronologique, du XVI^e siècle jusqu'au début du XX^e. Isabel Desmet raconte l'histoire des bateaux portugais et retrace l'histoire du vocabulaire correspondant. Florence Herbulot se demande si *babord* doit s'écrire avec ou sans accent circonflexe, et trouve la réponse dans un bon dictionnaire spécialisé du milieu du XIX^e siècle. Isabelle Leroy-Turcan expose les principes qui ont présidé à la création d'une base informatisée du vocabulaire français maritime du XVII^e siècle et explique pourquoi une base de données permet des interrogations plus utiles et plus fouillées que la simple numérisation des dictionnaires historiques. Cet article est suivi de plusieurs annexes illustrant les fonctionnalités d'interrogation de la base et les résultats obtenus. La série historique est close par un aperçu de l'évolution du vocabulaire maritime croate, présenté par Boris Pritchard.

La partie consacrée à la normalisation est ouverte par Carlos Novi, qui examine dans l'article le plus général consacré à ce sujet l'histoire de la normalisation internationale entreprise dans le cadre de l'Organisation maritime internationale, et souligne les besoins de références communes et acceptées par tous. Le plurilinguisme trouve son compte dans l'élaboration de vocabulaires en anglais, en français et, moyennant des efforts particuliers bien décrits dans cet article, en espagnol; des équivalents sont fournis dans les autres langues officielles de l'organisme (arabe, russe, chinois). L'auteur se penche également sur des questions importantes et concrètes, telles que l'interdépendance de la normalisation et l'harmonisation, la délimitation des domaines, et l'inclusion d'autres niveaux linguistiques, comme celui de

la phonétique. Michael Schmiechen et Bruce Johnson exposent les principes et les problèmes inhérents à la normalisation des termes et des symboles utilisés par l'*International Towing Tank Conference*, qui relèvent à la fois de la terminologie et de la nomenclature. Marita Gustufsson réalise une étude lexicométrique d'un code et d'une convention de langue anglaise. Robert Fisher pour sa part évoque les règles et les conventions qui président à la dénomination d'entités topographiques découvertes dans les fonds marins.

L'informatisation des terminologies maritimes donne lieu à des exposés particulièrement éclairants pour la compréhension de son fonctionnement à l'échelle internationale. Barbara Bernato et Marelle Magris racontent comment la création d'une base de données terminologiques, utilisant *Multiterm Plus*, a permis de donner un statut au vocabulaire italien dans le cadre du droit maritime. Il est particulièrement intéressant d'examiner le traitement différencié des définitions terminologiques et juridiques dans le cadre d'une base exploitable par des spécialistes et des non-spécialistes. Cette communication rejoint celles consacrées à la pédagogie, dans la mesure où elle comporte une phase d'expérimentation habilement incorporée dans la formation de traducteurs. Laurent Romary et Patrice Bonhomme expliquent, en compagnie de Gilles Bessero du Service hydrographique et océanographique de la Marine, comment le *Dictionnaire hydrographique international* a été informatisé et comment ils ont été amenés à résoudre divers problèmes de normalisation. Ils ne développent pas les aspects participatifs du programme MLIS, qui est visible sur le site web du Loria (<http://www.loria.fr/projets/MLIS/DHYDRO/>), qui a également participé à ce projet. L'équipe du Glat de l'ENST de Bretagne (connue pour les colloques Erla-Glat) a signé une

communication sur la création d'un support multimédia pour l'enseignement du français destiné aux cadets de langue arabe dans le cadre de la Marine nationale française. La problématique dépasse très largement le cadre de la terminologie, mais les auteurs examinent en détail le module lexical de ce qui sera sans doute à brève échéance une méthode d'enseignement appelée à se répandre dans un proche avenir.

La pédagogie des langues de spécialité est un domaine ingrat – même le titre est controversé – et les deux communications consacrées à ce sujets ne démentent pas les difficultés. J. L. Hernandez et Cl. Barahona examinent dans un article quelque peu chaotique comment la convention sur les nouvelles normes de formation, de certification et de veille influent sur l'enseignement de l'anglais de spécialité. Une équipe finlandaise examine la terminologie employée dans la sécurité de la navigation en mer Baltique dans une communication qui a l'avantage de bien situer la terminologie dans le contexte plus général de la sécurité. La communication internationale doit être particulièrement propice à des réflexions plus innovantes, car les deux communications de cette section ouvrent effectivement de nouvelles perspectives. Claire Bourguignon fait une analyse fine des rituels «sociolinguistiques» qui restent associés à l'anglais de communication internationale dans le monde maritime, où la Grande-Bretagne jouit encore en quelque sorte d'une rente de situation. Virginie Bréus expose très (trop) brièvement le code des énoncés réglementaires de la Marine nationale française; ce n'est pas une terminologie en tant que telle, mais comme tout code très contrôlé, il intéresse au premier chef le terminologue.

Les trois articles à orientation lexicographiques concernent tous l'espagnol: le premier traite des

problèmes d'équivalence de termes maritimes entre l'anglais et l'espagnol, le deuxième propose une typologie de dictionnaires de la construction navale (espagnol/anglais; anglais/espagnol), et le dernier concerne la lexicographie bilingue espagnole-italienne.

Parmi les acquis de ce colloque on doit signaler... et saluer le décloisonnement; chaque projet décrit ouvre des perspectives très vastes et appelle à la collaboration. Ne serait-ce que dans le domaine linguistique, on relève l'interdépendance de la terminologie et des autres branches de la linguistique (la phonétique est mentionnée dans au moins six articles) sans parler d'autres branches de la linguistique appliquée.

La qualité technique de ce recueil est très bonne, même si on relève quelques hésitations, surtout en anglais, ainsi que des phrases parfois déroutantes («La prononciation des consonnes est inexistantes [sic] en arabe [re-sic]»). On est néanmoins très heureux de pouvoir disposer d'un volume qui, sans être encyclopédique, permet de connaître les préoccupations et les enjeux d'une terminologie sectorielle vénérable et ce, de plusieurs points de vue exemplaires. On espère en voir d'autres.

D'ailleurs, le succès de ce premier colloque est confirmé par la tenue en mai 2000 d'une seconde rencontre à Turku, dont on attend avec intérêt les actes.

*Une lecture de John Humbley,
Centre de terminologie et de néologie,
Laboratoire de linguistique informatique,
Université Paris 13.*

Newman (Daniel), Van Campenhoudt (Marc) dir., 1999: *Terminologie maritime: traduire et communiquer. Actes du 1^{er} colloque international de terminologie maritime*, Bruxelles, 15 et 16 mai 1998, Bruxelles, Éditions du Hazard, 334 pp., ISBN 2-930154-03-9.

Les inventaires des travaux de terminologie: une ressource incontournable

L'Office de la langue française recense depuis le début de la décennie 70 les travaux de terminologie publiés en langue française. En 1986, la première édition de l'*Inventaire des travaux de terminologie récents publiés et à diffusion restreinte* a été publiée par le Réseau international de néologie et de terminologie (Rint). Depuis 1999, l'Office réalise, avec la collaboration technique et financière du nouveau Réseau international francophone d'aménagement linguistique (Rifal) et de l'Agence intergouvernementale de la francophonie (ACCT), l'*Inventaire des travaux de terminologie publiés et l'Inventaire des terminologies dans Internet*.

La réalisation des inventaires des travaux de terminologie est placée sous la responsabilité du membre québécois du Rifal. L'objectif de l'inventaire est de décrire la production terminologique récente de plusieurs pays ayant en commun l'usage du français et de diffuser cette information. De cette façon l'inventaire contribue à la rationalisation et à l'harmonisation des travaux terminologiques menés en langue française. Cette activité est un préalable à la production terminologique et néologique.

L'*Inventaire des travaux de terminologie publiés* recense: les ouvrages imprimés publiés, les documents sur supports électroniques et les documents à diffusion restreinte (documents publiés à compte d'auteur et thèses universitaires). Le Québec est notamment responsable de recenser les travaux du Québec et ceux diffusés par les maisons d'édition et de traiter les informations en provenance des autres partenaires. À ce titre, l'Office a fait un important travail de mise à jour pour ajouter, au cours de la dernière année, plus de 700 nouveaux titres à l'*Inventaire des travaux de terminologie*

publiés. Cet inventaire est réalisé par un dépouillement régulier des répertoires bibliographiques et des catalogues des bibliothèques et des maisons d'édition.

Une partie de l'*Inventaire des travaux de terminologie publiés*, environ 2 000 documents terminologiques recensés depuis 1994, est disponible dans le site Internet de l'Office. L'inventaire complet contenu dans le fichier documentaire compte plus de 45 000 références bibliographiques. Les documents publiés depuis 1994 ont été copiés de ce fichier documentaire et ont été déposés dans le site Internet de l'Office. Nous évaluons, en ce moment, la pertinence d'ajouter à cette version abrégée des éditions moins récentes que 1994.

Considérant la quantité de plus en plus importante de produits terminologiques diffusés uniquement dans Internet, le Québec a proposé, au printemps 1999, de créer un deuxième inventaire: l'*inventaire des terminologies dans Internet*. Cet inventaire est alimenté par les partenaires en fonction des domaines jugés prioritaires par chacun de ceux-ci. Le Québec a retenu le tronc commun de gestion, les sciences de la santé, les technologies de l'information et le tronc commun industriel. Le Québec a également la responsabilité de valider l'information transmise par les autres partenaires, d'assurer la mise à jour périodique des données et de développer et de maintenir le système informatique. Cet inventaire compte maintenant près de 1 300 lexiques, glossaires et dictionnaires spécialisés.

Les deux inventaires sont depuis bientôt deux ans disponibles dans le site Internet de l'Office à l'adresse suivante. Afin de favoriser la participation de tous les partenaires à la mise à jour des deux inventaires, deux formulaires de saisie sont également disponibles à cette adresse.

Dans le but d'informer régulièrement et rapidement la «communauté terminologique» de la

disponibilité d'ouvrages récents de terminologie publiés ou dans Internet, l'Office a, de plus, créé un bulletin d'information électronique :

Invertermino. Ce bulletin sera diffusé tous les deux mois à ses futurs abonnés et il comprendra la liste des nouveaux ouvrages terminologiques déposés dans les deux inventaires au cours des deux mois précédents. Toutes les personnes intéressées à s'abonner au bulletin peuvent informer, par courriel, le responsable des inventaires, M. Marc Tessier, à l'adresse suivante. Le bulletin sera aussi disponible sur le site de l'Office à l'adresse suivante.

Les abonnés seront aussi invités à informer le responsable des inventaires de toutes nouvelles publications ou de tous nouveaux travaux terminologiques dans Internet dont ils ont été informés.

Vous trouverez ci-joint la liste des titres publiés en 2000 et qui ont été ajoutés à l'*Inventaire des travaux de terminologie publiés* au cours de la dernière année. Une description plus détaillée des données terminologiques est présente dans la version disponible dans Internet.

Philosophie, psychologie, religion

Philosophie, psychologie

Fineltain, Ludwig, *Glossaire psychiatrique*, Paris: Frison-Roche, c2000, 139, [1] p.

Économie, gestion

Gespach, Francine; Melloul, M., *Lexique éco-droit*, Nouv. éd., Paris: Nathan, 2000, 160 pp. (Étapes; 90. Références)

Économie, finance, commerce, affaires

Caignon, Philippe, *Essential lexicon in accounting*, Montréal, Québec: Fides, c2000, 197 pp. (Champs linguistiques)

Dico pratique français-chinois des affaires, Paris: Librairie You-Feng, 2000, 661 pp. (Dico pratique Quaille)

Farré, Joseph M.; Romera, Ricardo, *ABC lexical de l'économie: espagnol*, Paris: Ellipses, 2000, 144 pp. (ABC lexical. Espagnol)

Harrap's Finance, *Dictionnaire anglais-français / français-anglais*, Edimbourg: Harrap, 2000, 374 pp. (La vie des affaires)

Marcheteau, Michel; Dahan, Lionel; Delbard, Olivier, *Vocabulaire de l'anglais commercial*, Paris: Pocket, [2000], 380 pp. (*Langues pour tous; Langues pour tous. Anglais. Langue générale Langues pour tous*)

Gestion, comptabilité, marketing
Cohen, Élie, *Dictionnaire de gestion*, 2^e éd., Paris: La Découverte, 2000, 450 pp. (Dictionnaires Repères)

Sciences sociales, histoire, sociologie
Lexique de l'immigration et de la citoyenneté = Immigration and citizenship glossary, Hull (Québec): Bureau de la traduction, 2000, 1 disquette, (Bulletin de la traduction; 245)
Lexique de la CISR = IRB glossary, Préparé par Direction des services de révision et de traduction, Commission de l'immigration et du statut de réfugié, [Ottawa]: La Direction, 2000, IX, 226 pp.

Politique

Hermet, Guy, et autres, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, 4^e éd., Paris: Armand Colin, 2000, 288 pp. (Cursus. Science politique)
Lexique des relations internationales, 2^e éd. rév. et augm., Paris: Ellipses, 2000, 253 pp. (IRIS)

Droit

Association Henri Capitant; Cornu, Gérard, *Vocabulaire juridique*, Publ. sous la dir. de Gérard Cornu, 8^e éd., Paris: Presses universitaires de France, 2000, 952 pp. (Grands dictionnaires)

Beaudoin, Louis, *Les mots du droit: lexique analogique juridique = Legal thesaurus*, Cowansville, Québec: Éditions Yvon Blais, 2000, 170 pp.

Bouchet-Saulnier, Françoise, *Dictionnaire pratique du droit humanitaire*, 2^e éd., Paris: Éditions La Découverte, 2000, 492 pp.

Brunet, Philippe, *Dictionnaire des principaux termes de référence: droit pharmaceutique de l'Union européenne: médicaments à usage humain*, Paris: Éd. de Santé, 2000, 235 pp.

Dictionnaire social 1999, Équipe rédactionnelle de la Revue fiduciaire, 19^e éd., Paris: Groupe Revue fiduciaire, 2000, 782 pp. (Dictionnaire RF)

Foillard, Philippe, *Dictionnaire de droit public*, Paris: Centre de publications universitaires, 2000, 519 pp.
Vallas, Emmanuelle, *Le dictionnaire pratique des termes juridiques*, Édition 2000, Paris: Prat, 2000, 215 pp. (Les guides pour tous).

Éducation

Morel, Guy, *Petit vocabulaire de la dérout scolaire*, Paris: Éditions Ramsay, 2000, 130 pp.
Rolland, Marie-Claire, et autres, *Dictionnaire de pédagogie*, Paris: Bordas, 2000, 288 pp.

Histoire

Tassé, Gilles, *L'archéologie au Québec: mots, techniques, objets*, [Saint-Laurent][Québec]: Fides, c2000, 152 pp.

Arts graphiques et décoratifs

Bouzin, Claude, *Dictionnaire du meuble*, Paris: Massin, 2000, 192 pp.
Brodeur, France, *Vocabulaire de la flexographie: français-anglais, anglais-français*, Montréal: Institut des communications graphiques du Québec, 2000, IV f., 74 pp.
Van Lith, Jean-Paul, *Dictionnaire encyclopédique de la céramique*, Paris: La librairie de l'Amateur, 2000, 464 pp.

Arts d'interprétation, cinéma

Reid, Francis, *Pratique de l'éclairage scénique: matériels et applications pratiques*, Paris: Eyrolles, c2000, XIII, 213 pp.

Information, documentation, communication

Chaintreau, Anne-Marie; Gascuel, Jacqueline, *Votre bâtiment de A à Z: mémento à l'usage des bibliothécaires*, Paris: Éd. du Cercle de la Librairie, c2000, 314 pp. (Bibliothèques).

Linguistique, littérature

Gallix, François, *Dictionnaire raisonné bilingue de l'analyse littéraire: français-anglais*, Paris: Éd. du Temps, 2000, 240 pp. (Savoir-faire)

Technologie de l'information, électronique, cybernétique

Pyper, T.R.; Stout, C.A.C., *Elsevier's Dictionary of Cybernisms. Abbreviations and*

Acronyms used in Telecommunications, Electronics and Computer Science in English, French, Spanish, and German with some Italian, Portuguese, Swedish, Danish and Finnish, Amsterdam; New York: Elsevier, 2000, 344 pp.

Wildi, Théodore, *Électrotechnique*, En collab. avec Gilbert Sybille, 3^e éd., Sainte-Foy, Québec: Presses de l'Université Laval, c2000, XXVII, 1159 pp.

Informatique, internet

Claybourne, Anna; Wallace, Mark, *Dictionnaire de micro pour débutants*, Nouv. éd. entièrement rév. et mis à jour, Londres: Usborne, 2000, 72 pp. (Guides de micro Usborne)

Grenier, Jean-Guy, *Dictionnaire d'informatique et d'Internet: anglais-français: (Bureautique, cryptographie, hypertexte, infographie, informatique, intelligence artificielle, Internet, langages, logiciels, matériel informatique, multimédia, programmation, protocoles, réseaux, sécurité informatique, téléinformatique, télématique, typographie et voies de télécommunication)*, Paris: La Maison du dictionnaire, c2000, XXXIV, 710, [50] pp.

Le Diberder, Alain, *Histoire d'@: l'abécédaire du cyber*, Paris: Éditions La Découverte: Syros, c2000, 174, [1] p. (Cahiers libres)
Mouzard, François, *Lexique des nouvelles technologies de l'information = New information technology glossary*, Hull (Québec): Bureau de la traduction, 2000, 1 disquette, (Bulletin de terminologie; 244)
Newton, Harry; Zina, Charles, *Le Newton: nouveau dictionnaire des télécommunications de l'informatique et de l'Internet*, trad. et adapt. de l'américain par Charles Zina, 15^e éd. mise à jour et augm., Paris: Osman Eyrolles Multimedia, c2000, 846 pp. (La Référence).

Électronique

Fouché, Jean-Charles, *La vidéo numérique: comment ça marche*, Paris: Dixit, 2000, 192 pp.

Sciences de la terre, géographie, astronomie
Bouna-Aly, Mohamed Ould, *Dictionnaire du génie et des sciences de la terre*, Laval, Québec: Groupe Beauchemin; Montréal: Presses

internationales Polytechniques, c2000, XIV, 973 pp.

Moureau, Magdeleine; Brace, Gerald, *Dictionnaire des sciences de la Terre: anglais-français, français-anglais = Comprehensive dictionary of earth science: English-French, French-English*, Paris: Technip: Institut français du pétrole, 2000, XXIX, 1096, XXIV pp.

Géographie humaine, toponymie

Foucault, Alain; Raoult, Jean, *Dictionnaire de géologie*, 5^e éd., Paris: Dunod, 2000, 384 pp. (Masson Sciences).

Genest, Claude G.; Société de géographie de la Mauricie, *Dictionnaire de géomorphologie*, Trois-Rivières: Société de géographie de la Mauricie, 2000.

Vaubourg, Pierre, *Lexique d'hydrologie*, Pigier, 2000.

Énergie, environnement, aménagement du territoire

Environnement

Ramade, François, *Dictionnaire encyclopédique des pollutions. Les polluants: de l'environnement à l'homme*, Paris: Édiscience international, 2000, IX, 690 pp.

Aménagement du territoire, urbanisme

Merlin, Pierre; Choay, Françoise, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, 3^e éd., Paris: Presses universitaires de France, 2000, 902 pp. Sciences de la santé.

Baird, Marie F.; Brière, Marie-Josée, *Le comprimot*, Montréal: Publications Codex, [2000], 36 pp.

Campolini, Claire; Van Hövell, Véronique; Vansteelandt, Andrée, *Dictionnaire de logopédie*, Louvain-la-Neuve: Peeters: Publications linguistiques de Louvain, 1997-, 3 vol. (XVI, 140; XVI, 123; X, 133 pp.) – (Série pédagogique de l'Institut de linguistique de Louvain; 20, 22, 25)

Vidal 2000: le dictionnaire, 76^e éd., Paris: OVP-Éd. du Vidal, 2000, 2672 pp.

Médecine, soins infirmiers

Anoux Bacrie, Laurence, *Vocabulaire de bioéthique*, Paris: Presses universitaires de France, c2000, 128 pp. (Médecine et société).

Bonafé, J.L., et autres, *Dictionnaire de dermatologie pédiatrique*, 2^e éd., Paris: Maloine, 2000, 400 pp.

Civatte, Jean; Sournia, Jean-Charles, *Dictionnaire de dermatologie: français-anglais*, Rédigé sous la dir. de Jean Civatte, et autres; coordonné par Jean-Charles Sournia, Paris: CILF, 2000, 508 pp.

Delamare, Jacques, *Dictionnaire Maloine de l'infirmière*, 2^e éd., Paris: Maloine, 2000, 512 pp.

Delamare, Jacques, *Lexique français-anglais, anglais-français des termes de médecine*, Paris: Maloine, 2000, 143 pp.

Farcot, Christine; Bros-Brann, Eliane, *Petit lexique d'orthopédie anglais/français*, Montpellier [France]: Sauramps medical, 2000, 236 pp.

Girerd, Xavier, *Le dictionnaire de l'hypertension artérielle*, Paris: Phase 5, 2000, 99 pp.

Juillet, Pierre; Sournia, Jean-Charles, *Dictionnaire de psychiatrie: français-anglais*, Rédigé sous la dir. de Pierre Juillet, et autres; coordonné par Jean-Charles Sournia, Paris: CILF, 2000, 410 pp.

Lexique médical: anglais-français, français-anglais 5^e éd., Paris: Masson, 2000, 208 pp.
Morin, Yves, *Larousse médical*, [Réalisé sous la dir. d'Yves Morin], Nouv. éd., Paris: Larousse, 2000, 1204 pp.

Murphy, Finola, *L'anglais pour les infirmières: guide pratique de conversation médicale français-anglais/anglais-français*, Paris: Ellipses, 2000, 220 pp. (Institut de formation en soins infirmiers, formation initiale-formation continue).

Rozenbaum, Henri, *Le dictionnaire de la ménopause*, Paris: Phase 5, 2000, 90 pp.

Simard, Thérèse, *Lexique pratique de nouveaux termes anatomiques*, Saint-Lambert, Québec: T. Simard, c2000, 302 pp.

Thomas, Daniel, et autres, *Le dictionnaire du risque cardiovasculaire absolu*, Paris: Phase 5, 2000, 102 pp. (Le dictionnaire).

Université d'Oxford; Gregory, Richard L., *Le Cerveau, un inconnu: dictionnaire encyclopédique*, Sous la dir. de Richard L. Gregory, Paris: Robert Laffont, 2000, 1445 pp. (Bouquins)

Biologie, botanique, zoologie

Borror, Donald Joyce; White, Richard E., *Le guide des insectes du Québec et de l'Amérique*

du Nord, Nouv. éd., Boucherville (Québec): Broquet, 2000, 420 pp. (Guide Peterson). Ferrari, Andrea; Ferrari, Antonella, *Guide des récifs coralliens: la faune sous-marine des coraux*, Lausanne [Suisse]: Delachaux et Niestlé, 2000, 287 pp. (Les compagnons du naturaliste).

Guide des insectes: description, habitat, mœurs, trad. et adapt. par Michel Cuisin, Réimpr., Lausanne: Delachaux et Niestlé, 2000, 237 pp. (Les Compagnons du naturaliste). Jones, Dick, *Guide des araignées et des opilions d'Europe*, Nouv. éd., Lausanne: Delachaux et Niestlé, 2000, 383 pp. (Les guides du naturaliste).

Lesaffre, Guilhem, *Le manuel d'ornithologie: les outils, le terrain, les conseils, la terminologie*, Lausanne [Suisse]: Delachaux et Niestlé, 2000, 271 pp. (Les guides du naturaliste). McGavin, George, *Les insectes: araignées et autres arthropodes terrestres*, trad. de l'anglais Patrice Leraut, Paris: Bordas, 2000, 256 pp. (L'œil nature).

Biologie, biochimie, biotechnologie

Magère, Alain; Gassier, Jacqueline, *Dictionnaire de biologie: concours paramédicaux*, Paris: Masson, 2000, VI, 217 pp.

Polonovski, Jacques; Sournia, Jean-Charles, *Dictionnaire de biologie: français-anglais*, Rédigé sous la dir. de Jacques Polonovski, et autres; coordonné par Jean-Charles Sournia, Paris: CILF, 2000, 968 pp.

Botanique

Brosse, Jacques, *Larousse des Arbres et des Arbustes*, Paris: Larousse, 2000, 576 pp. Couplan, François, *Dictionnaire étymologique de botanique. Comprendre facilement tous les noms scientifiques*, Lausanne [Suisse]: Delachaux et Niestlé, 2000, 238 pp. (La Bibliothèque du naturaliste).

Delforge, Pierre, *Guide des orchidées d'Europe, d'Afrique du Nord et du Proche-Orient*, Lausanne [Suisse]: Delachaux et Niestlé, 2000, 480 pp. (Beautés de la nature).

Fitter, Richard; Fitter, Alastair; Farrer, Ann, *Guide des graminées d'Europe: carex, joncs, fougères*, Réimpr., Lausanne [Suisse]: Delachaux et Niestlé, 2000, 255 pp. Grey-Wilson, Christopher; Blamey, Marjorie, *Guide des fleurs de montagne: Alpes, Pyrénées, Vosges, Jura, Massif central*, trad. de

l'anglais et adapt. Michel Cuisin, Thierry Pain, Lausanne [Suisse]: Delachaux et Niestlé, 2000, 384 pp. (Les compagnons du naturaliste).

Grey-Wilson, Christopher; Blamey, Marjorie, *Toutes les fleurs de Méditerranée*, Lausanne: Delachaux et Niestlé, 2000, 560 pp. (Les guides du naturaliste).

Jahns, Martin, *Guide des fougères, mousses et lichens d'Europe*, Collab. A. K. Masselink; trad. de l'allemand et adapt. Roger Miesch, Paris: Delachaux et Niestlé, 2000, 258 pp. (Les guides du naturaliste).

Lippert, Wolfgang, *Fleurs des montagnes*, Paris: Nathan, 2000, 254 pp. (Nature). Stichmann-Marny, Ursula; Stichmann, Wilfried, *Guide Vigot de la flore d'Europe*, trad. de l'allemand et adapt. Michel Cuisin, Paris: Vigot, 2000, 447 pp. (Guide Vigot).

Agriculture et activités connexes, agro-alimentaire, alimentation

Agriculture, sylviculture
Côté, Marc, *Dictionnaire de la foresterie = Dictionary of forestry*, Préparé sous la dir. de Marc Côté; [trad. Suzanne Labrèche, Valérie Léger], Sainte-Foy [Québec]: Presses de l'université Laval, 2000, XXIX, 473 pp. Tosheva, T.; Djarova, M.; Delijska, B., *Elsevier's Dictionary of Agriculture in English, German, French, Russian and Latin*, Amsterdam; New York: Elsevier, 2000, 786 pp.

Technologie agro-alimentaire

Herzog, Bernard, *Le transgénique: les premiers signes d'une catastrophe*, Bernard Herzog; et collab., [Pierre Arribard, Jean Dupire, Isabelle Lars], Montréal, Québec: Éditions du CRAM, 2000, 300 pp. (Collection santé et alimentation).

Mathématiques, physique, chimie

Mathématiques, statistiques
Ferrier, Jean-Pierre; Raboin, Pierre, *Dictionnaire d'exercices d'analyse: topologie et calcul différentiel*, Paris: Ellipses, 2000, 287 pp.

Génie, bâtiment

Ernst, Martin, *Dictionnaire général de la technique industrielle*, 2^e éd. ent. ref. et augm., Paris: La Maison du dictionnaire;

Wiesbaden [Allemagne]: Brandstetter Verlag, 2000, 1160 pp.

Génie mécanique, techniques de production

C.I.R.P., *Wörterbuch der fertigungstechnik = Dictionary of production engineering = Dictionnaire des techniques de production mécanique. Umformtechnik 2 / Metal Forming 2 / Formage 2*, Berlin - Heidelberg: Springer-Verlag, 2000, 400 pp.

Bâtiment, plomberie, génie climatique

De Vigan, Jean, *Dicobat 2000: dictionnaire général du bâtiment*, Jean de Vigan avec la collab. du C.S.T.B. pour la correction et la rév. des principales définitions, nouv. éd. ent. rév. et mise à jour, Ris-Orangis [France]: Éd. Arcature, 2000, 1150 pp.

Industries diverses

Mines, métallurgie

Coël, Raymond, *Dictionnaire de la métallurgie: et sciences et industries connexes: chimie, physique, physique nucléaire et ingénierie, énergie atomique, cristallographie, minéralogie, géologie, machinerie, mathématiques, mécanique, extraction, construction, commerce, électricité, travail des métaux, transports, traitement de matériaux, etc.: technique et scientifique: français-anglais, anglais-français. = Dictionary of metallurgy: and related sciences and industries: chemistry, physics, nuclear physics and engineering, atomic energy, crystallography, mineralogy, geology, machinery, mathematics, mechanics, mining, construction and building trade, electricity, metalworking, transports, materials handling and more: technical and scientific: French-English, English-French*, Paris: La Maison du dictionnaire, 2000, V, 1184 pp.

Bijoux, horlogerie, imprimerie

Guéry, Louis, *Dictionnaire des règles typographiques*, 2^e éd. corr. et augm., Paris: Éditions du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, 2000, 282 pp.

Transport (moyens de transport, industries)

Génie naval, marine, transport maritime
Clouet, Alain G., *Dictionnaire technique maritime: français-anglais, anglais-français: construction navale, navigation, transport maritime, assurances, shipping, marine de*

guerre, pêche industrielle, océanologie, voile = Dictionary of maritime terms: French-English, English-French: shipbuilding, navigation, sea transport, insurance, shipping navy, industrial fishery, oceanology, sailing, Paris: La Maison du dictionnaire, c2000, 1168 pp.

Sports et loisirs, tourisme et hébergement, économie domestique

Sports et loisirs

Lamontagne, Jean-Claude, *Les mots du jardinier*, Paris: Rustica, 2000, 128 pp.

Montvalon, Christine de, *Le dico du foot*, Préf. de Jean-Luc Douin, La Tour-d'Aigues [France]: Éd. de l'Aube, 2000, (L'Aube poche: 7).

Économie domestique

Mercuzot, André, *Guide des outils et objets domestiques: identification, restauration*, Paris: J.-C. Godefroy, 2000, 286 pp.

Philippsborn, Henry Erwin, *Elsevier's Dictionary of Cosmetic Science in English, German, French and Portuguese*, Amsterdam - New York: Elsevier, 2000, 628 pp.

Divers

Bert, Jacques, *Dictionnaire scientifique anglais-français*, Paris: Dunod, 2000, 356 pp.

Numéros déjà parus

Consultables à partir du n° 14 à l'adresse www.rint.org

1, mai 1989:

Le Rint: objectifs et perspectives

2, décembre 1989:

La formation en terminologie

3, juin 1990:

Harmonisation des méthodes en terminologie (actes des séminaires de Talence et de Hull)

4, décembre 1990:

Numéro général

5, juin 1991:

Terminologie et informatique

6, décembre 1991:

Terminologie et développement I (actes du séminaire de Rabat)

7, juin 1992:

Numéro général

8, décembre 1992:

Terminologie et environnement

9, juin 1993:

Terminologie et développement II (actes du séminaire de Cotonou)

10, décembre 1993:

Phraséologie (actes du séminaire de Hull)

11, juin 1994:

Numéro général

12, décembre 1994:

Implantation des termes officiels (actes du séminaire de Rouen)

13, juin 1995:

Terminologie et entreprise

14, décembre 1995:

Numéro général

15, décembre 1996:

Banques de terminologie (actes de la table ronde de Québec)

16, juin 1997:

Enquêtes terminologiques

17, décembre 1997:

Terminologie et formation

18, juin 1998:

Terminotique et documentation

19, décembre 1998 - juin 1999:

Terminologie et intelligence artificielle (actes du colloque de Nantes)

20, décembre 1999:

De nouveaux outils pour la néologie

21, décembre 2000:

Terminologie et diversité culturelle

Je soussigné souhaite recevoir gratuitement la revue *Terminologies nouvelles*.

Nom : _____

Entreprise, organisme: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Ce bulletin d'abonnement est à adresser au module dont vous relevez (adresse au dos de la revue)

Descriptif bibliographique :
Diki-Kidiri (Marcel), dir. :
Terminologie et diversité culturelle,
dans *Terminologies nouvelles*,
n° 21, juin 2000, Bruxelles,
Agence de la francophonie
et Communauté française de Belgique,
ISSN : 1015-5716.

ISSN: 1015-5716

© Tous droits de traduction
de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

Édit. resp. :
M. Garsou, 44 boulevard Léopold II,
1080 Bruxelles, Belgique.

Adresses des organismes membres du Rifal

Afrique centrale et de l'Est

Coordination: Centre de linguistique
théorique et appliquée
BP 4956
Kinshasa/Gombe
Zaire.

Afrique de l'Ouest

Coordination: Centre de
linguistique appliquée
Université Cheikh Anta Diop
Dakar — Fann
Sénégal.

Canada

Terminologie et Normalisation
Bureau de la traduction
Travaux publics et
Services gouvernementaux
Portage II, 3^e étage
165, rue Hôtel-de-Ville
Hull (Québec)
K1A 0S5
tél.: 1 (819) 994-5934

Communauté française de Belgique

Ministère de la
Communauté française
Service de la langue française
44, Bd Léopold II
B-1080 Bruxelles
tél.: 32 (2) 413 32 74

France

Délégation générale à la langue
française
6, rue des Pyramides
F-75001 Paris
tél.: 33 (1) 40 15 73 00

Haïti

Faculté de linguistique
Université d'État d'Haïti
38, Rue Dufort
(Quartier Bois-Verna)
Port-au-Prince
tél.: (509) 45 12 33

Madagascar

Centre des langues de l'Académie
malgache
BP 6217
Antananarivo 101.

Maroc

Institut d'études et de recherches
pour l'arabisation
BP 6216
Rabat — Instituts
tél.: 212 (7) 77 30 12

Québec

Office de la langue française
200, chemin Sainte-Foy,
Québec (Québec)
G1R 5S4
tél.: 1 (418) 643-4144

République centrafricaine

Conseil national d'aménagement
linguistique
BP 888
Bangui.

Roumanie

Institut de linguistique Iorgu Iordan
Bl. Z 43, ap. 53
Roumanie

Suisse

Chancellerie fédérale suisse
Services linguistiques centraux
Section de terminologie
Gurtengasse 2-4, 4^e étage
CH 3003 Berne
tél.: 41 (31) 324 11 49

Tunisie

Innorpi
10bis, rue Ibn el Jazzar
1012 Tunis — Belvédère
tél.: 216 (1) 785 922

Modules associés

Union latine
Bureau de Paris
131, rue du Bac
F-75007 Paris
tél.: 33 (1) 45 49 60 60



Coédité par:
L'Agence de la francophonie
et la Communauté française de Belgique
(Service de la langue française
du ministère de la Communauté française
et Commissariat général
aux relations internationales)

Secrétariat du Rifal:
Office de la langue française
200, chemin Sainte-Foy,
Québec (Québec)
G1R 5S4 Canada

Le Rifal sur Internet:
<http://www.rint.org>
<http://www.riofil.org>